

# association des amis de l'université de liège

39<sup>e</sup> ANNÉE - 1967 - N° 1

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

*Secrétariat général*

RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE

TÉL. 32.31.63 - C. C. P. : 1507.13

## S O M M A I R E

	Pages
● L'Assemblée générale de 1967 .....	5
● A la veille du 150 <sup>e</sup> anniversaire de l'Université. « Liège, un passé prestigieux d'enseignement et de culture ».	
— Les écoles liégeoises au moyen âge, par M. Jacques Stiennon, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres .....	11
— L'aspiration vers un enseignement supérieur à Liège, de la Renaissance à la Révolution, par M. Léon-E. Halkin, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres .....	21
— Les établissements d'enseignement supérieur à Liège de 1794 à 1935, par M. Marcel Florkin, professeur à la Faculté de Médecine .....	29
— L'Université de Liège, 1936-1967, par M. Robert Demoulin, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres .....	53
● Les Amis de l'Université en 1966 — Rapport d'activités .....	63
● Prix des Amis de l'Université — Ouverture du concours .....	69
● Les élèves de l'enseignement secondaire visitent l'Université .....	71
● A la recherche des Anciens de l'Université de Liège — Corrigenda .....	77
● Au fil des jours .....	79
A la mémoire du Professeur Henri Louis .....	79
Générosité .....	79
Visite de M. le Recteur à l'Université de Paris .....	79
La Commission « Université-Enseignement secondaire » .....	80
Le gala du Rotary de Liège .....	81
Mission scientifique en Australie .....	81
L'Académie de médecine honore le Professeur Henri Van Cauwenberge .....	82
Journée d'histoire à la Bibliothèque centrale de l'Université .....	82



Onde et vibrations .....	83
Assemblée générale de l'Association des Docteurs en droit .....	83
XIX <sup>e</sup> séminaire de la Commission « Droit et Vie des affaires » .....	84
Prix triennal Juliette Delloye .....	84
Festival de Théâtre étudiant à Liège .....	86
La Chorale Universitaire liégeoise .....	87
Nous avons lu pour vous .....	87
● Nouvelles des Associations .....	91
Inauguration de la Section bruxelloise des Amis de l'Université de Liège .....	91
Section de Campine de l'Association des Amis de l'Université de Liège .....	91
Association des Amis de l'Université de Liège — Section de Kinshasa .....	92
Association namuroise .....	93
● Nouveaux membres de l'Association .....	97
● In memoriam .....	103
● Membres protecteurs en 1966 .....	107
● Appui des pouvoirs publics en 1966 .....	110
Répertoire des annonces .....	110

Réalisation de ce *Bulletin* tiré à 6100 exemplaires : Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.



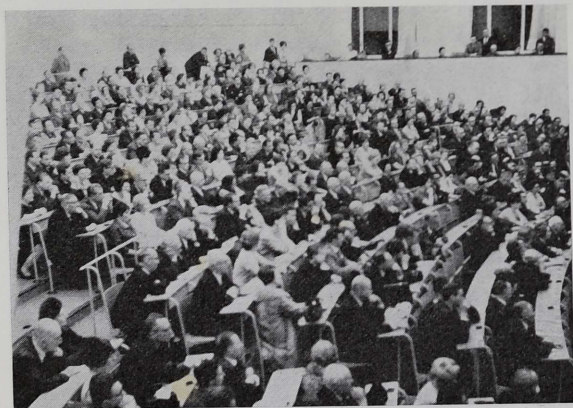


## L'Assemblée Générale de 1967

Le mardi 21 mars 1967, à l'Institut de Zoologie, l'Association des Amis de l'Université organisait son Assemblée générale annuelle suivie d'une manifestation publique consacrée à la commémoration prochaine du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université.

Sous la présidence de M. André Leroux, l'Assemblée statutaire s'ouvrit par quelques instants de recueillement à la mémoire de M. le Recteur honoraire Léon Graulich, vice-président de notre Association depuis plus de 20 ans et de M. le Professeur Buttgenbach qui en fut secrétaire puis trésorier jusqu'en 1963.

Après avoir adressé des souhaits de bienvenue au très nombreux public, M. le Président remercia M. le Recteur qui avait bien voulu



Une vue de l'Assemblée.

rehausser cette manifestation de sa présence et avait une nouvelle fois accepté de nous recevoir dans son magnifique Institut.

Après approbation du procès verbal de l'Assemblée générale de 1966, M. Joseph Stassart, administrateur-secrétaire dégagea les traits

les plus caractéristiques de l'activité de l'Association <sup>(1)</sup> pendant l'année écoulée. MM. Jean-Marie Teheux et Louis Dols précisèrent et détaillèrent les efforts réalisés par le Secrétariat général et par le Centre d'information sur les carrières universitaires.

En l'absence de M. Albert Fettweis, administrateur-trésorier, M. le Président présenta ensuite le rapport financier. Les résultats de l'exercice 1966 sont encourageants et la rentrée supplémentaire due à l'ajustement de la cotisation des membres effectifs a permis de réaliser un boni appréciable.

Les objectifs des prix furent alors rappelés par M. le Président qui remercia chaleureusement les membres des commissions d'examen pour leur concours éclairé et M. le professeur Stassart, qui avait accepté de faire rapport sur la question.

Au nom du Conseil d'administration, il proclama les lauréats suivants en décrivant brièvement leurs mérites.

M<sup>mes</sup> Claudine Gothot-Mersch, chef de travaux à la Faculté de philosophie et lettres, pour son ouvrage sur la genèse de Madame Bovary, lumineuse synthèse de tout ce qui a été écrit sur la naissance et l'élaboration d'un des plus grands chefs-d'œuvre du roman français ;

Micheline Papier-Jamouille, assistant à la Faculté de droit, pour son traité sur le statut des représentants de commerce, conçu dans un esprit scientifiquement rigoureux et qui constitue un guide effectivement suivi par les tribunaux ;



Les lauréats 1967.

*De g. à dr.* : MM. Pierre Colman, Joseph Léonard-Etienne, Mmes Micheline Papier-Jamouille, Claudine Gothot-Mersch et M. Paul Léonard.

(1) On trouvera le texte du rapport d'activités en p. 63 de ce bulletin.

MM. Pierre Colman, chef de travaux à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, pour son remarquable ouvrage sur l'orfèvrerie religieuse liégeoise, première synthèse d'envergure sur ce sujet ;

Joseph Léonard-Etienne, assistant à l'Ecole d'administration des affaires, pour son ouvrage de recherches sur l'investissement et la rentabilité dans l'industrie liégeoise, résultat d'une longue et minutieuse enquête faite auprès des entreprises liégeoises ;

Paul Léonard, assistant à la Faculté des sciences, pour son importante et originale contribution à la théorie des problèmes aux limites étudiés dans le cadre de l'analyse fonctionnelle.

Après avoir félicité très chaleureusement les lauréats, M. le Président proposa la reconduction des mandats d'administrateur de MM. Camu, Delchevalerie, Dembour, Dessart, Esser, Guében, P. Laloux, R. Laloux, Leroux et Nagelmackers et l'élection au Conseil d'administration de plusieurs représentants d'Associations de diplômés de l'Université, tant régionales que facultaires.

Il s'agit de :

MM. Théo Darras, directeur de l'Hôpital de Kinshasa, past-président de l'Association des anciens de l'Université de Liège à Kinshasa. Albert de Scoville, professeur à l'Université de Lubumbashi, président de l'Association des anciens de l'Université de Liège à Lubumbashi.

Georges Stiennon, directeur-adjoint au Centre d'études nucléaires de Mol, président de la Section de la Campine de l'Association des amis de l'Université.

Albert Sambon, docteur en médecine, président de la Section Mons-Borinage de l'Association des amis de l'Université.

Gabriel Delrée, docteur en médecine, président de l'Association des médecins.

Louis Fraigneux, directeur des ventes honoraires de la S. A. Usines à Tubes de la Meuse, président de l'Association des licenciés et docteurs en Sciences économiques et commerciales.

Jacques Nyst, administrateur-directeur général à la Société des Transport intercommunaux de l'agglomération liégeoise, trésorier général de l'A. I. Lg.

Henri Sarlet, directeur du Laboratoire de contrôle et de recherches à la S. A. Carideng, président de l'Association des chimistes.

Carl Stainier, professeur à la Faculté de médecine, président du Cercle scientifique des anciens élèves de l'Institut de pharmacie Gilkinet.

M<sup>me</sup> Jeanne Wathelet-Willem, chef de travaux à la Faculté de philosophie et lettres, vice-présidente de l'Association des romanistes.

Au nom du Conseil d'administration, M. le Président proposa de désigner comme administrateur, M. le Recteur Marcel Dubuisson et le pria d'accepter la vice-présidence de l'Association.



Salué par de chaleureux applaudissements, M. le Recteur monta à la tribune et remercia le Président et les membres du Conseil d'administration.



M. le recteur M. Dubuisson remercie M. Leroux, président de l'Association.

Avant de clôturer la réunion statutaire par l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté le Roi <sup>(1)</sup>, M. le Président formula le vœu de voir s'allonger encore la liste de nos membres afin qu'en novembre prochain, un nombre impressionnant d'anciens soient présents pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Alma Mater liégeoise.

..

---

(1) *Texte du Télégramme à Sa Majesté le Roi.*

« Réunis en Assemblée Générale, les Amis de l'Université de Liège prient Sa Majesté le Roi, leur Président d'Honneur, de bien vouloir accepter l'hommage respectueux de leur indéfectible attachement ».

(s) A. LEROUX.  
*Président.*

M. A. MOLITOR, chef de cabinet de Sa Majesté le Roi, a fait parvenir à M. A. LEROUX la réponse suivante :

« Le Roi a été sensible aux sentiments d'attachement que vous lui avez exprimés à l'occasion de l'Assemblée générale de votre groupement. Sa Majesté m'a chargé de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses vifs remerciements.

(s) A. MOLITOR.



Après une courte interruption, M. le Président ouvrit la séance consacrée à la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université. Il donna un aperçu du programme des manifestations prévues par le Comité d'organisation présidé par M. le Recteur et annonça à l'assemblée les trois importantes réalisations mises en chantier par notre Association avec la collaboration des diverses Associations de diplômés et le soutien déterminant des Autorités académiques.

- a. *L'Annuaire général des Diplômés et Amis de l'Université* qui, suivant les estimations, comportera des renseignements sur plus de 16.500 personnes.
- b. *La Journée des Anciens et Amis de l'Université*, le 18 novembre prochain avec au sommaire une séance plénière, une visite au Sart Tilman, une réception et un banquet.
- c. *Un Colloque consacré à la «Formation continuée»*, sujet répondant à d'importantes préoccupations tant de l'Université que de ses diplômés aux prises avec l'évolution rapide des connaissances.

M. le Président remercia encore M. le Recteur de son généreux appui et donna la parole aux orateurs de la soirée <sup>(1)</sup> en évoquant leurs éminentes qualités et le rôle particulièrement important que chacun d'eux assume dans la préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire.



Une vue de la réception.

(1) On trouvera le texte de ces conférences en pp. 11 et suiv. de ce bulletin.

M. le professeur Stiennon prépare la publication d'une étude sur le rayonnement des Ecoles liégeoises aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles et une exposition sur les manuscrits des anciens maîtres liégeois de la même époque. Il nous parla de la période couvrant le Moyen Age, du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle.

M. le professeur Halkin, qui organise pour le 150<sup>e</sup> anniversaire, une évocation du premier Congrès international des étudiants qui s'est tenu à Liège en 1865, évoqua pour nous les temps modernes, de la fin du 15<sup>e</sup> à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

M. le professeur Florkin dirige la publication d'un ouvrage de chroniques retraçant le passé de l'Université et organisera également une exposition consacrée aux trois grands biologistes qui ont illustré notre Université : Schwaen, Van Beneden et Schmerling. Sous sa conduite, nous avons parcouru la période française, la naissance de l'Université de Liège, les régimes hollandais et belge jusqu'en 1935.

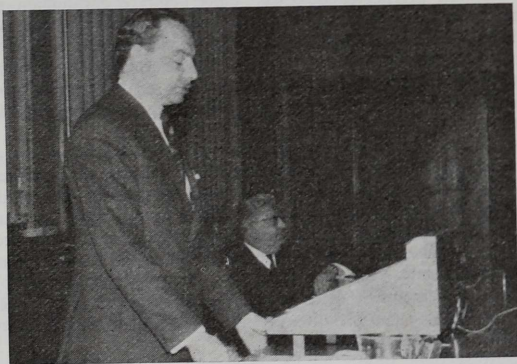
M. le professeur Demoulin préside pour sa part à la très lourde tâche que constitue l'élaboration du 3<sup>e</sup> *Liber memorialis* de l'Université. Il nous résuma les faits essentiels survenus au cours des trente dernières années d'existence de notre Alma Mater.

Une réception clôtura cette soirée très réussie.

## Les Ecoles liégeoises au moyen âge

Jacques STIENNON,

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres



A première vue, il peut paraître étrange d'évoquer le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Liège en remontant aux siècles lointains du moyen âge.

Ce rappel est pourtant justifié. Il est certain, en effet, que lorsque Liège fut choisie, en 1816, pour être le siège d'une Université, le souvenir d'une renommée ancienne a dû jouer un rôle, à côté des considérations d'ordre économique et politique. En tout cas, certains maîtres y ont été sensibles. En 1824, Warnkoenig, le grand historien du droit, obtenait la cession, à l'Université de Liège, des manuscrits de Saint-Trond, reflet de l'enseignement liégeois du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, afin qu'ils puissent — comme le disent les considérants qui ont motivé l'arrêté royal — servir encore aux études.

Laissant à d'autres le soin de replacer la création de l'Université dans les conditions économiques, sociales et politiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle, je me limiterai à retracer, dans ses lignes générales, ce qu'on pourrait appeler la préhistoire de notre Alma Mater, tout en m'efforçant de montrer que l'institution qui nous est chère continue — avec les méthodes nouvelles que réclament des temps nouveaux — une grande tradition médiévale.



Les sources de cette tradition médiévale remontent au IX<sup>e</sup> siècle, et comment s'en étonner ? Liège se trouve au cœur du royaume carolingien, au centre des domaines patrimoniaux de la dynastie des Pippinides, solidement établie sur les deux rives de notre Meuse et d'où sera issu Charlemagne, qui fit d'Herstal une de ses résidences préférées. Lorsqu'on jette un coup d'œil sur une carte des itinéraires de Charlemagne, on ne peut manquer d'être frappé par la fréquence des déplacements du souverain sur la ligne qui va de Compiègne à Paderborn et qui passe par Liège. C'est également à l'évêque de Liège Gerbald que Charlemagne écrivit une lettre qui concerne la formation religieuse des fidèles et les études du clergé.

La situation privilégiée de Liège dans l'empire carolingien ne fut pas altérée lorsque ce dernier fut divisé après la mort de Charlemagne. La ville se peuple et s'accroît, les murs des églises se couvrent de compositions picturales évoquant les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Et au-dessus des toits des maisons se dressent les tours du palais épiscopal, un palais épiscopal décoré de peintures murales et de vitraux.

Cette description, ces renseignements nous les devons à un grand lettré venu d'Irlande et installé à Liège où il jouissait de la protection de l'évêque Hartgaire, puis de son successeur Francon. Avec Sedulius — c'est ainsi qu'il s'appelle — nous tenons la première personnalité qui, dans l'histoire liégeoise, représente le type même de l'intellectuel. Et puisque mon exposé s'inscrit dans la préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire de notre Université, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler que c'est sur les bancs de cette dernière qu'un jeune étudiant — Henri Pirenne — élabora sur Sedulius une étude qui devait être la première publication de notre grand historien.

En cette seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, Liège n'est d'ailleurs pas le seul foyer intellectuel du diocèse dont elle est la capitale. A l'abbaye de Stavelot, un moine nommé Christian se signale suffisamment par sa science et son érudition pour que les spécialistes de la littérature latine médiévale le comptent parmi les représentants les plus qualifiés de la renaissance carolingienne.

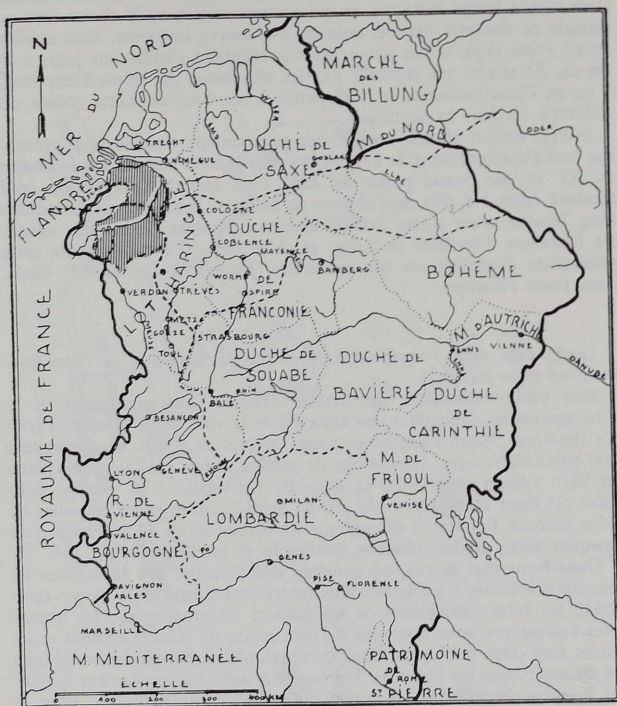
Il exerçait, dans la vénérable abbaye ardennaise, les fonctions d'écolâtre, de directeur de l'école, et ses écrits prouvent les connaissances précises qu'il avait sur la géographie de l'Europe, sur la topographie des Alpes et de la Bourgogne ainsi que sur les mœurs des Basques et des peuples de la péninsule ibérique.

Mais un événement funeste allait interrompre cette activité intellectuelle. En 882, les Normands envahissent le pays mosan, s'emparent de Liège, incendient sa cathédrale, ses maisons et portent leurs ravages jusqu'à Stavelot.

Pour trouver, dans le pays de Liège, des témoignages d'un enseignement organisé, d'une activité pédagogique et scientifique qui va faire de Liège un des principaux foyers intellectuels de l'Europe médiévale, il faut passer à la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, et concentrer son attention sur les deux siècles suivants.



A partir de cette époque, le développement des écoles liégeoises est fonction d'une institution : celle de l'Église impériale. Le cadre politique demande à être soutenu par une charpente intellectuelle solide. Rathier, moine de Lobbes, alternativement évêque de Liège et de



La situation du diocèse de Liège dans l'empire germanique.

Vérone, peut, malgré les aléas d'une carrière mouvementée, jeter les germes d'une moisson culturelle qu'il avait arrachés aux terres mêmes de la latinité. Un de ses disciples, Eracle, fonde l'enseignement liégeois, dès son accession au trône épiscopal. Mais il était donné à Notger d'imprimer à ce mouvement une impulsion décisive, dans une Cité en pleine expansion, et d'où sont absentes les terreurs de l'an mil.

Cette énergie intellectuelle, Liège la puise surtout à des sources d'origine française : à Reims d'abord, où Gerbert d'Aurillac a été

écolâtre, dont il est devenu archevêque, qu'il quittera pour être pape sous le nom de Silvestre II, et d'où cet homme de savoir universel entretiendra avec Notger de Liège une correspondance assidue et informera les recherches de son secrétaire Hériger de Lobbes sur les mathématiques ; à Chartres ensuite, où enseigne le célèbre Fulbert, clerc italien formé à Reims, et qui groupe autour de sa chaire tout un cénacle de disciples liégeois dont on a conservé les noms. Sans oublier Paris, Paris déjà, où le jeune liégeois Hugbald s'enfuit un jour, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, est recueilli par les chanoines de Sainte-Geneviève, y reçoit l'enseignement, et le dispense à son tour sur cette colline où s'élèvera un jour la Sorbonne.

Si l'on voulait choisir ensuite une personnalité dont le nom symbolise tout l'enseignement de Liège et la plus grande part de son influence au XI<sup>e</sup> et une bonne partie du XII<sup>e</sup>, c'est évidemment Wazon qu'il faudrait citer. Né près de l'abbaye de Lobbes, instruit dans ce monastère, Wazon avant d'être évêque exercera pendant de longues années les fonctions d'écolâtre de Liège et, à ce titre, il a formé toute cette génération d'intellectuels qui essaimera, jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, dans toute l'Europe.

∴

Quelle était alors l'organisation pratique des écoles et de l'enseignement en pays mosan ?

Une école cathédrale, des écoles attachées aux collégiales de la Cité, des écoles dépendant des abbayes de la ville et du diocèse. Parmi ces dernières, Saint-Laurent et Saint-Jacques de Liège se distinguent tout particulièrement. Il convient de relever le fait puisque le domaine du Sart Tilman où s'édifie la nouvelle Université était partagé jadis entre ces deux monastères : le gril de Saint-Laurent et les coquilles de Saint-Jacques figurent d'ailleurs sur les armoiries de l'Université pour marquer cette double filiation matérielle et intellectuelle.

Dans beaucoup de cas, on constate une division, une bipartition au sein de ces écoles : les unes, dites intérieures, forment le clergé épiscopal, les futurs chanoines ou les novices de monastères, les autres, dites extérieures, sont réservées à l'instruction de laïcs. Les unes et les autres sont dites publiques, dans ce sens qu'elles accueillent aussi bien les étrangers que les Liégeois. Un écolâtre suffit habituellement à assurer l'enseignement dans les écoles collégiales et monastiques. Pour la cathédrale, l'écolâtre est assisté d'une équipe de professeurs. Il est souvent difficile de distinguer l'affectation précise de chacun de ceux-ci.

Quant aux disciplines enseignées, ce sont celles du *trivium* et du *quadrivium* : d'une part la grammaire, la rhétorique et la dialectique — c'est-à-dire les *lettres* — d'autre part l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique — correspondant aux *sciences* : le tout en latin, et à niveau qui variait suivant l'importance de l'établissement. Le cycle des sept arts libéraux pouvait d'ailleurs être complété par l'étude de la théologie ou de certaines branches facultatives, comme





le droit et la médecine. Les cours consistaient en lectures, en exposés théoriques, en questions et discussions.

Une place était également réservée aux excursions pédagogiques. Anselme, chroniqueur liégeois du XI<sup>e</sup> siècle, nous décrit Notger emmenant avec lui en voyage sous la conduite d'un de ses chapelains, quelques étudiants chargés de livres, de tablettes de cire et de l'abaque nécessaire à l'enseignement.

Les sources nous ont conservé les noms de quelques-uns de ces étudiants qui fréquentaient les écoles liégeoises.

On rencontre notamment Adelbold, futur évêque d'Utrecht de 1010 à 1027, Gunther qui sera plus tard évêque de Salzbourg, en 1024-1025, Siegfried abbé de Tegernsee de 1046 à 1067, Leofric, qui occupera de 1046 à 1072 le siège épiscopal d'Exeter et remplira les fonctions de chapelain d'Edouard le Confesseur, Frédéric qui deviendra pape en 1057 sous le nom d'Etienne IX, Cosmas, doyen du chapitre cathédrale de Prague de 1100 à 1123 et bien d'autres encore.

En même temps, des maîtres d'origine liégeoise iront dispenser leur savoir hors des frontières du diocèse. Citons par exemple, Durand écolâtre à Bamberg avant de devenir évêque de Liège, Adelman écolâtre à Liège avant d'occuper, en 1055, le siège épiscopal de Brescia, Gozechin qui enseigna à Mayence où il mourut vers 1081.

L'aire d'expansion de l'enseignement liégeois va des Cornouailles à la Bohême et à la Pologne, de la Normandie à la Saxe, de la Catalogne à la Zélande.

Pour reconstituer la physionomie de cet enseignement, les historiens liégeois ont, sur leurs confrères étrangers, l'inestimable avantage de posséder un livre, un manuel dans lequel un maître liégeois du début du XI<sup>e</sup> siècle a condensé, au soir de sa vie, la substance même de son enseignement.

L'œuvre d'Egbert renferme des sentences latines, plus de 200 dictons puisés dans le trésor de la sagesse populaire du pays mosan, des contes, des devinettes, des énigmes, des thèmes d'élocution et de dissertation, des anecdotes moralisantes qui font de cet ouvrage, comme l'a reconnu avant nous « un des plus importants monuments de la poésie gnomique du moyen âge ».

Dans le même ordre d'idées, Gozechin, qui fut écolâtre à Liège avant de l'être à Mayence, nous a laissé, dans une lettre, le schéma d'une leçon de géographie, qui a précisément pour thème l'agglomération liégeoise.

La leçon se déroule suivant un plan logique : situation générale de la ville, éléments de géographie physique, mise en valeur du caractère fluvial de la cité et de l'importance du Publémont, notes de géographie appliquée à cette situation particulière, et aperçu des ressources maraîchères et résidentielles des faubourgs.

En voici quelques extraits :

« Liège, à l'Ouest, est doucement soulevée par des côteaux que ne surplombe aucune éminence, soulevée aussi par les collines jumelles du Publémont qui, sur son échine sans hardiesse, abrite quatre commu-



nautés régulières. Grâce à cette double colline, souplement dessinée, Liège, comme une poule qui protège ses poussins, recueille ainsi sous ses ailes, réchauffe et nourrit ses enfants, et elle les conduit, les éduque et les instruit dans tout ce qui concerne la vie civile et les mœurs.

Contribue aussi à la sécurité du site et à son ravitaillement, par son cours sans brusquerie, la Meuse aux deux branches, le fleuve le plus remarquable de nos contrées. Cette Meuse coule, généreuse par l'abondance des poissons qu'elle procure non seulement aux citadins mais aussi aux habitants du plat-pays ; elle se prête au trafic des marchandises les plus variées et on peut l'utiliser pour toutes sortes de commodités. »

Mais Gozechin doit bien l'avouer, elle présente aussi des inconvénients :

« Lorsque, par exemple, la Meuse assiste au banquet des dieux avec ses frères les cours d'eau enfantés par les nuages et qu'elle pénètre,



Sedes Sapientiae (XIII<sup>e</sup> siècle).  
Liège, église paroissiale de Saint-Jean l'Évangéliste.

déjà épuisée par de longs efforts, dans le palais de Junon avec le roi Eole et ses bourrasques, ce dernier la gorge de pluies et de neiges, et elle en sort complètement ivre. Rassemblant alors la masse de ses affluents comme une armée en ordre de bataille, elle se déchaîne par tout le pays en flots grondants, comme une bacchante furieuse, renversant, emportant tout sur son passage ».

J'arrête ici ces citations, pour souligner le goût de la culture classique que certaines d'entre elles impliquent. A un confrère qui lui opposait la sentence horatienne : « Ils changent de ciel, ils ne changent pas de cœur ceux qui courent au-delà des mers », Gozechin rétorque « Mais si ! Ceux qui sillonnent les océans, peuvent changer de dispositions d'esprit en même temps qu'ils changent de ciel. Imaginez, dit-il, un étranger débarquant à Athènes. Nourri là-bas du sel de la science, il échangera bientôt la sagesse contre la sottise ». Autrement dit le séjour à Liège, cette autre Athènes, peut transformer le jeune étranger qui vient y faire ses études « quia Leodium vera viva civitas est et beatus locus » parce que Liège est vraiment une cité vivante et un lieu béni des dieux.

C'est cet enseignement, c'est ce climat de ferveur intellectuelle qui préparera, dans le domaine de l'art, trois des grands chefs-d'œuvre dont peut s'enorgueillir l'Europe romane :

— l'église de l'abbaye de Cluny, dont l'architecte en 1088 fut Hézelon, ancien chanoine de Liège, qui, grâce à des connaissances mathématiques et physiques très sûres, édifia ce qui fut la plus grande basilique de la chrétienté,

— les fonts baptismaux de Notre-Dame, cette merveille de classicisme et de technique, que nous pouvons admirer tous les jours à Saint-Barthélemy, comme nous pouvons admirer tous les jours à Saint-Jean la *Sedes Sapientiae*, la splendide sculpture sur bois de Notre-Dame de la Sagesse et de la Science.

Mais toute floraison a ses périodes de déclin. L'enseignement liégeois n'a pas échappé à ce sort commun.

Tant que l'institution de l'Eglise impériale a fonctionné efficacement, tant qu'elle a correspondu à une réalité vivante, qui assurait l'ordre et stimulait les énergies, les écoles du pays mosan ont pu rayonner et développer leur influence. Mais quand la structure politique a commencé à s'effriter, les ressources intellectuelles du pays de Liège n'ont plus trouvé cette clientèle internationale qui assurait leur réputation.

Ces que les temps ont changé. Conséquence du développement urbain, d'autres écoles sont nées en Europe et concurrencent celles du pays mosan. Or, celles-ci, toujours nombreuses, cultivent plus, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les bizarreries du style et du goût que la dialectique et la pensée rationalisante qui font à la même époque la fortune d'Abélard et des centres d'enseignement français. En outre, les écoles extérieures des monastères ferment peu à peu leurs portes. Une nouvelle organisation scolaire va naître et, avec elle, une nouvelle époque : celle des Universités proprement dites.

A ces Universités, et notamment à celle de Paris, des maîtres lié-

geois vont en tout cas prêter le concours de leur science. Je n'en veux pour preuve que l'exemple d'un chanoine de Saint-Lambert, Godefroid de Fontaines, dont l'enseignement a été excellemment étudié par mon collègue M. Jean Lejeune.

Issu du lignage célèbre des Awans, Godefroid de Fontaines professa à Paris pendant quinze années, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, comme titulaire de l'une des douze chaires de théologie à la Sorbonne.

C'est au cours des discussions quodlibétiques qu'il eut l'occasion d'exposer ses idées politiques et sa théorie de la science du gouvernement, basée sur le système aristotélicien. Le savant docteur établit le caractère transcendant de la société et de la patrie sur les individus qui les composent ; il défend avec vigueur la légitimité de la loi civile, la nécessité de l'élection du prince, le libre consentement à l'impôt, le respect du droit des autorités inférieures. Traduisant ces principes dans les faits, Godefroid de Fontaines s'opposera en 1305 à l'évêque qui veut rétablir les privilèges des patriciens. Dans son enseignement et dans les actes, il apparaît — ainsi que le souligne M. Lejeune — comme un des précurseurs de cette paix de Fexhe qui, en 1316, établit la constitution mesurée du pays de Liège. De sa petite patrie liégeoise et du grand creuset d'idées que représente Paris, Godefroid des Fontaines a pu ainsi tirer la substance active de son enseignement.

Mais Paris n'est pas le seul centre d'attraction pour de jeunes intelligences avides de s'instruire et de se former. Avignon où la papauté a transféré sa résidence draine tout naturellement vers elle ceux qui veulent vivre l'aventure de l'esprit. Parmi ceux-ci, isolons un enfant de Liège, Johannes Ciconia, né vers 1335-1340. D'après le savant travail que lui a consacré ma collègue Madame Suzanne Clercx, Ciconia aurait reçu sa première instruction musicale dans la Cité ardente. C'est en Avignon que nous le retrouvons, dans la suite du fastueux cardinal Albornozy, et c'est à son retour à Liège qu'il va s'imposer comme un des maîtres de ce nouveau langage musical européen que l'on désigne sous le nom d'*ars nova*.

Au moment où Ciconia meurt à Padoue en 1411, qualifié de « *musicus famosissimus in orbe* », sa ville natale nous apparaît, en ces premières années du XV<sup>e</sup> siècle, dans toute la splendeur de son fleuve, de ses églises, de sa cathédrale, dans l'animation de ses activités commerciales et de sa vie quotidienne, que van Eyck a fixée à jamais dans le tableau célèbre de la Vierge du Louvre.

Mais ce qui aurait pu être pour Liège un siècle d'or, va être inéluctablement un siècle de malheur. En 1468, les troupes de Charles le Téméraire incendient la ville, massacrent ses habitants et emportent les trésors que l'art et qu'une longue tradition de culture et d'enseignement avaient accumulés. Les survivants quittent la ville en ruines et entament un difficile exode. Parmi ceux-ci se trouve un jeune imprimeur, Guillaume le Roy. Comment pourrait-il exercer son industrie dans une cité privée de débouchés et qui doit d'abord panser ses plaies ? Voilà pourquoi Lyon — et non pas Liège — deviendra bien-



tôt, grâce au talent de ce typographe, la grande métropole de l'imprimerie naissante.

Mais sous les cendres et les décombres, des germes refusent obstinément de mourir. Ils écloront un jour, porteurs d'espérances et de promesses.

Ces espérances et ces promesses, qui se sont traduites, dans le domaine de l'enseignement, par des actions positives, je laisse à M. Halkin le soin de vous les présenter. Elles prouvent que, malgré les revers et les désastres, la volonté de culture des Liégeois reste intacte et qu'ils entendent prendre aussi leur part dans le mouvement de l'humanisme et de la Renaissance.

Jacques STIENNON.



Le baptême du Christ.

Liège, église Saint-Barthélemy, fonts baptismaux. 1107-1118.



## L'aspiration vers un enseignement supérieur, de la Renaissance à la Révolution

Léon-E. HALKIN,  
Professeur à la Faculté de philosophie et lettres



La tranche d'histoire que j'ai l'honneur de vous présenter s'inscrit entre deux désastres : celui de 1468 et celui de 1794 ; celui que nous apporta le Téméraire et celui que nous valut la Révolution.

Ces trois siècles, si féconds en tant de domaines, ne sont pas bien riches en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Nous allons parcourir une période modeste, une période de transition entre l'éclat des écoles médiévales et l'épanouissement de notre vie universitaire actuelle.

Je m'efforcerai, avec une sympathie qui n'exclut pas l'objectivité, de dessiner, en quelques traits, les grandes étapes de cette évolution.

Une époque historique qui s'ouvre avec la Renaissance ne peut être sans signification, à Liège comme ailleurs, à Liège plus qu'ailleurs.

En effet, la Renaissance à Liège, — ralentie par les guerres civiles du XV<sup>e</sup> siècle, — fleurit et triomphe au siècle d'Erard de la Marck et de Lambert Lombard.

Déjà en 1496, un événement important est à signaler ici : l'installation à Liège d'un collège de Jérômites ou Frères de la Vie Commune. Le Gymnase de Saint-Jérôme s'élevait là où nous voyons aujourd'hui les bâtiments universitaires de la place Cockerill et de la place du Vingt-Août.

Ces religieux, — les Jérômites, — ont joué un rôle important dans la formation de la jeunesse liégeoise. Pendant près de quatre-vingt-dix ans, — soit durant trois générations, — ils ont appris les belles lettres, c'est-à-dire surtout le latin et le grec, à des milliers d'élèves. Au témoi-



Sous le numéro 48, Couvent des Jérômites. Détail du grand plan de Blaeu. *Novum ac magnum theatrum urbium Belgicae*, Amsterdam, 1649.

gnage du grand pédagogue Jean Sturm, qui suivit les cours du collège et qui en apporta l'esprit à Strasbourg, la maison comptait environ 1.600 élèves répartis entre les six classes d'humanités et les deux cours supérieurs, où l'on enseignait les mathématiques, le droit, la logique et la théologie.

Cependant, et sans que nous puissions en déceler les causes, l'heure de la décadence ne tarda pas à sonner pour le collège liégeois. Dès le

milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, on vit diminuer la population scolaire des Jérômites, si bien que la vigueur primitive de la communauté paraissait plus que compromise.

Les princes-évêques résolurent alors de fonder un autre collège dont la direction serait confiée à l'ordre nouveau des Jésuites. Ces derniers leur semblaient l'emporter sur les Jérômites par l'excellence de leurs méthodes pédagogiques comme par le zèle de leur activité proprement religieuse.

Ce projet de collège nouveau était associé à une autre fondation non moins urgente, celle d'un Séminaire. On sait que le Concile de Trente, en 1563, ordonna la création des Séminaires diocésains pour la formation du clergé paroissial.

A Liège, dès 1561, donc bien avant le décret conciliaire, un *collegium publicum* fut préconisé à cette fin. Il ne s'agissait pas d'une Université, comme on l'a souvent affirmé, mais d'un Séminaire avant la lettre, destiné aux clercs pauvres et placé sous la direction de la Compagnie de Jésus.

Des difficultés financières imprévues retardèrent longtemps la réalisation de ce programme raisonnable.

En fait, les Jérômites ne se laissèrent pas évincer de gaieté de cœur. Ce ne fut qu'en 1582 que les Jésuites les remplacèrent dans leur propre maison et il fallut encore dix ans pour organiser le premier Séminaire liégeois.

Ce que valait l'enseignement dans ces collèges de notre Quartier Latin, nous le savons par leur succès même et aussi par la reconnaissance de leurs anciens élèves.

Je ne citerai que deux textes, mais ils sont savoureux.

En 1543, Georges Macropedius, humaniste renommé, décrit Liège et vante la précocité de ses écoliers qui, dit-il « dès l'âge de sept ans, savent parler le latin et, avant d'avoir quatorze ans, l'écrivent si bien, en prose et en vers, qu'ils peuvent rivaliser avec n'importe quel poète ou orateur ».

Près d'un siècle plus tard, un chroniqueur obscur et naïf mais combien enthousiaste s'exprime dans des termes trop semblables pour qu'ils soient le résultat d'une observation personnelle :

« Comme surtout, écrit-il, c'est un plaisir de rencontrer ces petits enfants, le latin ordinairement parler, dialectalement discuter, rationnellement discerner la langue grecque, lire, parler et interpréter les phrases de Cicéron et de Virgile, tant en prose qu'en vers ».

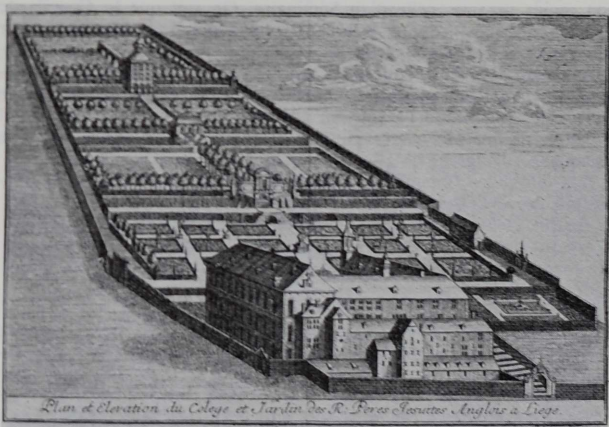
Un éloge aussi massif n'est pas à prendre au pied de la lettre. Oublions ou négligeons l'hyperbole pour ne retenir que l'essentiel : les élèves des Jérômites et des Jésuites apprenaient à parler au moins le latin en prose et peut-être en vers, ce qui n'est pas mal pour leur époque, et est impensable pour la nôtre...

D'enseignement supérieur, il n'est pas encore question. Toutefois, à plusieurs reprises, entre 1598 et 1648, les Jésuites de Liège s'effor-



cèrent d'ouvrir des cours pour élèves formés. Chaque fois, l'hostilité jalouse de l'Université de Louvain, alors fermée à toute idée d'essaimage, mit un terme à ces espoirs et Liège ne connut que d'éphémères essais d'enseignement philosophique.

Cependant, il faut noter ici le cas très curieux des Jésuites anglais. Ceux-ci s'étaient réfugiés dans notre ville pour fuir la persécution et pour former leurs jeunes confrères destinés à la périlleuse mission d'Angleterre.



Vue du couvent des Jésuites anglais, extraite de Saumery, *Les Délices du Pays de Liège*, t. 1, Liège, 1738.

La maison avait été fondée en 1614, là où se trouve encore l'hôpital dit des Anglais, par John Gérard, qui devait mourir sur l'échafaud dans sa patrie. Le Collège Anglais de Liège était réservé à l'enseignement de la philosophie et de la théologie. Sa renommée élargit bientôt les rangs des auditeurs. Comme les cours avaient lieu en latin, la différence des langues maternelles des professeurs et des élèves ne mettait entre eux aucun obstacle infranchissable.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, — le Siècle des Lumières, — la situation générale des études se modifia rapidement grâce à la croissante laïcisation des écoles et des programmes.

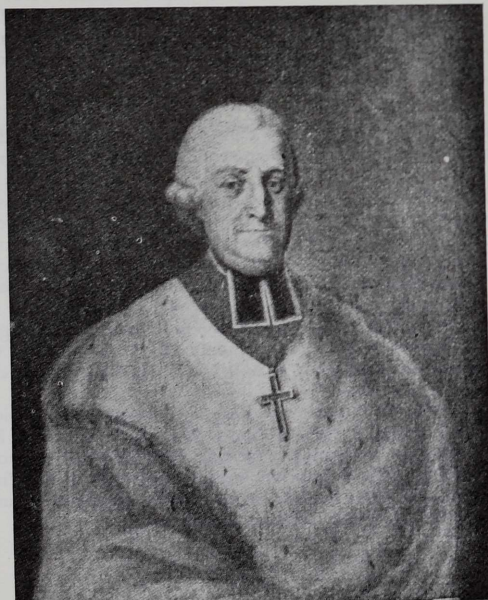
Chez nous comme ailleurs, les résultats de cette évolution se firent sentir, mais ils n'eurent jamais un aspect révolutionnaire. Le clergé conserva une bonne part de son influence sur l'enseignement, comme il était fatal dans une principauté ecclésiastique.

Le changement est toutefois manifeste avec le prince-évêque Velbruck, grand ami des lettres, des arts et de la philosophie.

C'est ce prélat éclairé qui suscita chez nous tout un enseignement technique par la fondation d'une Ecole d'architecture en 1774, d'une Académie de peinture, de sculpture et de gravure en 1775 et d'une Ecole de mathématiques en 1781. Le successeur de Velbruck y ajouta une Ecole de droit en 1785.

Liège n'avait pas encore d'Université, à peine un Centre universitaire !

La suppression de l'ordre des Jésuites, en 1773, avait fâcheusement compromis pourtant les chances de notre ville dans le domaine des études. D'un trait de plume, deux communautés vivantes et influentes disparaissaient : celle des Jésuites wallons, successeurs des Jérômites sur les rives de la Meuse, celle des Jésuites anglais appuyée sur les contreforts de la citadelle.



Portrait de Velbruck appartenant au comte M. d'Ansembourg, d'Amstenraedt, Limbourg hollandais.

Extrait de l'étude de Georges de Froidcourt : *Les Portraits de Velbruck*, Liège, 1949.

C'est encore Velbruck qui imposa ici les solutions du bon sens et de la générosité.

A la place des Jésuites wallons, le prince installa le Grand Collège qu'il confia au clergé séculier. Mais que faire des Jésuites anglais ? Il n'était pas question de les renvoyer dans leur pays qui ne voulait plus les connaître. Velbruck autorisa les trente-sept religieux sécularisés, — vingt-deux Anglais, dix Américains, quatre Français et deux Ecosais, — à résider dans leur ancien couvent, adroitement rebaptisé du nom d'Académie anglaise.

Dans cette Académie, non seulement les jeunes Anglais mais aussi les étudiants de notre pays pouvaient suivre un enseignement complet. Le plan des études comportait les langues anciennes et modernes, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique, l'astronomie, la philosophie et, pour couronner le tout, le dessin, la musique, la danse et les sports (cricket et jeu de paume).

L'Académie anglaise, comme il est naturel, donna surtout à nos pères le goût et la connaissance de la langue anglaise. Avec le pensionnat allemand des Guillemins, — hors ville jadis, près de là où s'élève aujourd'hui la gare des Guillemins, — nous avions donc notre premier service des langues vivantes, section anglaise, section allemande...

Dans tous les établissements d'instruction que je viens de citer, professaient des pédagogues éminents, parmi d'autres justement oubliés.

A Liège, durant les trois siècles qui unissent la Renaissance à la Révolution, il y avait eu des disciples d'Erasme ou de Juste Lipse, de Descartes ou de Gassendi, mais ces maîtres prestigieux trouvèrent peu d'émules dignes d'eux parmi les anciens élèves de nos collèges.

Que manquait-il à ces Liégeois, si bons latinistes ou tellement ouverts aux mathématiques, pour devenir, eux aussi, des maîtres incontestés ? La bonne volonté, certes non, mais un enseignement supérieur. Oserais-je dire : un encadrement supérieur, avec tout ce qu'il comporte de servitudes, et aussi de possibilités, d'aide et d'encouragement à la science ?

Où allaient-ils se former, ces Liégeois, lorsqu'ils en avaient les moyens ? A Louvain, à Paris, à Pont-à-Mousson, à Reims ou à Cologne, mais toujours à l'étranger puisque la principauté ne possédait pas d'université. Aller à Louvain même, c'était passer une frontière d'Etat, beaucoup plus sensible alors que la frontière linguistique, aller à l'Université, c'était toujours s'expatrier.



En y réfléchissant bien, l'histoire que je viens de retracer sommairement ne ressemble que de loin à un glorieux palmarès : des efforts méritoires, des essais presque héroïques, des réussites isolées, mais point de tradition enracinée. L'histoire culturelle de Liège en ce temps est celle d'une carence, mais aussi d'une exigence, d'un appel à un enseignement supérieur organisé, outillé, ouvert à toutes les opinions, à toutes les classes sociales et surtout à toutes les sciences : *Universis disciplinis*. Ce sera la devise de notre Université !

Léon-E. HALKIN.

---

"L'EAU,,  
légère et agréable

pour vos drinks  
et vos  
rafraichissements



**CHEVRON**  
AUX GAZ NATURELS

*Banque  
de Paris  
et des  
Pays Bas*

BRUXELLES

31, RUE DES COLONIES

ANVERS

85, MEIR

GAND

7, KOUTER

LIÈGE

17d Bd D'AVROY

SUCCURSALES : ALGER ♦ AMSTERDAM  
CASABLANCA ♦ GENÈVE ♦ MARSEILLE  
ROTTERDAM

Filiales à Léopoldville ♦ Londres ♦ Luxembourg  
New-York

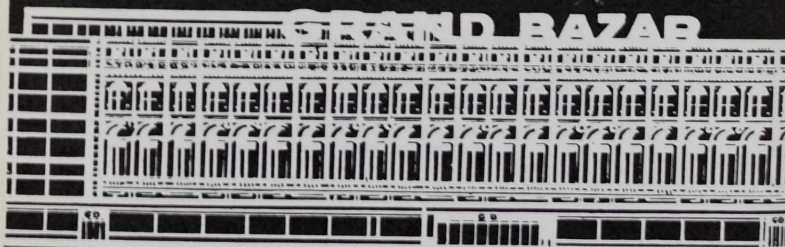
Correspondants dans le monde entier

SIÈGE SOCIAL : PARIS -3, RUE D'ANTIN

Filiale : BANQUE DE FINANCEMENT, s.a.

Bruxelles - Anvers - Bruges - Charleroi -  
Courtrai - Eeklo - Gand - Genk - Hasselt -  
Liège - Saint-Nicolas-Waes

LE GRAND  
magasin  
d' une  
GRANDE VILLE



GB

*Grand Bazar*  
LIEGE VERVIERS JEMEPPE SERAING

## Les Etablissements d'enseignement supérieur à Liège de 1794 à 1935

Marcel FLORKIN

Professeur à la Faculté de médecine



Le 8 mai 1793, les Conventionnels, ayant reçu les documents relatant les résultats du plébiscite organisé dans la Principauté de Liège, décrétaient la réunion de cette principauté à la République française. Le 27 juillet 1794, l'armée de Jourdan entrait à Liège et le lendemain, l'un des députés liégeois à la Convention, Nicolas Bassege, y prononçait un grand discours, commençant en ces termes : « Liège est libre, législateurs ! Après tant de maux et d'orages, la voici donc enfin au port. » C'est ce que mon collègue et ami L. E. Halkin appelle un désastre. Tout dépend évidemment des opinions...

Le 2 octobre 1794, le couvent du Val des Ecoliers est transformé en « Hospice de l'Egalité » consacré « à recevoir et soigner les braves libérateurs des Liégeois ». La figure 1 représente le couvent du Val des Ecoliers tel qu'il se présentait à l'époque. L'église a disparu, mais le bâtiment du couvent existe aujourd'hui encore.



Si, au boulevard de la Constitution, vous regardez, à travers sa porte principale, la Caserne des Ecoliers, vous pouvez encore aujourd'hui voir au centre de la cour le bâtiment de l'ancien couvent. Aussitôt après l'entrée à Liège des soldats de Jourdan, l'un de leurs officiers de santé, Gruysard, a ouvert dans ce bâtiment un cours d'anatomie humaine, portant sur l'ostéologie pendant la première année, et sur la myologie pendant la seconde. Sans doute, au cours des siècles antérieurs avait-on beaucoup enseigné à Liège la philosophie, la théologie et les langues mortes. Pour la première fois y était organisé un enseignement anatomique du niveau supérieur. Le fait mérite d'être souligné.

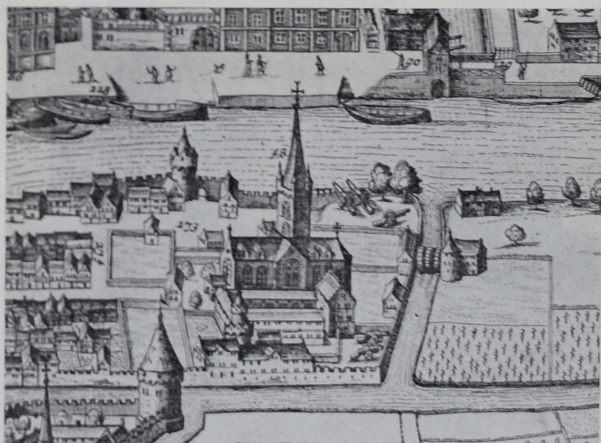


FIG. 1. — Le couvent du Val des Ecoliers au XVII<sup>e</sup> siècle. Détail de la vue de Liège de Milheuser. L'église fut démolie en 1811, mais le bâtiment à deux étages subsiste dans la cour de l'actuelle caserne des Ecoliers, boulevard de la Constitution.

Il est convenu de dire que le régime hollandais et le roi Guillaume I<sup>er</sup> ont pour la première fois doté le Pays de Liège d'un enseignement universitaire. Pourtant, en droit comme en fait, la première charte universitaire du Pays de Liège fut le décret impérial du 17 mars 1808, portant organisation de l'*Université impériale* et désignant Liège comme siège d'une académie c'est-à-dire notamment comme siège d'une Faculté des Lettres et d'une Faculté des Sciences. Le recteur de la nouvelle académie, Franz-Antoine Percelat, né à Strasbourg le 13 août 1764, proposa de créer d'abord la Faculté des Sciences et il justifiait cette priorité par les activités industrielles des quatre départements composant le territoire de son académie, ceux de l'Ourte, de la Meuse-inférieure, de la Roer et de Sambre-et-Meuse. Le grand-

maître de l'Université Impériale créa la Faculté des Sciences de Liège par un arrêté du 25 septembre 1811, qui est donc la date réelle du début, à Liège, de l'existence des institutions universitaires. Percelat cumulait avec sa charge de recteur celle de doyen de la nouvelle Faculté, installée dans le bâtiment occupé actuellement par l'Université de Liège et qui abritait aussi les classes du Lycée de Liège. L'arrêté de fondation de la Faculté des Sciences lui avait donné un corps professoral composé de Percelat, de Claude Landois, de Charles Delvaux et de Jean-Michel Vanderheyden.

Claude Landois, professeur d'histoire naturelle à la nouvelle Faculté, était né à Châlons-sur-Marne le 26 mars 1750. Ancien moine bernardin, il avait, avant le Révolution, enseigné la philosophie. Après avoir été professeur d'histoire naturelle à l'École Centrale de la Marne, il était devenu, le 17 mai 1804, censeur des études au Lycée d'Amiens puis, en 1809, professeur de sciences physiques au Lycée de Liège. Charles Delvaux, né à Rochefort le 25 juillet 1782, avait étudié la médecine à Paris, où il avait été reçu docteur en 1806. Il avait ensuite été professeur de sciences physiques au Lycée de Liège. Il devint professeur de physique et de chimie à la nouvelle Faculté. Jean-Michel Vanderheyden, le quatrième professeur, était né à Maeseyck le 30 septembre 1768. Il avait été professeur à Louvain, puis, après la suppression de cette université, était devenu professeur à l'École Centrale de Liège, puis au Lycée. Docteur en Sciences en 1810, Vanderheyden était chargé, dans la nouvelle Faculté, des enseignements du calcul différentiel et intégral, de la mécanique et de l'astronomie.

L'installation de la Faculté des Sciences eut lieu le 8 décembre 1811 à huit heures du matin. Au cabinet du recteur, se réunirent les inspecteurs et les autres membres de l'académie, le proviseur et les autres fonctionnaires du Lycée. En cortège, ils se rendirent à l'église du Lycée où ils entendirent le *Veni Creator* et la messe. Puis le cortège se dirigea vers la grande salle de l'académie où le recteur, encadré par les inspecteurs, félicita les nouveaux professeurs de la Faculté des Sciences et évoqua la proche création d'une Faculté des Lettres. Après lecture des arrêtés de création, du programme des cours et des articles de la loi du 17 mars 1808 concernant les obligations que tous les membres de l'Université impériale devaient contracter par serment, chaque membre de la nouvelle Faculté vint prêter ce serment auprès du recteur.

L'enseignement débuta le 9 décembre, selon un programme établi au cours de la séance de Faculté du 19 octobre 1811. Percelat, recteur de l'académie et doyen de la Faculté des Sciences, enseignait les mathématiques pures avec, comme suppléant pour le calcul différentiel et intégral, Jean-Michel Vanderheyden. Les cours de mathématiques pures se faisaient les mardi, jeudi et samedi à 8,30 h. Vanderheyden donnait aux élèves initiés au calcul différentiel et intégral, les lundi et mercredi à 8,30 h., des leçons de mécanique et d'astronomie. Landois traitait successivement de la zoologie, de la minéralogie et de la botanique, les lundi, mercredi et vendredi à 3 h. Quant à Charles

ARRONDISSEMENT

DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE

DE NAYENCE

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

de l'Ourte

# TITRE DE RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

Nous soussignés, composant le Jury médical du département de *l'Ourte* en exécution des lois des 19 ventôse et 21 germinal an 11 (10 mars et 11 avril 1803), certifions que le Sieur *Etienne Ansiaux*

âgé de 25 ans natif de *Coney*

domicilié à *Lige* après avoir subi, conformément à l'article XV de la loi du 21 germinal précitée, les deux examens de théorie; savoir, le premier le 2 novembre sur les principes de l'art, et le second le *idem* sur la botanique et l'histoire naturelle de drogues simples, s'est présenté le 4 du même mois à l'examen pratique, lequel a consisté en *seuf* opérations chimiques et pharmaceutiques qui lui ont été désignées, et qu'il a exécutées lui-même; dans lesquels actes probatoires, et qui ont eu lieu publiquement, le Sieur *Ansiaux* ayant donné des preuves de son savoir, nous le déclarons pourvu des connaissances exigibles pour l'exercice de la pharmacie, et à cet effet lui délivrons le présent titre.

A *Lige* ce 4 novembre 1809

*H. Houdry*

Commissaire de l'École de médecine  
de Strasbourg, Président du Jury.

*R. Houdry*

Membre du Jury.

*J. Charlemaux*

Membre du Jury.

*L. Houdry*

Membre du Jury.

*A. Houdry*

Membre du Jury.

*B. Micheron*

Membre du Jury.

*J. F. Delaise*

Membre du Jury.



FIG. 2. — Le diplôme de pharmacien délivré par le Jury Médical du Département de l'Ourte à Etienne Ansiaux, le 4 novembre 1809.



Delvaux, ses leçons eurent lieu les mardi, jeudi et samedi à 3 h., et elles portèrent sur les propriétés des corps, les applications de ces propriétés aux corps solides et fluides, etc., les principes de la chimie et son application aux arts. Chaque professeur devait aussi faire l'histoire de la science qu'il enseignait.

La Faculté des Sciences de l'académie de Liège, du fait du retard mis à la création de la Faculté des Lettres et par conséquent de l'impossibilité d'obtenir le grade de bachelier, eut peu d'élèves dans les cours autres que ceux de chimie, de physique et d'histoire naturelle, lesquels furent suivis en 1812-1813, par exemple, par vingt et un élèves se destinant à la carrière médicale et désirant obtenir le diplôme d'officier de santé. Lorsque, en 1817, l'Université de Liège fut fondée par le gouvernement des Pays-Bas sous le nom d'*Academia leodiensis*, sa Faculté des Sciences se composait en tout et pour tout, de deux professeurs : Charles Delvaux et Jean-Michel Vanderheyden. Ainsi



FIG. 3. — Détail de la vue de Liège de Milheuser montrant l'état, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la cathédrale Saint-Lambert, à droite, et de la collégiale Saint-Pierre, à gauche. Entre ces deux grandes églises, on reconnaît, au dessus des degrés Saint-Pierre, la petite église Saint-Clément et Saint-Trond.

FIG. 4.

Comme  
Sciences  
la carrière  
diplômes  
médecine  
Médicine  
bellier, sur  
examens

le gouvernement des Pays-Bas restaura-t-il la Faculté des Sciences de l'académie de Liège, amputée de Landois et de Percelat. Le premier fut remplacé en 1818 par le Holsteinois Gaëde et le second, en 1821, par le Hollandais Van Rees.



FIG. 4. — Joseph Tourdes. Lithographie de Ch. A. Schuler (1842).

Comme nous l'avons dit ci-dessus, les cours de la Faculté des Sciences étaient surtout suivis par les jeunes gens qui se préparaient à la carrière médicale. Selon les lois du 10 mars et du 9 juin 1803, trois diplômes permettaient d'accéder à cette carrière. Ceux de docteur en médecine et de docteur en chirurgie étaient délivrés par les Ecoles de Médecine, au nombre de cinq dans l'Empire français (Paris, Montpellier, Strasbourg, Turin, Mayence) après quatre années d'études, six examens et la présentation d'une thèse. Quant au diplôme d'officier de santé, nettement inférieur, il était délivré par un jury départemental, le Jury Médical, siégeant chaque année au siège de chaque préfecture. Ce jury, chargé de la réception, non seulement des officiers de santé,

mais aussi des pharmaciens (fig. 2) et des sages-femmes, était composé de deux docteurs domiciliés dans le département et d'un commissaire professeur à l'une des cinq Ecoles de médecine de l'Empire. Le Jury Médical du département de l'Ourte dépendait, selon la loi, de l'arrondissement de l'Ecole de médecine de Mayence, mais en fait, dès son organisation, il fut créé dans le cadre des jurys dépendant de l'Ecole de Strasbourg, et les diplômes qu'il délivrait portaient à la fois la mention de l'arrondissement de l'Ecole de Mayence et celle du commis-

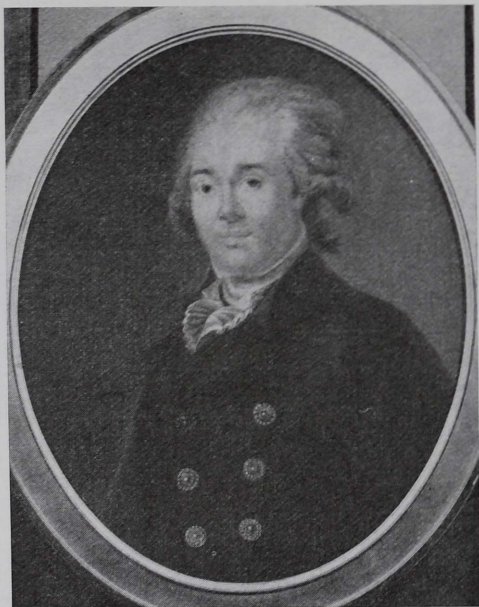


FIG. 5. — Portrait du baron Antoine Desmousseaux, premier préfet de l'Ourte et fondateur du Cours d'Anatomie.

saire de l'Ecole de Strasbourg, comme aussi des autorités académiques de cette dernière. Le commissaire-président du Jury Médical de Liège était le professeur Joseph Tourdes, de l'Ecole de Médecine de Strasbourg.

Nicolas Ansiaux, le premier des Liégeois qui fut titulaire du diplôme de docteur en chirurgie créé par la nouvelle législation, reçut ce diplôme



de l'Ecole de Médecine de Paris, le 14 décembre 1803, tandis que son concitoyen Joseph-Nicolas Comhaire, quelques semaines avant, avait remporté, après quatre années d'études à l'Ecole de Médecine de Paris, le grade de docteur en médecine.

Dès son retour à Liège, Comhaire installa un amphithéâtre d'anatomie dans une église désaffectée, Saint-Clément et Saint-Trond, aux degrés Saint-Pierre (fig. 3).

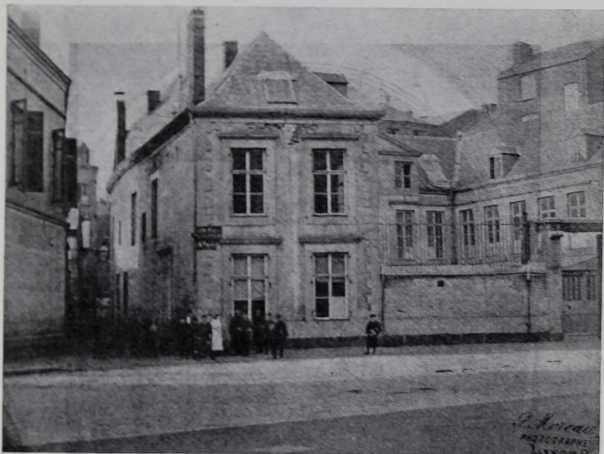


FIG. 6. — Photographie ancienne montrant l'hôtel particulier de John Cockerill au coin de la rue de l'Etuve à son débouché sur l'actuelle Place Cockerill. Le deuxième toit faisant saillie du côté gauche de la rue est celui de la chapelle où fut donné le cours d'anatomie à partir de 1811.

La première session du Jury Médical de Liège se tint à la mairie le 1<sup>er</sup> juillet 1804. Au cours de son premier séjour à Liège à cette occasion, Tourdes, constatant le manque de connaissances anatomiques chez les candidats au diplôme d'officier de santé, engagea Ansiaux et Comhaire à établir un cours d'anatomie pour la préparation des candidats. En faveur de cet établissement, il fit valoir auprès du préfet de l'Ourte, Desmousseaux, le poids de sa recommandation. Le 15 octobre 1806, à l'amphithéâtre Saint-Clément, Ansiaux et Comhaire ouvraient leurs cours pour les quinze élèves inscrits. Ils donnaient alternativement sur le cadavre des leçons d'anatomie, qui eurent lieu chaque jour jusqu'au 15 avril. A partir de cette date, jusqu'à la fin d'août, Comhaire fit un cours de physiologie, tandis qu'Ansiaux donnait les leçons de chirurgie théorique. Les cours continuèrent à Saint-Clément jusqu'en

1811 et furent ensuite transférés dans la chapelle de l'ancien Hôpital de Saint-Michel, rue de l'Etuve.

Le 21 avril 1812, le préfet Micoud d'Umons crée à Liège un cours de clinique donné à l'Hôpital de Bavière et charge Comhaire et Ansiaux de l'enseignement, le premier pour la partie médicale et le second pour la partie chirurgicale. Parallèlement à ces nouveaux cours de clinique, Comhaire et Ansiaux poursuivirent leurs leçons d'anatomie, et en outre de pathologie et de matière médicale.

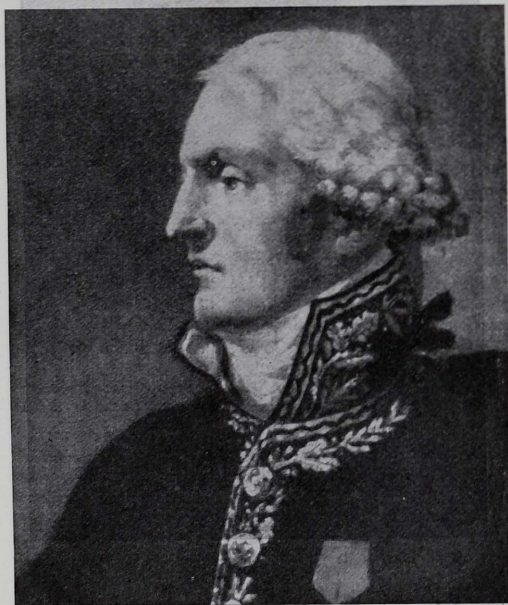


FIG. 7. — Portrait du baron Micoud d'Umons, second préfet de l'Ourthe et fondateur du Cours de Clinique, détail du tableau de Bordier du Bignon représentant la remise de la décoration de la Légion d'Honneur au mineur Hubert Goffin (*Hôtel de Ville de Liège*).

L'enseignement du *Cours de clinique*, à Bavière, subsistera en dépit de la chute de l'Empire et de la création du Royaume des Pays-Bas, comme aussi l'enseignement du *Cours d'Anatomie*. Aussi le gouvernement des Pays-Bas, pour créer la Faculté de médecine de la nouvelle

*Academia leodiensis* fondée en 1817, n'eut-il qu'à fusionner le *Cours d'Anatomie* créé par le préfet Desmousseaux avec le *Cours de Clinique* créé par le préfet Micoud d'Umons, et à faire siens leurs professeurs.

Après la chute de l'Empire, Liège devenue partie du Royaume des Pays-Bas devint le siège d'une des trois universités créées dans les pro-



FIG. 8. — Portrait de Nicolas Ansiaux, par P. A. Hennequin.

vinces du sud de ce royaume, les deux autres universités étant ouvertes à Louvain et à Gand. Le programme conçu pour l'enseignement universitaire était très beau, mais les réalisations restèrent très maigres. Le régime hollandais eut recours à des professeurs étrangers pour étoffer le corps professoral. Seules les Facultés de Médecine et de Droit eurent une vie active. La Faculté de Philosophie et Lettres, pendant les treize années du régime hollandais, ne délivra que dix diplômes de docteur, tandis que la Faculté des Sciences n'en délivra que sept. La Faculté de Droit connut sous le régime hollandais un certain éclat du fait de la nomination à Liège de deux grands savants allemands, Wage-



mann et Warnkoenig. Wagemann peut être tenu pour le fondateur de l'Economie politique. Warnkoenig a connu à Liège des difficultés dans ses rapports avec les étudiants. Warnkoenig obtint de passer à l'Université de Louvain, alors université d'Etat et il rentra, après la Révolution de 1830, en Allemagne, où se déroula sa brillante carrière d'historien du Droit. Il devait faire paraître dans un journal colonial, une Histoire de la Principauté de Liège et il publia aussi une Histoire du Droit liégeois.



FIG. 9. — Portrait de Joseph-Nicolas Comhaire.

Sous le régime hollandais, l'Université a succédé au Lycée de Liège dans l'ancien bâtiment des Jésuites wallons. L'Eglise fut démolie et ses restes servirent à la construction de la Salle Académique, qui occupe l'emplacement du chœur et dans la construction de laquelle furent utilisées les colonnes de l'Eglise. La Faculté de Médecine fut installée dans des constructions qu'on reconnaît dans la figure 10 et qui sont approximativement situées à l'emplacement de l'extrémité de l'actuelle

Faculté de Philosophie et Lettres proche de la Passerelle. Le plan de la figure 11 montre la disposition des bâtiments après la construction de la salle académique, devant laquelle on a, dans la suite, sous le régime belge, construit le corps de bâtiment longeant aujourd'hui la place du XX août.

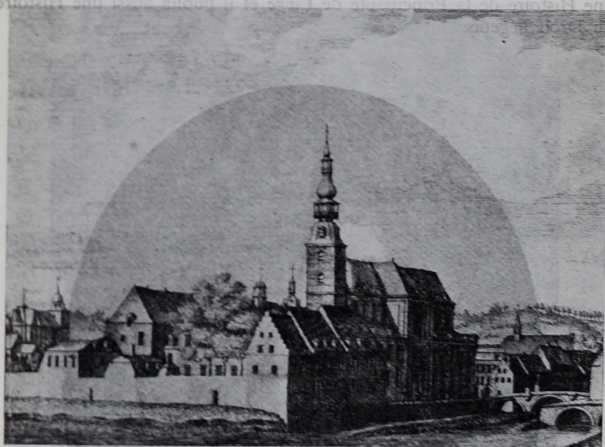


FIG. 10. — Détail d'une estampe de Fayn, *Vue d'une partie de la ville de Liège prise sur le pont de Meuse* (1783). On y voit l'ancien Couvent des Jésuites wallons qui abrita successivement dans la suite le Grand Collège, le Lycée et l'Université. Devant le clocher de l'église on reconnaît les trois petits bâtiments dans lesquels fut logée la Faculté de Médecine sous le régime des Pays-Bas, les autres Facultés ayant occupé les autres bâtiments du collège.

La Révolution de 1830 fut un véritable désastre pour l'Université de Liège, qu'elle priva des maîtres venus de l'étranger. Le premier acte du nouveau gouvernement fut de dissoudre la Faculté de Philosophie et Lettres. Les professeurs s'associèrent pour former une école libre qui a d'ailleurs siégé dans les locaux universitaires.

Au cours de la période qui va de 1830 au vote de la législation de 1835 qui supprima l'Université de l'Etat à Louvain et réorganisa les Universités de Liège et de Gand, on relève la nomination de deux maîtres éminents. Schmerling avait longtemps pratiqué la médecine à Liège et y avait constitué un riche cabinet d'ossements fossiles. Il venait de s'illustrer par la découverte des premiers crânes humains fossilisés qui aient été exhumés, et qu'il trouva dans la grotte d'Engis. D'autre part, le Frère Lacordaire, l'illustre prédicateur, avait mis à profit ses relations diplomatiques pour faire nommer à Liège, en qualité de pro-





fesseur de zoologie, son frère, Jean-Théodore Lacordaire. Heureuse nomination qui dota l'Université de Liège d'un maître qui s'est illustré en créant la systématique des Coleoptères. Une nouvelle période commence avec la loi du 27 septembre 1835, réorganisant l'enseignement supérieur dans la Belgique indépendante. Cette loi qui supprimait l'Université de Louvain, où vint aussitôt s'installer l'Université catholique de Malines, et qui maintenait les Universités de Liège et de Gand fut votée à une très faible majorité contre le projet de Charles Rogier qui n'aurait voulu voir en Belgique qu'une seule université qu'on aurait créée à Bruxelles où devait s'ouvrir bientôt une université libre.

Le régime belge inaugura une liberté complète de l'entrée à l'université. Aucun diplôme, ni certificat, n'était demandé aux étudiants. La collation des grades académiques était enlevée aux Facultés. La loi institue la liberté de l'enseignement mais l'Etat a le monopole de la collation des grades académiques confiée à un jury central formé de sept membres pour chaque grade. Deux membres étaient désignés par le Sénat, deux par la Chambre et trois par le gouvernement. La Faculté

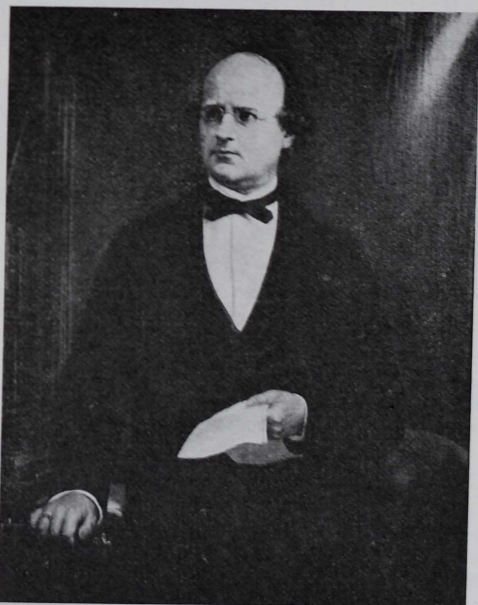


FIG. 12. — Portrait d'Antoine Spring, peinture de Ch. Soubre (*Institut Léon Fredericq*).

de Philosophie et Lettres est rétablie et une Ecole des Arts et Manufactures et des Mines est créée au sein de la Faculté des Sciences. Les fonctions qu'exerçait sous le régime hollandais le Collège des Curateurs sont confiées à un Administrateur-Inspecteur. Il est plus facile de concevoir des programmes de développement universitaire que de recruter des savants de taille à former des écoles et d'autres savants ! Le gouvernement du nouvel état dût faire appel à l'étranger. Il appela notamment à Liège le Dr. Antoine Spring qui fut recteur et exerça une influence déterminante dans le développement de l'enseignement clinique. Spring a d'abord enseigné l'anatomie et la physiologie, et c'est lui qui négocia la nomination à Liège de l'illustre Théodore Schwann, alors professeur à l'Université Catholique de Louvain.



FIG. 13. — Vue de l'Université de Liège en 1845, lithographie éditée par Bindels-Huck à Liège. A l'époque la statue de Grétry était située devant l'Université et la Salle académique n'était pas encore cachée par le corps de bâtiment construit depuis lors devant sa façade.

Quand vous avez franchi la porte de cet Institut vous avez pu voir, à gauche de l'entrée, la statue de Schwann, le plus illustre des maîtres de l'Université de Liège, dont les étudiants du monde entier lisent le nom dans leurs manuels de biologie. Schwann, inventeur de la généralisation la plus féconde de l'histoire de la biologie, la théorie cellulaire, a donné à l'Université de Liège le bénéfice de l'éclat de sa gloire. Schwann, catholique dévot, était néanmoins, comme ce n'était pas rare à l'époque, un membre du parti libéral, et il apprécia la liberté que lui offrait dans ce domaine l'Université de Liège.

Dans le domaine de la philosophie on fit aussi appel à des étrangers comme Denzinger, Schwartz, ou Gibon. Les cours de littérature fran-

gaisé furent confiés à des étrangers : Rouillé, Chênédollé, Baron, et pendant une année, pendant laquelle il connut l'opposition des littérateurs locaux, à l'illustré Sainte-Béuve. A cette époque, on voit néanmoins apparaître quelques personnalités belges de qualité. Le botaniste Charles Morren est maintenant reconnu par les historiens de la biologie comme l'un des pionniers de la découverte de la division cellulaire. André Dumont, L.G. de Koninck et J.L. Trassenster ont aussi illustré les chaires dont ils furent titulaires. C'est à cette époque que fut instituée la fonction d'agrégé. Un grand nombre de nominations furent faites, parfois sans que les intéressés aient été avertis. La fonction d'agrégé devait être supprimée en 1853.

En 1847, un enseignement normal pédagogique avait été institué par la création, à Gand d'une Ecole Normale des Sciences et à Liège, d'une Ecole Normale des Humanités installée dans le bâtiment qui, dans la suite, abrita l'Institut Montefiore. Au cours des quinze années de la période qui va de 1835 à 1850, l'Université de Liège conféra seu-

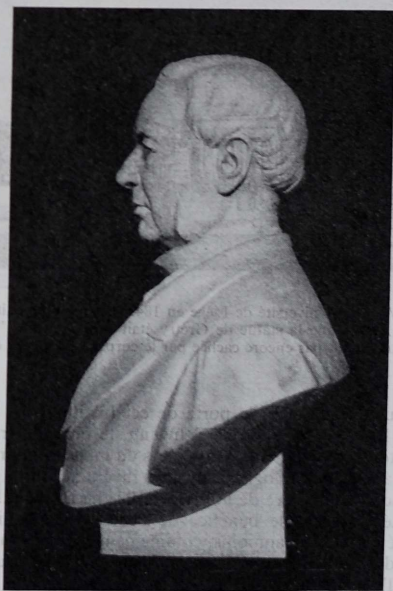


FIG. 14. — Buste de Théodore Schwann (1878) par la sculpteur Charles Fraikin (Musée Fraikin, Herenthals).



lement deux doctorats en sciences naturelles, deux doctorats en sciences physiques et mathématiques et sept doctorats en philosophie. C'est là l'indice du faible retentissement et du développement limité des enseignements véritablement scientifiques.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle période, qui va de 1849 à 1876. La loi de 1849 remplace le jury central unique par des jurys combinés composés par l'association de représentants d'une université de l'état et d'une université libre. Ces jurys sont nommés par le gouvernement.

Le certificat d'études d'Humanités est exigé pour l'entrée à l'université. Néanmoins la population universitaire croît rapidement et dépasse les possibilités d'enseignement offertes par les locaux universitaires. C'est alors qu'on élève une barrière nouvelle à l'entrée de l'Université, le « graduat en lettres », conféré par un jury provincial et qui est attribué à la suite de la réussite d'un examen portant sur la matière des trois dernières années de l'enseignement, puis sur la dernière seulement. Le graduat a été beaucoup critiqué parce qu'il remplaçait la vertu formative de l'année de rhétorique par une préparation en questions et réponses à un examen. On institua aussi à cette époque les « cours à certificats » dont la fréquentation suffisait, sans qu'une sanction de connaissances des étudiants fût apportée par un examen. Parmi les cours à certificats figuraient par exemple les cours d'histoire, d'économie politique, de littérature française et, à la Faculté de Médecine, le cours de pathologie générale. Dans ce régime d'examens devant les jurys combinés dont la composition ne changeait guère, et de cours à certificats, les étudiants se contentaient d'étudier les manuels composés par les membres habituels de jurys et il désertaient les cours. C'est alors que, pour se faire entendre de quelques auditeurs, les professeurs instituèrent des cours publics.

En 1870 on peut dire qu'on se trouve devant une situation bien peu encourageante et que le seul progrès réalisé par rapport à la fin de la période hollandaise se situe au niveau des Ecoles spéciales créées dans le sein de la Faculté des Sciences. Partout ailleurs règne une désolante stagnation. Peut-être le développement industriel qui marque l'époque drainait-il le plus grand nombre des jeunes gens doués, qui se dirigeaient plutôt vers les activités de l'industrie en développement.

A la fin de la période qui va de 1849 à 1876, on assiste à une véritable rénovation dont l'origine peut être trouvée dans l'influence de la science allemande. L'Allemagne, sortie victorieuse de la guerre de 1870 et qui était le siège d'un développement scientifique prestigieux, exerça une influence déterminante sur l'évolution de l'Université de Liège. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte parmi les facteurs du renouveau scientifique le fait qu'on vit entrer à l'université, entre 1864 et 1872 une pléiade d'hommes de grande valeur. En 1864, Voltaire Masius entre à la Faculté de Médecine, puis en 1872, Vanlair et Swaen. En 1870, Edouard Van Beneden inaugure son enseignement de la zoologie et de l'embryologie. Van Beneden et Schwann sont sans contredit les gloires les plus authentiques de l'Université de Liège

et c'est à juste titre que leurs statues figurent à l'entrée de cet Institut que Van Beneden a conçu et que dirige aujourd'hui M. le recteur Marcel Dubuisson. Les découvertes de Van Beneden sont parmi celles qui ont le plus contribué à notre connaissance des phénomènes de la génétique. C'est Van Beneden qui a donné l'explication du phénomène

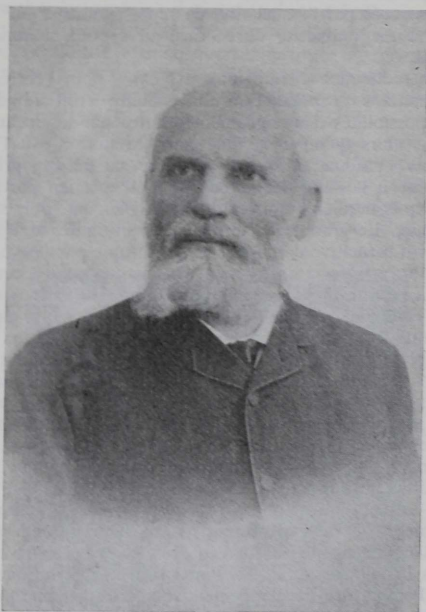


FIG. 15. — Voltaire Masius.

de la fécondation en montrant que l'œuf mûr ne contient plus que la moitié du nombre des chromosomes des cellules de l'organisme. Le nombre de chromosomes est rétabli, par l'apport de l'élément mâle. Hans de Winiwarter devait démontrer dans le laboratoire de Van Beneden la conjugaison parallèle des chromosomes homologues, paternels et maternels, suivie de séparation avec échange de parties (*crossing over*).

Des travaux de Van Beneden a résulté la notion selon laquelle les chromosomes sont le support de l'hérédité. Ils ont apporté la connaissance de l'origine réelle des individus et ont par conséquent éliminé la possibilité de la génération spontanée des espèces. Depuis les travaux

de Van Beneden, l'évolution n'est plus une théorie, mais un fait. On ne devait pas le lui pardonner dans une certaine presse qui devait couvrir de ses insultes un aussi génial promoteur du transformisme. « Ah, lit-on dans la *Gazette de Liège* du 7 décembre 1889, je veux bien qu'il y ait profit pour la science à pouvoir à l'aise étudier les sécrétions de l'huître, analyser les œufs de lapin, et tâcher de retrouver la date du jour où, suivant la doctrine transformiste de M. Van Beneden, le singe d'autrefois s'est rasé le poil, coupé la queue et donné une âme pour devenir l'ancêtre de M. le Professeur ». Cette campagne de presse fut couronnée par un procès que l'Etat intenta au maître liégeois, accusé d'avoir obtenu du Ministère des Travaux publics des remaniements de la construction de cet Institut, sans l'accord du Ministère de l'Intérieur. L'état devait perdre ce procès par un jugement du 25 juin 1892 du Tribunal Civil de Liège, attendu notamment, « que pareille action dirigée contre un professeur d'Université, occupant dans le monde de la science une position élevée, est de nature à nuire à sa considération ; qu'il y a lieu, dès lors, de lui accorder réparation pour l'action témé-

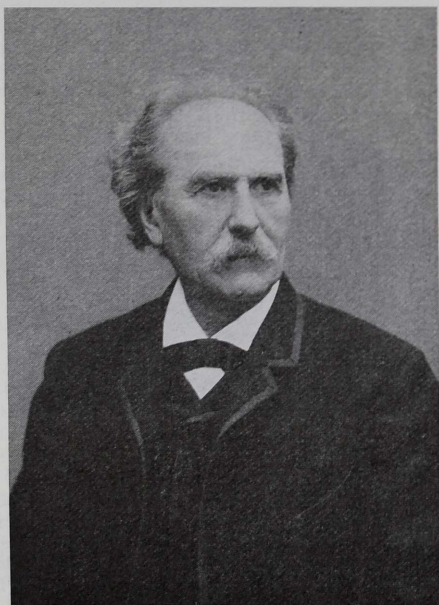


FIG. 16. — Emile de Laveleye.





raire dirigée contre lui ». L'état aurait fait appel de cette décision si Léopold II lui-même n'était intervenu auprès du Ministre de l'Intérieur.

Avant l'arrivée de Van Beneden, la Faculté des Sciences avait vu son corps professoral enrichi par les nominations d'Eugène Catalan et de Victor Dwelshauwers-Dery.

En 1864, la chaire d'économie politique fut confiée à Emile de Laveleye, doué de nombreux talents, et brillant historien de la littérature avant de se consacrer entièrement à sa carrière d'économiste. Cette campagne de presse fut devenue l'histoire de M. le Professeur. Cette campagne de presse fut couronnée par un procès que l'état intenta au maître légal, accusé d'avoir obtenu du Sénat les titres publics des revirements de la construction de ce palais, sans l'assentiment du Ministre de l'Intérieur. L'état devait perdre ce procès par défaut le 25 juin 1882. Tribunal civil de Liège, section première, 2<sup>e</sup> chambre. Les parties action dirigées contre le professeur Laveleye, comparant dans le monde de la science une position élevée, se de nature à toute à sa considération ; d'un y a lieu les fois, d'ailleurs, pour l'action témé-

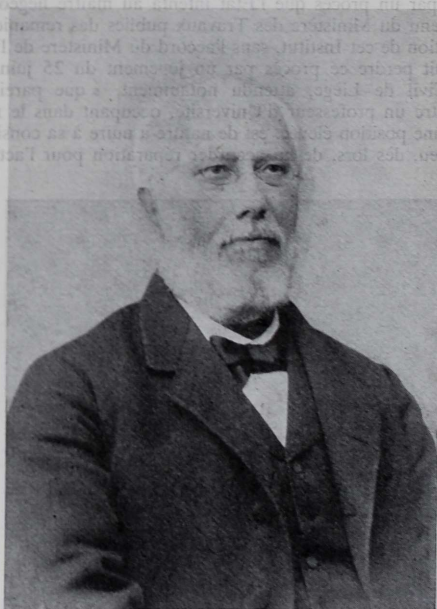


FIG. 17. — Joseph Delboeuf.

A la Faculté de Philosophie et Lettres on assiste également à une rénovation profonde avec l'arrivée de Joseph Delboeuf, personnalité accusée et esprit universel qui a créé l'école de philologie classique de Liège tout en accomplissant une œuvre de grand psychologue. Ses ouvrages relatifs au sommeil et aux rêves restent aujourd'hui d'une profonde actualité. Godefroid Kurth est entré à l'Université de Liège en 1872. En qualité de titulaire des cours d'histoire du Moyen-âge et

de critique historique, il a créé l'école qui a compté dans ses rangs Henri Pirenne et toute une série d'historiens qui ont enseigné dans différents pays. Entraîné par sa fougue de tribun politique démocrate, il a joué un rôle important dans le développement social de son époque. Il est finalement devenu directeur de l'Institut historique belge de Rome.

La période qui va de 1876 à 1890 débute avec la loi du 20 mai 1876 qui supprime le graduat et de nouveau ouvre la porte de l'université sans exigence d'aucun diplôme ou certificat. Elle abolit les « cours à certificat » et introduit les cours pratiques dont l'institution avait été réclamée par une série de professeurs. Aussitôt le nombre des étudiants croît rapidement. De nouveaux locaux s'avèrent nécessaires pour les abriter. L'état ne pouvant laisser à la ville la lourde charge de leur construction lui accorda par la loi du 4 août 1879 des crédits considérables : 6,5 millions de l'époque. Le plan primitif de la construction des nouveaux instituts prévoyait leur édification à l'emplacement de l'actuel jardin botanique, mais les habitants du quartier, redoutant l'établissement d'un amphithéâtre d'anatomie, firent pression sur les membres du Conseil Communal et obtinrent le déplacement du plus grand nombre des bâtiments, à l'exception de celui de l'Institut de Botanique. Les Instituts d'Anatomie, de Physiologie et de Zoologie furent construits au quartier d'Outre-Meuse, sur le terrain de l'ancien hospice des Incurables en Bêche, dont les derniers vestiges ont disparu pour faire place à la récente construction du magnifique amphithéâtre dans lequel nous sommes réunis ce soir. De la loi de 1876 a résulté un accroissement du nombre des professeurs et la Faculté des Sciences s'est en conséquence enrichie par la nomination de Walthère Spring, de L. de Koninck, de C. Le Paige, tandis qu'à la Faculté de Médecine entrait Alfred Gilkinet.

Lorsque Nicolas-Joseph Ansiaux (1802-1882) professeur de chirurgie de l'Université de Liège fut admis à l'éméritat en 1874, le gouvernement chargea François Folie, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, de se mettre à la recherche d'un professeur étranger, catholique, et capable de rénover à Liège l'enseignement de la chirurgie. A cette époque l'école la plus brillante était celle de Vienne, et Folie demanda à l'illustre Théodore Schwann des lettres d'introduction pour les chefs des deux cliniques chirurgicales de Vienne, Dumreicher et Billroth. C'est à ce dernier que Folie s'adressa à Vienne.

Billroth lui recommanda de choisir son premier assistant, Karl Gussenbauer, qui fut nommé professeur à l'Université de Liège le 16 octobre 1875. Karl Gussenbauer (1842-1903) avait été nommé en 1872 assistant de Billroth, et il s'était déjà fait connaître par sa participation aux travaux de son maître sur l'extirpation du larynx. Avec un autre assistant de Billroth, Winiwarter, Gussenbauer avait sur l'animal, étudié la résection de l'estomac et les aspects anatomo-pathologiques de cette étude sur laquelle devait reposer la résection complète de l'estomac chez l'homme, accomplie pour la première fois par Billroth en 1881.

Gussenbauer rencontra dans ses tentatives de développement de la clinique chirurgicale l'opposition de la Commission des Hospices, et de l'âme damnée de cette dernière, le professeur Borlée. La Commission refusait à Gussenbauer le matériel nécessaire à ses pansements, car elle tenait, comme Borlée, que la notion de contagion par les germes et la notion de la nécessité de stériliser les instruments chirurgicaux étaient fausses : on devait s'en tenir aux compresses maintes fois réutilisées, à la charpie, aboutissement de vieilles compresses, et au pansement à l'alcool camphré. Dégouté, Gussenbauer quitta en 1878 Liège pour Prague, où il trouva les conditions nécessaires au développement de la chirurgie moderne, avant d'aller occuper à Vienne, la chaire illustrée par son maître Billroth. C'est un autre disciple de ce dernier, Alexander von Winiwarter, qui succéda à Gussenbauer. Plus combatif que ce dernier, Winiwarter tint tête à la Commission des Hospices et à Borlée qui fut, à la demande unanime des membres de la Faculté de Médecine promu à l'éméritat prématurément.

Borlée était aussi titulaire de l'enseignement de l'ophtalmologie. Quand il fut promu à l'éméritat en 1881, on nomma à sa succession Ernst Fuchs, un élève du maître viennois von Arlt. Fuchs devait rester à Liège quatre ans pendant lesquels il créa la clinique ophtalmologique de l'université et accomplit quelques-uns de ses plus célèbres travaux. On peut imaginer, quand on connaît la carrière brillante qui fit de lui le précepteur des ophtalmologues du monde entier, quel lustre Fuchs aurait pu donner à l'Université de Liège si le gouvernement avait su retenir ce maître incomparable, l'un des oculistes les plus célèbres de tous les temps.

C'est au cours de la période considérée, en 1880, que l'Hôpital de Bavière devint Hôpital universitaire.

C'est au cours de la même période que Léon Fredericq succéda à l'illustre Théodore Schwann dans l'enseignement de la physiologie. Fredericq, l'un des maîtres de la période classique de la physiologie, peut être à juste titre, par l'influence profonde qu'il exerça sur ses disciples, tenu pour le promoteur du développement de la science clinique qui fait aujourd'hui de la Faculté de Médecine de Liège un modèle dans ce domaine. Sa longue et magnifique carrière fut d'une exceptionnelle fécondité et son influence se prolonge encore chez les chercheurs liégeois d'aujourd'hui.

Aux Ecoles spéciales, la chaire d'exploitations des mines resta sous la direction d'Alfred Habets celle qui exerça la plus grande influence jusqu'à la mort de cet éminent savant, professeur exceptionnel. On ignore souvent son activité de musicologue, l'influence qu'il exerça dans le développement de la connaissance de la musique russe et les mérites de sa biographie de Borodine, qui eut les honneurs d'une traduction anglaise. La Faculté de Philosophie et Lettres, au cours de la même période, s'enrichit de la carrière de l'orientaliste Chauvin et la Faculté de Droit de celles de Senarclens et de Galopin.

La loi du 10 avril 1890 inaugure une période nouvelle. Elle rétablit pour les docteurs en sciences et en philosophie et lettres, l'exigence de



la dissertation doctorale. Elle formule aussi l'exigence d'un certificat d'humanités complètes ou de la présentation d'une épreuve préparatoire, pour l'entrée à l'université. Elle étend les cours pratiques à toutes les Facultés. La même loi met fin à l'existence de l'Ecole normale des humanités dont les professeurs pénètrent dans le corps professoral de l'Université. Le grade d'ingénieur civil des mines devient un grade légal et, le 30 juin 1893, une nouvelle loi crée la Faculté technique. Au moment de la promulgation de la loi de 1890, l'Université de Liège comptait 1500 étudiants, dont 150 étrangers. En 1914 la population estudiantine s'était élevée à 3000, parmi lesquels 53 p. 100 d'étrangers. Cet accroissement portant presque exclusivement sur le nombre des étudiants étrangers fut le résultat de la très grande réputation de la Faculté technique. Parmi les étudiants étrangers, on comptait, en 1914, 65 p. 100 de Russes.

En 1890, par suite de la suppression de l'Ecole normale des humanités, Maurice Wilmotte inaugura à la Faculté de Philosophie et Lettres la section de Philologie romane. Il devait former la plupart des romanistes belges et de nombreux romanistes étrangers.

Entre 1890 et 1914 une série de maîtres éminents vint accroître le prestige de l'université : le cristallographe G. Cesaro ; Ernest Mahaim, qui exerça une influence si durable et Charles Michel, l'un des maîtres liégeois de la philologie classique.

Vint ensuite le sombre intermède de la guerre 1914-1918. En 1919, quand les cours reprirent, 3000 étudiants furent inscrits et le développement de l'Université put prendre un nouveau départ sous la stimulation de forces nouvelles. L'influence croissante de la science française a marqué ce développement, qui a bénéficié aussi des bienfaits de la « Commission for Relief in Belgium », devenue dans la suite la Fondation belgo-américaine, qui permit à de nombreux jeunes savants de bénéficier des enseignements que rendait possible le rapide développement du mouvement scientifique aux Etats-Unis. D'autres facteurs favorables intervinrent aussi : le fait de la personnalité civile accordée aux deux universités de l'Etat, ce qui leur permit de pouvoir gérer elles-mêmes un patrimoine ; la création de la Fondation Universitaire en 1920 et celle du Fonds National de la Recherche Scientifique en 1927. La construction des nouveaux Instituts de la Faculté technique débuta en 1930.

Les lois de 1928 et 1929 inaugurent une nouvelle période. Par la loi de décembre 1928 est créé le corps des agrégés, tandis que l'existence des chargés de cours est légalement définie. Autre importante innovation : celle de l'institution des assistants auprès des Facultés de Droit et Philosophie et Lettres.

La loi dite « Loi Nolf » du nom du Ministre, professeur à la Faculté de Médecine de Liège, qui l'a conçue, fut promulguée le 25 mai 1929. Un article de cette loi autorise, réforme capitale, les conseils académiques, d'accord avec le gouvernement, à modifier le programme des examens. La loi Nolf a changé beaucoup de choses. Elle a institué les cours à option, elle a remplacé certains doctorats par des licences, elle

a modifié le programme des études médicales, elle a étendu le grade légal d'ingénieur civil, jusqu'alors réservé aux ingénieurs des mines, à une série d'autres catégories d'ingénieurs universitaires. Cette loi nous amène au seuil de la période, débutant en 1935, sur laquelle doit porter l'exposé de mon collègue et ami, le professeur Demoulin.

Marcel FLORKIN.

## L'Université de Liège 1936-1967

Robert DEMOULIN,

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres



Je vous demande toute votre indulgence. Elle sera nécessaire car je vais vous parler de problèmes que vous connaissez fort bien. Alors que mes collègues et amis qui m'ont précédé à cette tribune vous ont tenu sous le charme de leur éblouissante érudition, c'est à de sèches énumérations parsemées de chiffres et à de sévères réflexions que vous devez vous attendre maintenant.

Mais je sais que votre sympathie m'est acquise, puisqu'il s'agit d'évoquer les transformations d'une institution à laquelle vous êtes tous attachés.

Une Université est trop mêlée à la société pour ne pas avoir subi profondément l'influence des événements politiques qui ont ébranlé le monde depuis trente ans.

Comment ne pas évoquer ce soir nos morts de la Lys, nos fusillés de la Citadelle, et ceux qui, marqués des signes fatidiques N.N. (Nacht und Nebel) ne sont pas revenus des camps de concentration ? L'Université a subi le choc de la deuxième guerre mondiale. Pendant la montée des périls, les esprits inquiets travaillaient avec moins d'ardeur et dans cette atmosphère lourde d'attente, étudiants et professeurs étaient détournés facilement de leurs éprouvettes ou de leurs manuscrits.

Puis ce fut la guerre, et la vie universitaire tourna au ralenti pen-



dant cinq ans. Sous la houlette du recteur de guerre, Léon Graulich, l'Université échappa aux embûches que lui tendit l'occupant.

Au sortir de l'épreuve, il fallut panser les plaies. Les dommages matériels étaient sérieux aux bâtiments du Val-Benoît. Ils furent vite réparés et en 1947, dans les instituts restaurés, la Faculté des sciences appliquées accueillit ses invités pour célébrer le Centenaire de l'A.L.L.g. Un Congrès et une exposition remarquables avaient été organisés de main de maître.

Et la vie reprit son cours habituel.

De 1945 à nos jours, grâce à Dieu, les événements extérieurs ont épargné l'Université. Crises de Berlin, de Budapest, de Suez ou de Cuba, guerre de Corée ou du Vietnam ont préoccupé les esprits mais les chocs étaient amortis dans les laboratoires ou les bibliothèques.

La vie politique intérieure a été agitée. Question royale, guerre scolaire, grève de 1960, autant de remous qui secouèrent le pays et qui eurent leur retentissement normal à l'Université.

Mais c'est l'expansion universitaire qui remua le plus notre Maison et vous avez tous le souvenir des manifestations du printemps 1965, le cortège dans les rues de Liège de milliers d'étudiants précédés d'un nombre impressionnant de professeurs, l'Assemblée générale de notre Association au Palais des Congrès dans une salle trop petite.

Une loi importante avait été votée par les deux chambres à la quasi-unanimité en 1953 sans attirer sur elle les feux de l'actualité, loi dont les conséquences devaient cependant être considérables.

Le grand recteur de la période d'entre deux-guerres, Jules Duesberg, avait réclamé avec insistance pour les Universités de l'Etat plus de liberté de manœuvre, plus d'autonomie. Ses efforts étaient restés vains. Ses successeurs reprisent la lutte, Léon Graulich, le chevalier Adolphe Braas, MM. Henri Fredericq et Fernand Campus. La centralisation devenait toujours plus gênante, la contrainte que « Bruxelles » faisait peser sur la province toujours plus lourde. Les griefs s'accumulaient. Lorsque notre collègue Pierre Harmel se vit confier la haute fonction de Grand Maître de l'Université, il chargea une commission des recteurs et administrateurs inspecteurs des Universités de l'Etat et de hauts fonctionnaires de préparer la révision de la loi organique des Universités.

Comme le déclarait le Ministre dans l'exposé des motifs de la loi, « Au moment où l'effort de tous doit tendre vers une reviviscence de la vie et de l'autonomie régionales, il est bon que les deux centres intellectuels créés par l'Etat au cœur des provinces flamandes et au cœur des provinces wallonnes, reçoivent un supplément de liberté ; la qualité des œuvres des deux Universités ne pourra qu'y trouver avantage ». Il ajoutait aussi « On a fréquemment souligné l'autonomie absolue des universités libres et le choix qu'elles peuvent faire des modes de gestion les plus fructueux en regard du carcan des règles administratives où risque d'étouffer ou à tout le moins de s'étioier le superbe effort scientifique et pédagogique poursuivi depuis plus d'un siècle par les Universités de l'Etat ».

Pour ce double motif, la loi du 28 avril 1953 fut accueillie avec une vive satisfaction à Liège. Nous n'allons pas en faire l'analyse ce soir. Mais nous rappellerons seulement qu'elle créa un Conseil d'administration, composé de douze membres : le Recteur-Président, le vice-Président, les cinq doyens des facultés et cinq représentants des facultés. Doyens et représentants sont élus par leurs collègues les premiers pour deux ans, les seconds pour quatre. Le Recteur et le vice-Président sont nommés par le Roi, mais sur présentation de leurs pairs.

Le Conseil d'administration est la pièce maîtresse de la réforme. Ses pouvoirs sont larges, qu'il s'agisse de nomination des membres du personnel enseignant, scientifique et administratif, ou d'administration budgétaire et financière de l'Université.

Voulez-vous quelques exemples ? C'est lui qui nomme les assistants, le personnel administratif de grade inférieur à celui de chef de bureau, le personnel de maîtrise, les gens de métier. C'est lui qui arrête le programme des cours, répartit les matières, réglemente la tenue des examens. Il dispose des crédits affectés à l'Université (à l'exception de ceux qui sont destinés au paiement des traitements) et en effectue la répartition entre les différents services universitaires. En matière de bâtiments, la loi ne répondait pas au vœu des autorités académiques. En commission de l'Instruction publique de la Chambre, le 3 février 1953, le gouvernement présenta un amendement au 4<sup>e</sup> de l'article 18. Alors que le texte initial était le suivant : « Le Conseil d'administration exerce les droits de maître de l'ouvrage en ce qui concerne les travaux de construction, d'aménagement et d'entretien », le ministre remplaça cette disposition par la suivante : 4<sup>e</sup> « arrête par ordre de priorité et communique à l'autorité compétente la liste des travaux de construction, d'aménagement et d'entretien à exécuter ; donne les directives pour la mise au point des avant-projets relatifs à ces travaux ; approuve les cahiers des charges et les plans d'exécution ». Sans discussion cet amendement fut admis et l'Université n'obtint pas la maîtrise de l'ouvrage. Vous vous rappelez les luttes menées avec une étonnante persévérance par notre recteur Marcel Dubuisson pour qu'on en revint au texte primitif. Il fallut attendre sept ans, la loi du 1<sup>er</sup> août 1960, pour triompher. L'Université, en effet, était convaincue que, sans cette maîtrise, l'œuvre de reconstruction indispensable à son essor était vouée sinon à l'échec, du moins à de très sérieux retards.

Car il fallait reconstruire l'Université : les bâtiments, voilà la hantise des autorités académiques au cours des trente dernières années. Comme je l'ai rappelé au début de cet exposé, le Val-Benoit était à peine terminé, que la guerre survenait et en 1944 des bombes l'endommageaient gravement. Il fut restauré grâce à une concentration d'efforts exceptionnelle, mais les autres Facultés étaient bien mal logées. Les projets fusèrent : Abbaye de Saint Laurent, la Citadelle. Neuf hectares de terrains furent acquis en 1946 à Cointe. Un avant-projet fut établi, puis les espaces se révélèrent insuffisants et au moment où

le Conseil d'administration entra en fonctions il se trouva en face d'une situation inextricable. Le recteur Campus, le bâtisseur du Val-Benoît avec Marcel Dehalu, avait jeté des cris d'alarme dans le *Bulletin* de notre Association. Il avait dressé un plan de reconstruction qu'il avait borné aux limites du possible, et le Conseil avait commencé à œuvrer en disposant des crédits des Fonds de constructions scolaires et universitaires créés par la loi du 22 juin 1953.



Le domaine du Sart Tilman en 1967. — Vue du zoning nord.

(Cliché Gilis)

Bientôt, il décida l'implantation de la Faculté des Sciences au Sart Tilman. Le 11 mars 1959 le drapeau flottait sur tous les bâtiments universitaires, l'Etat avait acquis 172 hectares sur le plateau du Sart Tilman.

Cette victoire rendait plus nécessaire que jamais l'attribution de la maîtrise de l'ouvrage. Le 1<sup>er</sup> août 1960 une loi nous l'accordait. La Commission nationale des Sciences, aux travaux de laquelle le recteur Dubuisson avait pris une part importante, avait insisté sur ce point. Elle avait reconnu d'ailleurs les besoins urgents de notre Université, qu'elle avait fixés à deux milliards et demi.

La dotation annuelle du Fonds des Constructions de l'Enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat, créé le 22 avril 1958, était portée de 200 millions à 300 en 1961 à 350 en 1962 et à 400 millions de 1963 à 1970 ; 4 milliards pour la période 1961-1970.



Le Conseil d'administration décida le transfert de l'ensemble de l'Université au Sart Tilman, la construction d'un hôpital universitaire géré par elle, l'hôpital de Bavière conservant son statut, fut décidée le 8 juin 1960. De nouvelles acquisitions furent faites, dont le magnifique château de Colonster, de ses dépendances et de ses terres, qui portèrent l'ensemble du domaine à 577 hectares.

Grâce à ces crédits, une première tranche de travaux fut décidée, et c'est ainsi que dans six mois nous célébrerons le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université en inaugurant les bâtiments de Physique et de Chimie. Vous avez assisté à la projection du film sur la préparation de cette implantation, vous avez lu les luxueux cahiers du Sart Tilman. Vous avez visité déjà les lieux où s'édifient les nouveaux Instituts, et vous avez pu vous rendre compte de la qualité d'une œuvre exceptionnelle. Je ne veux ce soir citer aucun nom de ceux qui depuis près de dix ans luttèrent derrière le recteur Marcel Dubuisson, sans relâche, pour édifier cet ensemble, mais je ne puis oublier qu'il y a un an Henri Louis nous quittait, lui qui a tant fait pour le Sart Tilman.

..

Mais que sont les bâtiments sans les hommes ? Au recrutement du corps professoral, Jules Duesberg avait consacré le meilleur de lui-même. Il a croisé le fer pour bannir la politique de l'Université et pour assurer un choix judicieux des titulaires d'enseignement. Ses successeurs ont tous partagé ses vues et le Conseil d'administration ne s'est départi de ce souci d'impartialité dans ses appréciations.

Être guidé dans ses choix par des impératifs scientifiques, c'est bien, encore faut-il qu'il y ait possibilité de choix.

Pendant longtemps, la grande misère de l'Université n'a pas seulement été de vivre à l'étroit dans des locaux vétustes, mais de n'avoir pas suffisamment de professeurs, de chefs de travaux et d'assistants, de compter sur trop peu de techniciens, trop peu d'agents administratifs. Pendant des années — la lecture des discours de rentrée de nos recteurs et des rapports du vice-président Gothot est fort suggestive à cet égard — pendant des années les plaintes s'accumulent sur le refus du gouvernement d'accroître le cadre du personnel. En période d'interdiction de recrutement, le malaise s'aggrave dangereusement. La lutte fut dure mais lentement à partir de 1956 la roue de la fortune tourne à notre avantage. Le Conseil d'administration réussit à se faire entendre et d'année en année le cadre s'élargit. En 1935, l'Université comptait 18 chefs de travaux et 72 assistants ; en 1966, 120 chefs de travaux, 44 premiers assistants et 434 assistants.

Faut-il rappeler ici l'initiative liégeoise des professeurs et chargés de cours associés qui a permis d'éviter l'éclatement des chaires fondamentales et qui a surtout assuré l'avenir scientifique de dizaines de chercheurs et d'hommes de science de grande valeur qui piétinaient à longueur d'année en attendant une hypothétique promotion ?

Depuis dix ans, la croissance du personnel est devenue une réalité : au 1<sup>er</sup> octobre 1966, le personnel scientifique de l'Université comptait 722 membres, le personnel administratif 245, le personnel technique et de métier 595, le personnel para-médical 71, sans compter 252 personnes occupées au nettoyage des locaux.

La croissance des crédits de fonctionnement est aussi remarquable. La misère des Universités d'Etat était grande au sortir de la guerre.

Voici comment s'exprimait en 1955 — dix ans après la fin des hostilités — Victor Gothot « Le projet de budget 1955 était catastrophique : non seulement, nous n'obtenions aucune des créations d'emplois sollicitées par suite de l'extension des services scientifiques et administratifs, mais encore les sommes essentiellement destinées à l'entretien des bâtiments et au fonctionnement des divers instituts et facultés étaient de 17 millions inférieures à nos propositions. Elles n'atteignaient même pas, à 878.000 francs près, les crédits terriblement insuffisants de 1954. »

« Il fallait intervenir énergiquement et rapidement si l'on voulait éviter de voir la recherche scientifique compromise, les bibliothèques dans l'impossibilité de continuer les abonnements à des périodiques indispensables, à plus forte raison d'acquérir les œuvres nouvelles, de procéder aux reliures qui s'imposent ; les locaux universitaires sombrer dans un état d'abandon et de délabrement total. »

« Le Conseil d'administration mit en relief le danger, le Recteur plaça le gouvernement devant ses responsabilités, alerta l'Administration et les personnalités politiques, exposa au Premier Ministre lui-même les motifs pour lesquels une majoration de crédits s'imposait.

« Résultat : pour la première fois, par amendement du gouvernement, les crédits prévus au projet de budget ont été augmentés. » Cette majoration de cinq millions, c'est la première d'une longue suite de victoires.

En 1953, le budget de l'Université pour le fonctionnement, l'équipement et les travaux d'entretien s'élevait à 33 millions, en 1966 il était de 243 millions. D'autre part, la Commission administrative du Patrimoine a multiplié ses initiatives. Pallier les carences de l'Etat, créer les associés de l'Université, soutenir Fulreac au Congo, intervenir à maintes reprises pour permettre la tenue de colloques, les voyages de professeurs et d'étudiants, les travaux de la Commission Droit et Vie des Affaires autant d'activités soutenues par la C. A. P. U.

..

Mais que de démarches, de luttes incessantes, harassantes, ont jalonné cette longue marche.

Ainsi l'accroissement des crédits, l'augmentation graduelle du personnel ont complètement modifié la vie interne de l'Institution. Mais bâtiments confortables, techniciens compétents, assistants talentueux,

professeurs brillants ne font pas une Université. Une université est une communauté d'étudiants et de professeurs. Les 1800 étudiants de 1935 sont devenus 7000 aujourd'hui même. Le changement quantitatif a bouleversé toute la vie universitaire. La foule des étudiants s'écrase dans les salles de cours. Les laboratoires sont envahis et il faut des trésors d'ingéniosité pour répartir les jeunes étudiants en groupes convenables.

L'élargissement du recrutement, le début de la démocratisation de l'enseignement ont transformé la mentalité des étudiants mais plus que la mentalité, les aptitudes. L'encadrement de cette jeunesse pleine d'ardeur et soucieuse de son avenir est indispensable. Le grand passage entre l'enseignement secondaire et l'Université est plus difficile que naguère.

Le drame des échecs trop nombreux aux examens de première candidature, à Liège, comme ailleurs, montre bien la gravité des tâches des professeurs et de leurs collaborateurs.

La Faculté des sciences appliquées a tenté une réforme de ses études. Vous vous souvenez du brillant exposé de notre ami Frenay lors de la cérémonie d'hommage que vous avez organisée en l'honneur de votre grand président Albert Dewandre. Les unités d'enseignement, l'encadrement serré des étudiants, les exercices multipliés, les interrogations fréquentes ont réduit le nombre d'échecs en candi-



Le domaine du Sart Tilman en 1967. — L'Institut de Physique.

(Cliché Gilis).



dature. Les premiers ingénieurs formés partiellement selon la nouvelle méthode sortiront en juillet prochain. La réforme — comme toute réforme — a été accueillie diversement. Elle témoigne du moins de l'audace de certains des nôtres, non seulement de leur audace, mais de leur énergie à sortir des vieilles habitudes.

Des initiatives nombreuses ont été prises dans toutes les Facultés. Des chaires nouvelles ont été créées. Il serait fastidieux de les énumérer ce soir. Mais elles vont de la musicologie et des langues scandinaves, du russe et de l'arabe aux domaines les plus modernes de la physique des solides, de l'astrophysique, ou des techniques spatiales.

Des centres interfacultaires ont été créés pour les sciences du travail et pour les sciences nucléaires. La Faculté de médecine a développé considérablement ses études de spécialisation. La Faculté de droit a transformé ses licences. L'Ecole de Commerce a pris un nouveau visage.

Le Centre d'étude des pays en développement se penche sur le Tiers Monde, et avec quelle compétence, puisqu'il est dirigé par l'ancien recteur d'Elisabethville notre collègue Frenkiel et que notre Université qui a créé Fulreac a joué un grand rôle au centre de l'Afrique

Mais cette jeunesse avide d'apprendre, trouve-t-elle les meilleures conditions matérielles d'existence ? L'histoire de la construction du Home Gustave Ruhl est pleine de leçons sur les obstacles à vaincre pour assurer aux étudiants un logement décent. Après bien des péripéties, le bel immeuble du boulevard d'Avroy ouvrit ses portes le 30 septembre 1959. Cette année, un deuxième qui porte le nom de Lucien Brull, qui se dévoua tellement pour le service social, sera inauguré au quai Godefroid Kurth. Au Sart Tilman est en construction un premier ensemble de homes. Mais les besoins sont grands et force sera encore à bien des étudiants de se contenter de chambres malsades ou de mansardes peu attrayantes.

Pendant la guerre, le recteur Graulich mit sur pied le service social qui, aidé par le Patrimoine et par votre Association, soulagea dans la mesure de ses moyens des situations fort pénibles. La paix revenue, il se développa et l'accroissement des crédits de l'État favorisa son essor. Ce n'est plus les soucis matériels mais les préoccupations spirituelles que le recteur Dubuisson voulut rencontrer lorsqu'il créa les cercles interfacultaires en 1955. Chacun put satisfaire ses goûts ou ses dispositions artistiques ou littéraires. La revue « Ecritures » a publié des œuvres intéressantes. Des expositions de photographies ont étonné le grand public.

Mais avant ces cercles, le professeur Dubuisson avait été à l'origine de la Chorale universitaire qui s'est taillé de magnifiques succès depuis sa première audition au Musée des Beaux-Arts et au Sanatorium Universitaire en mars 1948, et vous irez l'applaudir jeudi dans l'exécution du *Gloria* de Vivaldi et du *Requiem* de Fauré.

Le Théâtre Universitaire, auquel est lié si intimement le nom de Jean Hubeau, a cueilli des lauriers au cours de ces trente années. Bi-millénaire d'Auguste, *Les Bacchantes*, *la Paix* d'Aristophane, et combien

d'autres réalisations ce théâtre n'a-t-il pas mis à son actif ? Et il tente maintenant des expériences hardies.

Quant au sport, le R. C. A. E. ne rassemble-t-il pas plus de deux mille membres et ses 22 sections rivalisent d'ardeur pour remporter des victoires sur les stades ou dans les piscines.

Fait qui mériterait une recherche sociologique, la politique tente moins la jeunesse universitaire. Les cercles politiques ne font plus recette. Cependant l'U. G. — l'Union générale des étudiants — qui groupe tous les cercles facultaires, a organisé récemment des débats qui touchaient à la politique et qui ont eu un certain retentissement.

Mais ces étudiants sont tout de même venus chercher chez nous un enseignement de qualité. Nous croyons pouvoir dire qu'ils l'ont reçu. La preuve, les succès nombreux qu'ils ont remportés aux concours universitaires, aux concours des bourses de voyage, aux concours « Pro Juventute ». La qualité des travaux que vous couronnez chaque année témoigne de la valeur du personnel scientifique. Depuis 1935, 133 thèses d'agrégation de l'enseignement supérieur ont été défendues brillamment devant nos Facultés. Ainsi la moisson a été belle.

Quant aux maîtres, ils ont reçu des consécérations académiques nombreuses. Doctorats *honoris causa*, prix décennaux, prix quinquennaux, invitations à professer dans des Universités étrangères ou à participer à des colloques, autant de preuves du crédit que les membres de notre corps professoral ont gagné en Belgique et au delà de nos frontières. Dix prix Francqui ont été remportés par des professeurs de notre Université, dans les diverses disciplines.

Voilà le beau bilan des trente dernières années. Il est aride et je m'excuse d'avoir abusé de votre patience. Vous m'avez écouté avec attention et je vous en remercie vivement car je ne vous ai rien appris. Peut-être ai-je ravivé quelques souvenirs, éveillé un brin de nostalgie ?

Les dates et les faits sont toujours fastidieux. Vous êtes convaincus cependant après ces sèches énumérations que l'Université de 1967 n'est plus celle de 1936. D'aucuns le regretteront. Mais l'avenir est toujours plus séduisant et plus attrayant que le passé. Beaucoup a été fait mais comme celui qui figure en tête de la liste des docteurs *honoris causa* de notre Université et qui a réalisé tant de choses l'a dit récemment : il reste encore beaucoup, beaucoup à faire.

Tous ensemble, avec le dynamisme, la passion qui nous animent tous au service de notre *Alma Mater*, c'est-à-dire notre Mère, nous bâtirons l'Université de l'an 2017, l'Université du bi-centenaire.

Robert DEMOULIN.

# BUREAU d'ÉTUDES INDUSTRIELLES F. COURTOY S. A.

Rue des Colonies, 43, BRUXELLES 1 - Tél. 12.16.38 - 12.30.85 (10 lignes)

**INGÉNIEUR-CONSEIL INDÉPENDANT**

50 années d'expérience



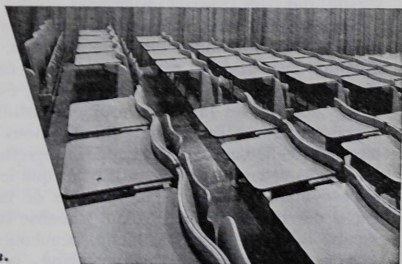
## ÉTUDES, PROJETS ET SURVEILLANCE D'EXÉCUTION

Centrales électriques - Réseaux de transport - Sous-stations - Électrification  
- Routes et ponts - Bâtiments industriels et administratifs divers -  
Production et utilisation de vapeur - Conditionnement de l'air - Ventilation  
- Matériel d'exploitation - Installations de manutention diverses -  
Expertises diverses - Règlement de sinistres

### **Sièges pour Auditorios**

Notre type UNIV  
à planchette-écrivain  
escamotable

*répond vraiment à  
toutes les exigences  
que pose l'ameublement  
rationnel d'un auditorium.*



confort maximum - position parfaite pour l'écriture - surface  
d'écriture considérablement agrandie - pénétration plus aisée  
dans la rangée.

S. A. Les Établissements

## **FIBROCIT**

26, rue Masui - Bruxelles

Tél. 15.71.05 et 16.50.81.



# Les Amis de l'Université de Liège en 1966

## RAPPORT D'ACTIVITES

L'année 1966 apparaît comme une année de transition. D'une part 1965 avait connu deux manifestations d'une ampleur exceptionnelle : la séance d'information sur « l'expansion universitaire » et la visite des chantiers du Sart Tilman réunissaient par deux fois un millier de personnes. Ces manifestations soulignaient avec éclat la mission de notre Association, lieu privilégié de rencontre entre l'Université, ses diplômés et ses amis.

D'autre part, 1967 voit se profiler un ensemble de réalisations également exceptionnelles qui se situent dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université. Il s'agit, pour nous, de l'Annuaire général des Diplômés, de la Journée des Anciens, du Colloque sur la formation continuée. On devine la préparation qu'un tel programme implique et continuera d'impliquer dans les prochains mois.

Nous nous bornerons à évoquer les lignes de force qui ont sous-tendu notre activité en 1966.

Tout d'abord, poursuivant notre action dans une voie tracée depuis quelques années, nous avons proposé aux Associations de diplômés de l'Université, l'établissement de liens plus étroits entre les différents groupements. Réunis en commission, en mars 1966, les Présidents d'Associations ont pris notamment, les décisions suivantes :

1. Les différentes Associations regroupant les Anciens par faculté ou section adhéreront à l'Association des Amis de l'Université en tant que « Membres Associés ». Cette adhésion a pour but de concrétiser une union de principe entre tous les Amis et Anciens de l'Université.
2. Un certain nombre de délégués représenteront les Associations « facultaires » au Conseil d'administration des Amis de l'Université. Une telle représentation a pour objet d'assurer un lien organique constant entre les Associations.
3. L'information et la coopération entre les Associations seront développées, notamment dans la perspective du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université.

A ces mesures d'ordre général, il convient d'ajouter qu'une Association, celle des Docteurs en Droit, s'est placée sous le régime de

double appartenance, c'est-à-dire que ses membres sont simultanément inscrits en tant que membres de notre Association.

L'importance de ces décisions n'échappera pas ; elles traduisent un *renforcement indéniable du mouvement général des diplômés et amis de l'Université* qui ainsi représentent un total de quelques 10.000 personnes.

C'est au nom de l'ensemble des Associations de diplômés que notre Président, M. Leroux, a présenté au Comité d'organisation du jubilé présidé par M. le Recteur, les projets de participation des Anciens aux fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université.

La première réalisation, l'*Annuaire général des Diplômés et Amis de l'Université*, demandait une préparation particulièrement longue et des concours nombreux. Nous tenons à exprimer publiquement au nom de l'Association notre très vive reconnaissance aux Autorités académiques pour leur appui financier décisif. Les collaborations nécessaires à cette réalisation sont très nombreuses. Il nous est impossible de les citer toutes. Cependant nous remercierons particulièrement M. le professeur Delatte, directeur du Laboratoire d'analyses statistiques des langues anciennes et M. le professeur Evrard, chargé de cours associé au même service, pour l'aide essentielle autant que généreuse qu'ils veulent bien nous apporter.

Notre *Centre d'information sur les carrières universitaires* a connu un nouvel accroissement de ses différentes activités.

Après l'année 1965, spécialement consacrée au problème des carrières, le Centre a dû faire face aux très nombreux appels des établissements d'enseignement secondaire. La loi du 8 juin 1964 qui a institué un examen dit « de maturité » avant l'entrée à l'Université explique, pour une large part, cette importante augmentation.

Dès l'an prochain, l'accent sera mis à nouveau sur le problème des carrières. Plusieurs études et enquêtes préparatoires ont été entreprises à cette fin. Notamment, nous accueillerons avec beaucoup d'attention les demandes que nous adresseraient les Cercles d'étudiants.

Il y a quelques jours, la Commission permanente Université-Enseignement secondaire a adressé à votre Conseil d'administration un premier rapport d'une richesse exceptionnelle. Nous renouvelons à M. le professeur Fohalle, président, et à tous les membres de la Commission, les félicitations et les remerciements de notre Association pour le remarquable travail accompli au cours de l'année 1966.

Nous ne nous étendrons pas sur les nombreux domaines d'activités générales de l'Association en 1966 : relations avec les membres, recrutement, extension universitaire dans les différentes régions, édition du Bulletin, attribution des prix... Ces tâches multiples et absorbantes ont fait l'objet des soins quotidiens du personnel de l'Association sous la conduite de votre Conseil d'administration. C'est délibérément que nous nous tournerons vers l'avenir pour former le vœu qui, renouvelé sans cesse, rencontre chaque année un plus large écho : Que 1967 voit se rassembler un nombre plus important encore d'Amis et Diplômés unis dans une même solidarité autour de notre Université en cette date anniversaire.

## LE SECRETARIAT GENERAL

Au cours de l'année 1966, le *Secrétariat général de l'Association* a poursuivi ses activités dans le sens tracé lors des exercices précédents.

L'effort de recrutement ne s'est relâché à aucun moment. Il a continué de porter principalement sur les diplômés qui viennent de quitter l'Université et sur les anciens qui fêtaient un anniversaire de promotion. Les listes de ces promotions ont été publiées dans le *Bulletin* et, à cet égard, nous nous plaisons à souligner l'aide très précieuse qui nous a été apportée par de nombreux membres et, en particulier, par les responsables des Associations de diplômés.

Le résultat de cet effort a été un *nouvel accroissement* du nombre de nos membres qui est passé en un an de 4.300 à 4.600 unités.

Néanmoins, une certaine tendance au ralentissement doit être notée. C'est pourquoi nous pensons qu'avec l'appui de tous, notre action devrait encore s'intensifier, notamment dans la perspective du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université.

Un des points essentiels de notre programme de développement est de susciter et d'appuyer, en toutes occasions, les initiatives de regroupements des diplômés.

Le nombre de anciens, habitant des régions éloignées de Liège est considérable et sera particulièrement mis en évidence dans le prochain Annuaire.

C'est en vue d'assurer un lien permanent de ces diplômés entre eux comme avec l'Alma Mater, que des Associations régionales se sont créées et exercent une action très importante dans la province de Namur, dans la région de Mons-Borinage, dans le sud-Luxembourg et en Campine.

Nous sommes heureux de souligner que ce mouvement s'est encore amplifié en 1966. C'est ainsi qu'au Congo, une Association s'est formée à Kinshasa, tandis que l'Association de Lubumbashi (ex-Elisabethville) a essaimé vers Jadotville et Kolwezi.

Enfin, les premiers jalons d'une Association regroupant les anciens de l'agglomération bruxelloise ont été posés l'an dernier. C'est le 14 avril que cette nouvelle section animée par M. Gérard Deleixhe sera constituée officiellement en présence de M. le Recteur et de M. le Président de notre Association.

L'événement est d'importance car — il faut le souligner — plus de 2.000 diplômés de Liège ont été recensés à Bruxelles et ses environs.

Le *Bulletin* a été réduit exceptionnellement en 1966 à 3 livraisons, particulièrement volumineuses, il est vrai. Outre les chroniques nombreuses et variées, nous avons eu le privilège de publier plusieurs articles de très haute qualité.

Le *Bulletin* nous paraît ainsi avoir confirmé, cette année encore, sa double vocation de tribune réunissant les concours les plus éminents et de trait d'union entre tous les Amis de l'Université.



Il nous reste à vous entretenir quelques instants de l'*Annuaire général des Diplômés et Amis de l'Université*.

A cet égard, la 1<sup>re</sup> édition de 1963 nous avait apporté deux enseignements dont il nous fallait tenir compte.

D'une part, il était illusoire d'attendre que nos demandes de renseignements et nos appels soient entendus de l'ensemble des diplômés de l'Université.

En conséquence, il importait de glaner d'initiative un maximum de données dans les documents les plus variés, fussent-ils relativement anciens ou de qualité médiocre.

D'autre part, l'expérience nous avait appris qu'un Annuaire est un instrument rigide, dont les données sont clichées une fois pour toutes et n'autorisent que malaisément les reproductions et les sélections souhaitées.

Ces différentes raisons nous ont conduit à choisir les moyens d'enregistrement les plus modernes, c'est-à-dire la constitution d'un fichier des Anciens sur cartes perforées. Ce procédé pouvait seul en effet nous assurer d'une grande souplesse dans les utilisations les plus diversifiées.

De par son caractère inédit et étant donné l'urgence des délais, ce travail n'était pas sans difficultés. Néanmoins, très prochainement, nous serons en mesure d'adresser à chacun pour vérification, les renseignements en notre possession.

Cette expédition n'est bien entendu possible que par reproduction automatique des renseignements.

Il convient également d'ajouter que ce procédé nous a permis, pour plus de sûreté et à moindre frais, de prévoir l'impression en offset de l'ouvrage. Pour terminer, nous croyons devoir souligner que l'Annuaire devrait, d'après nos calculs, comporter quelque 16.500 noms.

## LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES CARRIERES UNIVERSITAIRES

Au mois d'avril dernier, s'est tenue à Liège, la 2<sup>e</sup> conférence triennale de l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française (A. U. P. E. L. F.) consacrée à « la mission permanente et les tâches nouvelles de l'Université ».

Deux de ses recommandations concernent tout spécialement l'action du *Centre d'Information sur les carrières universitaires*.

*Au paragraphe 1. consacré aux structures universitaires :*

recommandation 2. : *Afin d'éviter le gaspillage des talents et d'en préserver l'épanouissement maximum, l'orientation des élèves sera organisée grâce en particulier à une information précise des familles et cela, dès avant l'achèvement des études secondaires. L'information portera à la fois sur les diverses possibilités offertes aux jeunes et sur les capacités requises pour effectuer les études correspondant à chaque voie.*

recommandation 3. : *L'orientation doit se poursuivre au-delà de l'entrée à l'Université, afin de faciliter la répartition des étudiants entre les différentes voies possibles et de corriger éventuellement les erreurs d'orientation.*

Ainsi se trouvait reconnue la nécessité d'une fonction que notre Association assume depuis dix-sept années avec l'appui de l'Université.

1. En 1964, 855 *demandes individuelles de renseignements* ont été satisfaites, ce qui porte à 11.560 le nombre des consultations accordées depuis la création du Centre. Comme les années précédentes, une collection de documents et de programmes des cours a été adressée à chaque établissement d'enseignement secondaire de la partie francophone du pays. Pour répondre à un besoin fréquemment exprimé, une petite brochure a été réalisée par le Centre. Elle contenait la liste complète des enseignements dispensés par notre Alma Mater, les conditions d'accès aux études et diverses indications pratiques. Tirée à 1.500 exemplaires, elle a été rapidement épuisée.
2. On sait que depuis une dizaine d'années, des *séances d'information collective* sont organisées dans les établissements d'enseignement secondaire. Ces séances, très souvent accompagnées par la projection du film « Liège et son Université » connaissent une faveur croissante auprès des élèves, des parents et professeurs. Le nombre des prestations extérieures est passé, en 5 ans, de 29 à 75 séances en 1966, auxquelles il convient d'ajouter la collaboration à 4 « *opérations-carrières* » organisées par les Rotary-Clubs et l'Association des Femmes Universitaires. Au total, 95 établissements reçoivent régulièrement des informations sur notre Université.
3. La *visite annuelle de l'Université* a rassemblé en mars dernier 2.453 visiteurs issus de 72 établissements différents. Nos jeunes hôtes, répartis en 18 groupes, ont pu prendre un premier contact avec le corps enseignant et scientifique de l'Université et avec l'outillage de la recherche. Les membres de l'Union Générale des Etudiants et des Cercles facultaires ont bien voulu assurer avec efficacité et bonne humeur, le pilotage et l'encadrement de nos hôtes.  
Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.
4. Le *groupe permanent de travail Université-Enseignement secondaire*, constitué en octobre 1965 s'est réuni à 9 reprises en 1966. Un séminaire qui s'est tenu au Château de Colonster le 18 mai a permis de dresser un premier bilan du travail accompli. Un grand nombre de recommandations et de résolutions ont été élaborées en vue de resserrer les liens qui unissent l'Université à l'enseignement secondaire et les associations de diplômés aux étudiants.
5. Le *Service des Carrières* a diffusé 186 offres d'emplois par affichage aux valves, publication ou lettres particulières. Environ

190 consultations ont été accordées à des jeunes diplômés de notre Alma Mater.

6. Outre la recherche, l'analyse et l'exploitation habituelle de la documentation, plusieurs *études particulières* ont été menées. On cite :
- recherches bibliographiques sur le sujet « *les échecs universitaires* » à la demande d'un quotidien bruxellois ;
  - collaboration à une *recherche sur la rémunération des universitaires* entreprise par un étudiant de licence en sciences économiques ;
  - étude sur le *recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat de 1956 à 1964* et sur les conditions d'accès aux emplois publics, publiée dans le dernier Bulletin ;
  - étude sur les *prévisions d'emplois pour les licenciés en histoire*, à la demande de l'Association des Historiens ;
  - enquête auprès des employeurs sur les *débouchés ouverts aux licenciés en sciences biologiques*.

∴

Au milieu de 17<sup>e</sup> siècle, Pascal écrivait :

« Le choix du métier est la chose la plus importante de la vie. Le hasard seul en dispose ».

Avec votre soutien et l'aide précieuse de l'Université, nous espérons pouvoir dire un jour que l'information a remplacé le hasard dans les décisions qui conditionnent, en dernière analyse, le développement du patrimoine le plus précieux de la Nation.

MEUBLES MÉTALLIQUES

**METALCUB** ★ ★ ★ ★

118, rue de Tilleur, 118  
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~



# Prix des Amis de l'Université

## *Ouverture du concours*

Le Conseil d'administration des Amis de l'Université de Liège a décidé que le concours ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1966-1967, serait doté de 5 prix d'un montant de 7500 F chacun.

Les candidats sont invités à déposer au Secrétariat de l'Association 2, rue Charles Magnette, Liège — tél. 32.31.63 — pour le 15 octobre 1967, trois exemplaires de leur ouvrage ainsi qu'un curriculum vite détaillé.

## *Règlement*

1. Le Conseil d'administration des Amis de l'Université de Liège a institué un certain nombre de prix, pour récompenser les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège.

2. Le nombre de ces prix est arrêté chaque année par le Conseil.

3. L'un de ces prix portera le nom de *Prix de Launoit* et sera donné de préférence à un médecin ou à un pharmacien.

4. Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

5. Sont assimilés à ceux-ci tous les titulaires d'un mandat du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

6. Les conditions d'admission sont requises depuis l'ouverture du concours jusqu'à l'attribution des prix.

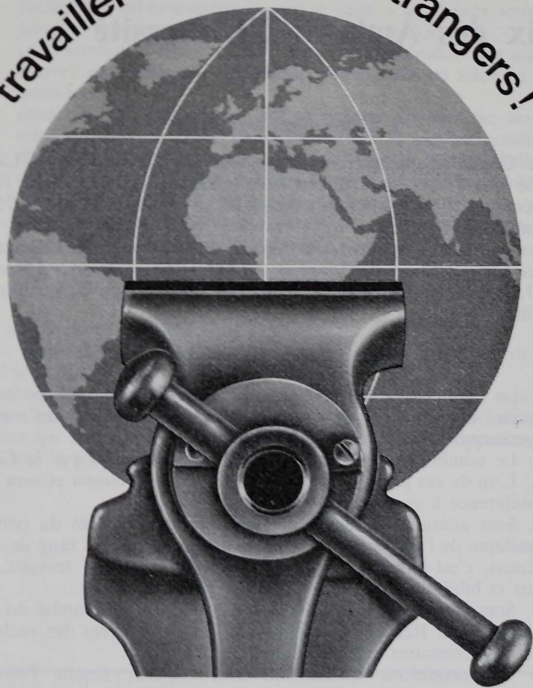
7. Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association, pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

8. Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours.

travailler les marchés étrangers!



Si vous cherchez à l'étranger des contacts, des contre-parties, des agents, des clients, des fournisseurs.... consultez les services « Clientèle » de nos différents sièges. Première banque belge, la SOCIETE GENERALE DE BANQUE compte plus de 730 agences en Belgique et des centaines de correspondants dans le monde entier. Elle est, de plus, la seule banque belge possédant un réseau d'affiliations couvrant 12 pays. Cet ensemble de relations lui donne une connaissance unique des marchés mondiaux.

## SOCIETE GENERALE DE BANQUE

(créée par fusion de la Banque de la Société Générale de Belgique, de la Société Belge de Banque et de la Banque d'Anvers)

## Les élèves de l'enseignement secondaire visitent l'Université

Suivant une tradition qui remonte à 1953, les élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire et normal ont été invités à visiter les services universitaires les 16 et 21 mars derniers.

Cette manifestation connaît un succès croissant, ainsi qu'on peut le constater :

|                                            | 1962 | 1963 | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 |
|--------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre des établissements participants ... | 44   | 47   | 53   | 69   | 74   | 78   |
| Nombre des visiteurs ...                   | 1350 | 1421 | 1710 | 2376 | 2465 | 2865 |

Selon leur origine géographique, les visiteurs se répartissaient ainsi :

| Provinces                  | Nombre des établissements | Nombre des visiteurs |
|----------------------------|---------------------------|----------------------|
| Ville de Liège .....       | 17                        | 964                  |
| Brabant .....              | 2                         | 98                   |
| Hainaut .....              | 14                        | 421                  |
| Liège (ville exclue) ..... | 28                        | 953                  |
| Luxembourg .....           | 7                         | 123                  |
| Namur .....                | 7                         | 262                  |
| Etranger .....             | 3                         | 44                   |
| <b>TOTAL</b> .....         | <b>78</b>                 | <b>2865</b>          |



Peu avant la visite, les élèves indiquent, dans une liste qui leur est soumise, les études qu'ils comptent entreprendre l'an prochain.

Voici, dans l'ordre décroissant, les choix qui ont été exprimés. Les chiffres entre parenthèses permettent d'apprécier les changements par rapport à l'an passé.

| 1967 | 1966 | Sections                                       |      |
|------|------|------------------------------------------------|------|
| 1    | (2)  | Médecine .....                                 | 448  |
| 2    | (1)  | Sciences appliquées .....                      | 352  |
| 3    | —    | Psychologie et sciences de l'éducation .....   | 235  |
| 4    | —    | Philologie germanique .....                    | 198  |
| 5    | —    | Biologie et médecine vétérinaire .....         | 191  |
| 6    | (10) | Criminologie .....                             | 145  |
| 7    | (6)  | Sciences chimiques .....                       | 137  |
| 8    | (11) | Sciences mathématiques .....                   | 112  |
| 9    | (13) | Pharmacie .....                                | 107  |
| 10   | (18) | Science économique .....                       | 104  |
| 11   | (14) | Education physique .....                       | 99   |
| 12   | (9)  | Doctorat en droit et licence en notariat ..... | 95   |
| 13   | (8)  | Philologie romane .....                        | 85   |
| 14   | (7)  | Administration des affaires .....              | 85   |
| 15   | (12) | Sciences physiques .....                       | 77   |
| 16   | —    | Histoire de l'art et archéologie .....         | 65   |
| 17   | (19) | Sciences sociales .....                        | 61   |
| 18   | (17) | Sciences politiques .....                      | 52   |
| 19   | (15) | Histoire .....                                 | 51   |
| 20   | —    | Sciences géographiques .....                   | 41   |
| 21   | —    | Philologie classique .....                     | 28   |
| 22   | —    | Sciences administratives .....                 | 28   |
| 23   | —    | Philosophie .....                              | 24   |
| 24   | —    | Sciences diplomatiques .....                   | 23   |
| 25   | —    | Sciences géologiques et minéralogiques .....   | 22   |
|      |      | TOTAL .....                                    | 2865 |

Le tableau suivant indique, en pourcentage, l'évolution de ces choix au cours des cinq dernières années :

| Répartition par groupe d'études       | 1963 | 1964  | 1965  | 1966  | 1967  |
|---------------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| <i>Philosophie et Lettres</i>         |      |       |       |       |       |
| Licences .....                        | 19,2 | 19,59 | 16,24 | 15,58 | 13,48 |
| Art et Archéologie .....              | —    | —     | 2,15  | 2,48  | 2,27  |
| Psycho. et sc. de l'Education .....   | 5,4  | 7,53  | 6,70  | 7,55  | 8,20  |
| TOTAL .....                           | 24,6 | 27,12 | 25,09 | 25,61 | 23,95 |
| <i>Droit</i>                          |      |       |       |       |       |
| Doctorat, notariat, autres licences . | 9,2  | 7,6   | 12,5  | 13,63 | 14,10 |
| Sc. écon. et Adm. des Affaires (1) .  | 7    | 6,11  | 7,07  | 7,09  | 6,60  |
| TOTAL .....                           | 16,2 | 13,71 | 19,57 | 20,72 | 20,70 |
| <i>Sciences</i>                       |      |       |       |       |       |
| Licences .....                        | 23,9 | 25,36 | 20,12 | 19,32 | 20,25 |
| <i>Médecine</i>                       |      |       |       |       |       |
| Doctorat et Lic. en sc. dentaire ..   | 13,1 | 15,43 | 12,87 | 13,79 | 15,62 |
| Pharmacie .....                       | 3,8  | 2,5   | 3,03  | 2,96  | 3,73  |
| Education physique .....              | 3,8  | 3,04  | 2,7   | 2,92  | 2,45  |
| TOTAL .....                           | 20,7 | 20,97 | 16,6  | 19,67 | 22,80 |
| <i>Sciences appliquées</i>            |      |       |       |       |       |
| Ingénieurs .....                      | 14,6 | 12,84 | 16,62 | 14,68 | 12,30 |
| NOMBRE TOTAL DES VISITEURS            | 1421 | 1710  | 2376  | 2465  | 2865  |

(1) Sc. Comm. avant 1966.

La visite s'est étalée sur trois après-midi, le premier, jeudi 16 mars, était en principe réservé aux élèves des établissements éloignés de la ville, les deuxième et troisième, mardi 21 et mercredi 22, étaient destinés aux élèves de la ville de Liège. Les deux séries étaient d'importance sensiblement égale : 1.419 visiteurs le jeudi et 1.446 les mardi et jeudi.

Pour chaque série, dix-huit programmes différents étaient prévus. Comme l'an passé, chaque visiteur avait reçu, marqué à son nom, le programme de la visite de la section qu'il avait choisie. Outre le lieu de rassemblement, celui de la réception finale et l'horaire, ce document indiquait la liste des différents services de consultation et d'aide mis à la disposition des étudiants par l'Université. La compétence respective de ces services, les adresses, jours et heures de visite étaient également mentionnés. Un plan de la ville et des installations universitaires était en outre adressé à chaque professeur d'enseignement secondaire, titulaire d'une classe de première.

Dans chaque groupe, des étudiants universitaires, délégués par l'Union Générale des Étudiants et les différents Cercles facultaires ont assuré, avec bonne humeur et dévouement, le pilotage des visiteurs. Chaque fois que c'était possible, ils ont présenté en quelques mots les activités et les buts de leurs associations après les souhaits de bienvenue adressés par les professeurs-hôtes.

Nous présentons à M. le Recteur, à Monsieur le Vice-Président du Conseil d'Administration, aux membres des corps enseignant et scientifique de l'Université, aux président et membres de l'Union générale des étudiants et des cercles facultaires nos vifs remerciements pour la bienveillance et le dévouement qui ont rendu possible cette nouvelle manifestation de la vitalité de notre Alma Mater.

S  
E  
N

## Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

### Service Électro-Mécanique de nettoyage

- ✘ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✘ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✘ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✘ Dépoussièrage
- ✘ Grand nettoyage
- ✘ Blanchiment et peinture
- ✘ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI



139 années d'expérience

18 milliards de francs  
de garanties

deux arguments qui comptent !



**AG**

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN — BRUXELLES 1 — TÉLÉPHONE : 18.60.10

# BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,  
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous  
la forme de crédits au commerce, à l'artisanat,  
à l'agriculture, à l'industrie, au particulier,  
contribuent à l'expansion économique et au  
bien-être de la Wallonie.



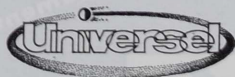
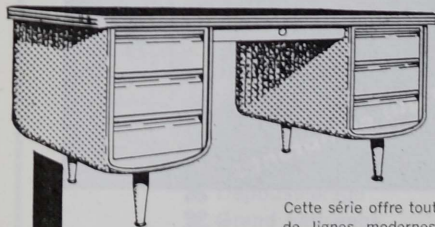
Toutes les opérations de Banque



14, Place du Roi Albert

BUREAUX • TABLES • ARMOIRES • BIBLIOTHÈQUES  
SIÈGES • CLASSEURS • FICHIERS • RAYONNAGES

## ACIOR



Cette série offre toute une gamme de bureaux et tables  
de lignes modernes de bon goût, dans des coloris  
ravissants — Qualité ACIOR — Prix sans concurrence  
grâce à une fabrication de masse automatisée au  
maximum.

S. A. DESOER  
USINES À TROOZ

Demandez documentation 345 F.

BRUXELLES 5 • ANVERS • LIÈGE • GAND • CHARLEROI  
COURTRAI • VERVIERS • HASSELT • LUXEMBOURG

# A la recherche des Anciens de l'Université de Liège

## Corrigenda <sup>(1)</sup>

### Licencié en philologie classique — 1946.

Scheen, Georges, 43, Burnenville, *Bévercé*, professeur, Athénée royal, Malmedy.

### Licenciés en philologie romane — 1946.

\* Beauvuin, Madeleine, épouse Brachon, 18, boulevard d'Avroy, Liège, inspectrice de l'Enseignement *moyen et normal* de la ville de Liège - *Est membre de notre association.*

Portugaels, Aline, épouse Hardy, 66, avenue de l'Observatoire, Liège, professeur, *Enseignement technique*, Liège.

### Licencié en philologie germanique — 1946.

Lothe, Jean, 13, avenue Xavier Henrard, Bruxelles 15, professeur, *Université de Gand.*

### Licencié en sciences pédagogiques — 1946.

Dutilleux, Marcel, 13, rue Belle-Vue, Theux, directeur du Centre provincial psycho-médico-social de Verviers.

### Docteur en Droit — 1946.

Denoiseux, Jean, 40, avenue des *Troènes*, *Kraainem*, conseiller juridique, Ancienne Compagnie des Chemins de fer Bas-Congo au Katanga, Lubumbashi.

### Licencié en sciences zoologiques — 1946.

Defrêcheux, Jean, 26, rue *Général Modard*, Liège, professeur, *Athénée royal, Liège 1.*

(1) Les corrections sont reproduites en italique.



**Ingénieur des mines — 1946.**

Baken, André, 25, rue des Martinets, Bruxelles 16.

**Ingénieurs des constructions — 1946.**

Culot, Jean, B. P. 1929, Lubumbashi (R. D. C.), *directeur du matériel, Nouvelle Compagnie des Chemins de fer du Bas-Congo au Katanga, Lubumbashi.*

\* Seyvert, Jacques, 19, rue de la Mutualité, Chênée, ingénieur en chef - *directeur des Ponts et chaussées, collaborateur à la Faculté des Sciences appliquées, Université de Liège.*

**Ingénieur métallurgiste — 1946.**

\* Van Hove, Julien, 67, avenue du Bois Soleil, Crainhem, *directeur général, Cimenteries et briqueteries réunies (C. B. R.), Bruxelles.*

# BANQUE DUBOIS

Société Anonyme  
MAISON FONDÉE EN 1778

## LIÈGE

Siège social : Rue de l'Université, 41 (Tél. 23.39.09)

Agence Léopold : Rue Léopold, 23 (Tél. 23.72.00)

Agence Avroy : Boulevard d'Avroy, 282 (Tél. 52.39.27)

Agence Chênée : Rue de la Station, 48 (Tél. 65.68.77)

Agence Grivegnée : Rue des Cotis, 3 (Tél. 43.08.30)

Agence d'Ans : Rue de la Station, 41 (Tél. 26.85.72)

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COMPTES DE DÉPOTS A TERME  
DÉPOTS DE TITRES A DÉCOUVERT  
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES  
FINANCEMENT A TEMPÉRAMENT  
CHÈQUES DE VOYAGES  
MONNAIES ÉTRANGÈRES  
GALERIE DE COFFRES-FORTS

## Au fil des jours...

### A la mémoire du professeur Henri Louis.

Le Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du Génie civil (C.E.R.E.S.) vient de publier une brochure à la mémoire du professeur Henri Louis décédé à Toulon le 15 avril 1966.

Le lecteur y trouvera le texte de l'éloge que M. le Recteur Dubuisson prononça aux obsèques du Professeur, le texte de la notice nécrologique que M. le Professeur Albert Schlag a publiée dans la Revue Universelle des Mines, un article retraçant la carrière scientifique du disparu et la liste de ses très nombreuses publications. Ce n'est pas sans ressentir un sentiment de profond regret que l'on parcourt cette brochure dont le seul but est de perpétuer la mémoire d'un homme que les qualités intellectuelles et humaines rendaient particulièrement attachant.

### Générosité.

Tout au long des années, notre Association a pu compter sur le généreux appui de ses membres protecteurs.

C'est avec joie que nous venons de recevoir un don important de trente mille francs de la Clinique médicale du professeur Henri Van Cauwenberge.

Ce geste magnifique est un précieux encouragement et une preuve éclatante de confiance dans les destinées de l'Association.

Au nom du Conseil d'Administration et de tous nos membres, nous réitérons à M. Van Cauwenberge nos sentiments de profonde gratitude.

### Visite de M. le Recteur à l'Université de Paris.

Sous les auspices de l'Association des Universitaires belges de Paris et de l'Association des Ingénieurs A. I. Lg., M. Marcel Dubuisson, recteur de l'Université de Liège a présenté à Paris, le 3 mai dernier, le film « L'Université de Liège au Sart Tilman » devant une assemblée nombreuse et choisie, qui a manifesté son enthousiasme à l'égard de l'œuvre gigantesque qui a été entreprise sur les quelque 600 hectares du domaine forestier acquis par l'Université, à 7 km du centre de la Ville.

Présenté par M. Jules Laloux, président de l'A. U. B., M. le Recteur a exposé, avec une chaleur communicative, les motivations et les modalités de cette entreprise qui dotera la Belgique de l'Université la plus

moderne d'Europe. Il a témoigné du soin avec lequel cet énorme chantier a été préparé par une équipe de savants et de techniciens, il a évoqué les buts élevés, humains et scientifiques de la future Université, de ses annexes et de ses dépendances, notamment les logements d'étudiants.

L'après-midi, M. le Recteur et Madame Dubuisson, accompagnés de MM. Jean Delchevalerie et Léo Wéry ont visité la Cité internationale de l'Université de Paris, sise au boulevard Jourdan, sous la conduite du professeur Pierre Marthelot.

Reçus ensuite à la Maison des Etudiants belges (Fondation Biermans-Lapôtre) par le Directeur et Madame Jean Brauns, tous deux anciens de l'Université de Liège, ils y rencontrèrent, en une réception intime, Madame André Honnorat, épouse du fondateur de la Cité, S. E. l'Ambassadeur de Belgique, Robert Rothschild, M. Jean Roche, recteur de l'Université de Paris, M. le Ministre Bernard Chenot, président, M. Robert Garric, délégué général de la Cité et S. E. l'Ambassadeur de Luxembourg Nicolas Hommel, ainsi qu'un groupe d'étudiants de l'Université de Liège, venus parfaire leurs études à Paris et résidant à la Fondation Biermans-Lapôtre.

Dans le cadre d'un échange fort cordial d'impressions, M. le Recteur Dubuisson qui avait visité à la fois la plus vieille Fondation de la Cité datant de 1926 et la plus récente (Maison de l'Inde) se dit confirmé, par ce qu'il avait vu et entendu, dans sa conviction qu'il faut bâtir beau et solide, si l'on veut que l'œuvre atteigne sa pleine efficacité et si l'on veut qu'elle dure sans vieillir.

Une fois de plus, en ce 3 mai, Liège et Paris avaient retrouvé leur ligne de cœur.

J. B.

#### La Commission « Université-Enseignement secondaire ».

Lors de la réunion du Conseil d'administration de notre Association, qui a eu lieu le mardi 7 mars 1967 à la Salle des Professeurs de l'Université, M. le professeur R. Fohalle, président de la Commission « Université — Enseignement secondaire » a exposé aux Président et Membres du Conseil le rapport d'activités de la Commission créée, on s'en souvient, le 31 mai 1965.

En une remarquable synthèse, M. le président Fohalle a repris l'essentiel des conclusions contenues dans un document de 13 pages, mettant en valeur les nombreuses propositions constructives élaborées au cours de quelque dix-sept réunions et d'un séminaire résidentiel.

Notre Président, M. A. Leroux, a exprimé à M. le professeur R. Fohalle la gratitude de notre Association pour cette importante contribution à l'harmonisation des deux réseaux d'enseignement et, rencontrant le vœu unanime du Conseil, a souhaité voir la Commission continuer ses fructueux travaux.

Une réception des membres de la Commission clôtura cette manifestation.



### Le Gala du Rotary de Liège.

Le 10 février dernier le club du Rotary de Liège fêtait le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

A cette occasion un spectacle de gala fut organisé dans les salons de la Société Libre d'Emulation. Un programme éclectique et brillant avait été choisi pour cette commémoration rehaussée par la présence des Princes de Liège.



Rappelons que le bénéfice de cette soirée devait permettre d'offrir à l'Hôpital de Bavière une unité mobile de réanimation autorisant des secours immédiats et efficaces aux accidentés de la route.

Nous félicitons le Rotary de Liège pour cette très brillante soirée et ce somptueux cadeau.

### Mission scientifique en Australie.

Une mission scientifique a quitté Ostende en avril dernier à destination des récifs coraliens d'Australie.

Due à l'initiative de l'Université de Liège et sous la direction générale de M. le Recteur M. Dubuisson, cette mission, à laquelle collaborent les autres Universités belges et plusieurs savants étrangers, séjournera pendant plusieurs mois dans la « Mer de la Grande Barrière » au nord-est de l'Australie.

Nous formons des vœux pour le succès de cette expédition qui, sous la direction éclairée de M. le professeur Distèche, enrichira nos connaissances dans les domaines de l'océanographie et de la biologie marine.

### L'Académie de médecine honore le professeur Henri Van Cauwenberge.

L'Académie royale de médecine de Belgique vient d'honorer le professeur Henri Van Cauwenberge en lui remettant le prix de la « Fondation Pfizer » ainsi que la médaille de l'Académie.

Le prix Pfizer, d'un montant de deux cent mille francs, couronne l'ensemble de ses travaux dans le domaine de la pathologie médicale.

Les Amis de l'Université ont été heureux d'apprendre les hautes distinctions scientifiques dont M. Van Cauwenberge a été l'objet. Ils lui adressent leurs très chaleureuses félicitations.

### Journée d'histoire à la Bibliothèque centrale de l'Université.

Sous les auspices de la Fédération belge des professeurs d'histoire, la Régionale liégeoise a organisé le 23 avril 1967, sous la présidence de M. Louis Gothier, inspecteur de l'Enseignement moyen et normal, une journée nationale qui eut lieu dans les locaux de la Bibliothèque centrale.

Plus de 100 professeurs d'histoire de l'enseignement officiel et libre furent répartis en deux groupes pour visiter successivement les deux



Vue partielle de l'exposition des livres d'histoire.

expositions préparées à leur intention : la première, dans la salle des manuscrits, avait pour thème « La bibliothèque idéale du professeur d'histoire » ; le catalogue des livres exposés a été dressé par M. René Bragard, bibliothécaire, chef de la section des acquisitions ; la seconde, dans la salle Wittert, sur le thème « Les aspects sociaux à Liège au XIX<sup>e</sup> siècle » a été commentée par M. Etienne Hélin, chargé de cours associé à l'Université, qui s'est attaché, à partir de la catastrophe du Beaujonc (1812), à faire ressortir les incidences de l'industrialisation notamment sur la condition ouvrière et sur les débuts d'une législation du travail.

L'iconographie de cette exposition avait été rassemblée par MM. Léon Dewez et Etienne Hélin.

A midi et demi, M<sup>me</sup> Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef de l'Université, au cours d'une cordiale réception, répondant aux remerciements qui lui étaient exprimés, se dit heureuse d'avoir pu faire contribuer la bibliothèque de l'Université, la plus importante de la partie wallonne du pays, à l'enrichissement documentaire des professeurs d'histoire.

Après le déjeuner qui fut servi à la Maison des étudiants, la journée s'acheva par la visite en bateau mouche des installations portuaires de Liège.

#### **Ondes et vibrations.**

Le vendredi 10 mars 1967 au Home Gustave Ruhl, les personnalités représentatives du monde scientifique et du monde politique inaugurent une exposition organisée sur le thème « ondes et vibrations ».

Cette manifestation était le fruit de la collaboration de la Société d'Etude et d'Expansion, de la Télévision, de la Section liégeoise de la Société belge de Physique, de l'Association des licenciés et docteurs en Sciences physiques et de notre Association.

Devant une assistance particulièrement attentive parmi laquelle reconnaissait de nombreux professeurs d'enseignement secondaire et technique, MM. les professeurs H. A. Brasseur et H. Sauvenier et leurs collaborateurs procédèrent à de très intéressantes expériences.

Les appareils exposés, dont plusieurs avaient été conçus et construits à l'Université, permirent au public d'assister à des démonstrations très rarement réalisées et de découvrir quelques-unes des lois qui régissent les phénomènes qui font partie, depuis quelques années, de la vie quotidienne.

#### **Assemblée générale de l'Association des Docteurs en Droit.**

L'Association des Docteurs en Droit de l'Université de Liège a tenu sa première Assemblée générale le 13 mars dernier.

Son président, M. Raymond Janne, rappela en termes émus la mémoire de M. le professeur Graulich, ancien recteur de l'Université qui fut le maître vénéré de la plupart des membres de l'Association. Les



objectifs de l'Association furent ensuite rappelés de même que les intéressants projets qu'elle envisage. Notons plus particulièrement l'organisation de séminaires de recyclage à l'intention des juristes.

C'est au cours de cette réunion que M. le professeur Claude Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université fit un exposé consacré à la réforme des études de droit.

La réception animée qui clôtura cette assemblée permit aux anciens de renouer des contacts amicaux.

#### **Le XIX<sup>e</sup> séminaire de la Commission « Droit et Vie des Affaires ».**

Depuis sa création en 1957, la Commission « Droit et Vie des Affaires » a organisé dix-neuf séminaires résidentiels. En quelques journées, juristes de faculté et juristes d'entreprise s'efforcent de faire le point de l'évolution du droit sur un sujet d'actualité et s'enrichissent mutuellement de leurs réflexions et de leur expérience.

Le XIX<sup>e</sup> séminaire était consacré au droit de l'énergie. Il s'est tenu à Chaudfontaine les 18, 19 et 20 mai derniers. Les débats, qui ont rassemblé une soixantaine de participants de tous les pays du Marché commun, étaient animés par M. A. Hubert, sous-directeur à la Compagnie générale d'entreprises électriques et industrielles (ELECTRO-BEL) de Bruxelles.

Le XX<sup>e</sup> séminaire, qui sera organisé à Liège du 13 au 16 décembre prochain, coïncidera avec la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Liège. Il aura pour thème « Le juriste d'entreprise », sujet qui a précisément permis de réunir pour la première fois en novembre 1967, quelques juristes d'entreprise soucieux de réfléchir au rôle qu'ils jouent dans la société.

#### **Prix triennal Juliette Delloye.**

*Nous avons le plaisir de publier le règlement du Prix Triennal Juliette Delloye, adopté par la Commission administrative du Patrimoine de l'Université en sa séance du 27 octobre 1966.*

Art. 1. — Dans le but de perpétuer le souvenir de Mademoiselle Juliette DELLOYE, conservateur-adjoint volontaire de l'Institut de Zoologie de l'Université de Liège, qui collabora de façon bénévole pendant plus de quarante ans aux recherches effectuées dans cet Institut, ainsi qu'à des investigations exécutées à l'Institut de Bactériologie de la Faculté de Médecine, Monsieur Charles DELLOYE et Madame Jeanne DELLOYE ont fait don au Patrimoine de l'Université de Liège d'un capital de 200.000 F. Les intérêts de cette somme serviront à octroyer le prix triennal Juliette DELLOYE, destiné à récompenser les meilleurs travaux effectués durant la période considérée dans le domaine des sciences de la vie.

Art. 2. — Le capital est géré par la Commission administrative du Patrimoine.

- Art. 3. — Le prix est réservé aux étudiants, anciens étudiants et membres du personnel scientifique de l'Université de Liège. Sont assimilés à ces derniers les mandataires de Fondations scientifiques et les chercheurs bénévoles attachés à l'Université de Liège.
- Art. 4. — Les candidats ne peuvent avoir atteint l'âge de 40 ans à la date de clôture de la période triennale considérée.
- Art. 5. — Le lauréat d'un prix Juliette DELLOYE ne peut présenter une seconde fois sa candidature.
- Art. 6. — Le choix du jury sera basé sur la valeur des travaux effectués (publiés ou manuscrits) durant la période triennale considérée. Les recherches expérimentales, originales, portant sur n'importe quel aspect des sciences de la vie sont recevables. Toutefois, à mérite égal, la préférence sera donnée aux travaux portant sur l'histologie, la microbiologie ou la biologie générale, domaines auxquels Mademoiselle J. DELLOYE s'est particulièrement intéressée.
- Art. 7. — Les candidats feront parvenir, de préférence en triple exemplaire, au Secrétaire du Comité spécial dont question ci-après, les travaux qu'ils ont effectués durant la période triennale écoulée, sous forme de tirages à part ou de manuscrits sous presse ou prêts pour publication. Ils signaleront expressément, le cas échéant, si certains de ces travaux ont déjà fait l'objet d'un examen par un jury quelconque ou sont actuellement soumis à l'appréciation d'un tel jury. Ils y joindront un *curriculum vitae* détaillé et la liste (éventuellement avec tirages à part) de leurs publications antérieures à la période triennale.
- Art. 8. — Tous ces documents doivent être déposés au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de l'année académique ouvrant la période triennale suivante.
- Art. 9. — La première période triennale ouvrira les années académiques 1966/67, 1967/68 et 1968/69. La date limite pour l'introduction des candidatures est donc fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1969.
- Art. 10. — Un Comité spécial de trois membres est chargé de prendre les mesures nécessaires pour faire connaître l'existence du prix et son règlement aux intéressés, pour constituer le jury et informer la CAPU des décisions de ce dernier. Il comprend le professeur directeur de l'Institut de Zoologie et le titulaire de la chaire de Microbiologie générale et médicale, ainsi qu'un collaborateur direct d'une de ces deux personnes qui assumera les fonctions de secrétaire.
- Art. 11. — M. G. HAMOIR, professeur associé à l'Institut de Zoologie est désigné en qualité de secrétaire du Comité spécial.
- Art. 12. — Les mandats de membre du Comité spécial et de membre du jury sont gratuits.
- Art. 13. — Après avoir pris connaissance des candidatures, et en fonction des spécialités représentées, le Comité spécial désigne les

- membres d'un jury de cinq personnes compétentes dont trois au moins doivent appartenir à l'Université de Liège.
- Art. 14. — Les membres du Comité spécial peuvent être membres du jury. S'ils n'en font pas partie, ils assistent néanmoins à ses réunions avec voix consultative. Le secrétaire du Comité spécial est *ex officio* secrétaire du jury. Il y a voix délibérative ou consultative selon qu'il en est ou non membre.
- Art. 15. — Une fois constitué, le jury élit son président. Ses décisions sont prises à la majorité simple des voix. Ses travaux doivent être terminés avant le 31 décembre suivant la clôture de la période triennale.
- Art. 16. — A titre exceptionnel, notamment en cas d'une œuvre de longue haleine réalisée en collaboration, le prix peut être partagé *ex aequo* entre deux lauréats au plus.
- Art. 17. — En l'absence d'un candidat de valeur suffisante, le jury peut décider de ne pas attribuer le prix. Dans ce cas, un nouvel appel aux candidats sera fait, la date limite d'introduction des candidatures étant fixée au 1<sup>er</sup> octobre de l'année suivante. S'il n'aboutit pas à l'attribution du prix, le montant de ce dernier sera ajouté au capital.
- Art. 18. — En cas d'augmentation suffisante du capital, soit par application de l'art. 17, soit par dons ou legs, le Comité spécial pourra décider d'augmenter le nombre des prix à attribuer. Cette décision ne pourra toutefois jamais avoir pour conséquence une réduction du montant de l'un des prix à moins de 75 % du montant du prix original.
- Art. 19. — Les décisions du jury quant à l'attribution du prix ne sortent leurs effets qu'après avoir été approuvées par la Commission administrative du Patrimoine.

#### Festival de théâtre étudiant à Liège.

En 1966, un groupe de jeunes animateurs lancèrent la formule d'un festival international de théâtre étudiant, avec la collaboration du Festival mondial de théâtre universitaire de Nancy. Cette manifestation qui jouit de différents patronages éminents suscita un réel intérêt. Aussi, cette année, Roger Dehaybe, qui avait été l'animateur de la première réunion, renouvela l'expérience. Du 16 au 21 avril, quatre jeunes troupes étrangères, venant d'Angleterre, de Pologne, de Suisse et de Yougoslavie, se produisirent aux côtés des théâtres universitaires de Bruxelles, de Louvain, de Liège et du Théâtre de la Communauté. La critique se montra généralement très favorable à cette expérience, en soulignant les mérites divers dont firent preuve les huit troupes qui remplirent bien cette semaine théâtrale. A côté de ces théâtres dont les acteurs et tout le personnel de scène sont des étudiants (étudiants en art dramatique ou étudiants des diverses facultés qui s'intéressent au théâtre), le festival présenta, en matinée ou tard dans la



soirée, au théâtre de l'Etuve, des troupes professionnelles qui se consacrent particulièrement à la recherche théâtrale. En outre, deux séances eurent lieu en décentralisation (à Seraing et à Verviers). Le dessein des organisateurs est de réunir des compagnies manifestant un esprit de recherche particulier, qu'il s'agisse du texte lui-même, de sa conception ou peut-être surtout de la mise en scène. Sans doute, tout ne fut-il pas excellent, et certaines troupes, comme celles de Birmingham par exemple, surclassèrent-elles nettement d'autres prestations. Néanmoins, la tentative a suscité, dans un milieu malheureusement encore trop restreint, une vive curiosité. Festival du jeune Théâtre, Festival de Théâtre étudiant, Liège, dans les prochaines années, deviendra, il faut le souhaiter, un des hauts lieux du théâtre.

..

Le Théâtre universitaire liégeois rendit au cours de ce festival, *Volpone* de Ben Jonson, dans une mise en scène originale d'Alain-Guy Jacob, qui avait déjà été fort appréciée par les spectateurs lors de la première représentation du 14 mars. Signalons que ce spectacle sera repris lors du Festival organisé par le Centre dramatique de Liège, à Stavelot du 17 au 28 juillet.

J. W.

#### **La Chorale Universitaire liégeoise.**

Un accueil très chaleureux a été réservé au grand concert annuel auquel la Chorale Universitaire invitait le public liégeois, ce 23 mai dernier, en la Salle du Conservatoire.

Le Gloria de Vivaldi et le Requiem de Faure, deux grandes œuvres polyphoniques y furent interprétées avec brio.

Outre le plaisir pris à l'audition de ces œuvres, nous tenons à souligner le rôle que la Chorale Universitaire joue dans la vie musicale liégeoise et nous en félicitons M. Anspach qui la dirige avec enthousiasme depuis dix-huit années.

#### **Nous avons lu pour vous...**

*Bibliographie de l'Administration publique*, Institut de Sociologie de l'Université de Liège, 101 pages, Editions Vaillant-Carmanne, Liège.

Cette bibliographie commentée a été dressée par l'Institut de Sociologie à la demande de l'Institut Administration-Université. Elle a pour but d'aider les fonctionnaires qui ont participé à des séminaires de perfectionnement à poursuivre l'effort entrepris et à contribuer au perfectionnement de leurs collaborateurs. Elle réunit 114 ouvrages édités en langue française, néerlandaise et anglaise et pour la plupart, publiés pendant les dix dernières années.

Ces ouvrages sont classés dans les quatre rubriques suivantes : Fonction publique et direction des services publics — Gestion et organisation — Economie — Homme et société.

Cette bibliographie ne s'adresse pas aux spécialistes de chacune de ces matières mais sera très appréciée par « l'administrateur ».

*Organisation des programmes internationaux de production intégrée II.*  
— *L'intégration administrative des pouvoirs publics*, Institut de Sociologie de l'Université de Liège, 127 pages, Editions Vaillant-Carmanne, Liège.

Pour beaucoup d'Etats et pour de très nombreuses entreprises, les problèmes d'intégration sont d'une actualité pressante. Entre l'indépendance totale et la fusion, il existe de multiples formes de collaboration.

Les programmes internationaux de production intégrée constituent une formule particulièrement intéressante de coopération entre entreprises d'une part et entre Etats d'autre part.

L'étude de l'intégration industrielle a fait l'objet, en 1964, d'un colloque organisé par l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège. Les travaux de ce premier colloque ont été publiés dans le volume 7 de la collection « Sciences sociales et administration des affaires ».

Un second colloque a été réuni en 1965. Il portait cette fois sur l'intégration administrative.

Le volume 10 publie les travaux de ce second colloque. Il contient des exposés, des études et des échanges de vue sur les principes et sur les méthodes d'organisation appliquées par les gouvernements dans les opérations qu'ils accomplissent à l'occasion de commande de systèmes d'armes à exécuter par des firmes qui intègrent leur production à cette fin.

Cet ouvrage est une contribution à l'étude de formes nouvelles d'organisation, dont l'intérêt n'est pas limité à la fabrication en commun d'équipement militaire.

Il est un apport au développement d'une meilleure connaissance du processus de décision et de l'organisation dans le cas d'intégration des activités qu'elles soient civiles ou militaires, qu'elles se rapportent à la fabrication de matériels ou à la production de connaissances par la recherche scientifique ou technique.

**LIVRES SCOLAIRES**

EDITION IMPRESSION

Maison d'Editions

**Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.**

**69, rue de Fer - NAMUR. Téléphone : 081-201.48**

**CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE**

S. A.  
ENTREPRISES  
GÉNÉRALES



---

**Louis  
DUCHENE**

**STRÉE**  

---

**HUY**

---

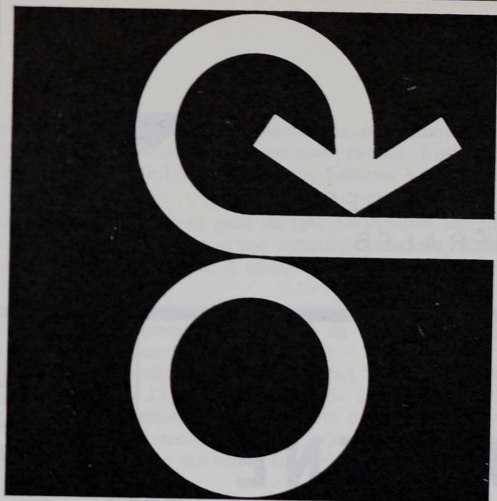
**ENTREPRISES  
GÉNÉRALES DE TRAVAUX  
PUBLICS & PRIVÉS**

**ÉTUDES ET TRAVAUX  
D'ÉLECTRIFICATION  
3000 & 25000 V.**



- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
- ▶ Agrégation en classe 8.





### SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction: tôles fines laminées à chaud et à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc "hot dip" et électrolytique, aluminium mince nu et transformé,

des produits **Phenix Works**  
FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.

## ISOLATION THERMIQUE

### MAISON VICTOR NIZET S. A.

Administrateurs : Gaston NIZET, Ing. A. I. Lg. - Joseph FONTAINE, Ing. A. I. G.  
Jean NIZET, Ing. Commercial Univ. Lv.

ENTREPRISES DE  
TOUS TRAVAUX

Jemeppe-lez-Liège  
et  
Croix-lez-Lille

PROJECTION  
D'AMIANTE

**STOCK** — Matériaux en fibres minérales.  
— Liège et plastiques expansés.

Roubaix 81-72.20.15

Liège 04-33.86.17  
et 33.97.16

## Nouvelles des Associations

### Inauguration de la Section bruxelloise des Amis de l'Université de Liège.

C'est le vendredi 14 avril dernier qu'eut lieu l'inauguration de la Section Bruxelloise des Amis de l'Université de Liège en présence de Monsieur le Recteur Marcel Dubuisson et de M. A. Wileur, Administrateur de notre Association, représentant notre Président, empêché pour raison de maladie.

De nombreuses personnalités et un public enthousiaste avaient voulu applaudir la conférence de Monsieur le Recteur consacrée au 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Université.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Gérard Deleixhe, promoteur de cette nouvelle Association.

Dans notre prochain bulletin, nous publierons un compte rendu détaillé de cette importante manifestation.

### Section de Campine de l'Association des Amis de l'Université de Liège.

La section de Campine a inauguré sa deuxième année d'existence en invitant à sa tribune, M. le professeur A. Distèche.

« La plongée sous-marine au service de la biologie » et « L'aquarium de l'Université de Liège », tels étaient les deux films présentés par le conférencier. Il commenta aussi pour un auditoire fort attentif une très belle série de diapositives.

Loin de n'être qu'un agréable passe-temps de vacances, la plongée sous-marine est aussi un précieux instrument d'exploration scientifique. Les images d'une faune et d'une flore mal connues des « terriens » ne devaient pas seulement enrichir des connaissances biologiques : elles suscitaient aussi une réelle émotion esthétique, tant la nature peut être une grande artiste.

Le film sur le riche aquarium de notre Alma Mater montre clairement que ce n'est pas tout de posséder des échantillons d'espèces sous-marines rares, encore faut-il les préserver et ce n'est pas là le moindre travail. Chacun a pu se rendre compte des soins jaloux que cet aquarium exige.

M. le professeur Florkin, au cours de notre deuxième séance, a évoqué par les « Perspectives de la Biologie spatiale ». Sur ce sujet d'une brûlante actualité, le conférencier a abordé bien des questions ignorées du « grand public » souvent mal informé par une presse en quête de sensations plus que de véritables nouvelles scientifiques. Les multiples succès des vols spatiaux ne doivent pas faire oublier qu'il

existe encore de très nombreuses inconnues ; l'envoi d'êtres humains dans le cosmos est une opération extrêmement périlleuse : la « course à la lune » ne peut en aucun cas justifier la prise de risques concernant des vies humaines.

Il nous faut donc être patients. Un jour viendra où nous serons éclairés sur notre satellite naturel !

Nous tenons à remercier une fois encore nos conférenciers pour leur précieux concours.

Au mois d'avril, nous accueillerons à notre tribune, M. le professeur Piret qui soulèvera un grand problème : « La femme est-elle inférieure à l'homme ? » Nul doute que ce sujet attirera bien des amateurs de polémique. Nous en reparlerons dans un prochain Bulletin.

N. LEBLANC-Van CAMPENHOUT

#### Association des Anciens de l'Université de Liège — Section de Kinshasa.

L'Association des Anciens de l'Université de Liège à Kinshasa nous communique la composition de son comité élu lors de l'Assemblée générale du 14 avril dernier.

*Président* : M. Pierre Dufays, lic. sc. écon., conseiller économique près le Ministère de l'Economie nationale (direction industrialisation) — Gouvernement central.

*Premier Vice-Président* : M. Auber Mukendi, lic. sc. math., administrateur-directeur général de la Compagnie Air-Congo.

*Deuxième Vice-Président* : M. Hyacinthe Ruthagweda, dr. dr., directeur administratif de la Compagnie Air-Congo.

*Secrétaire général* : M. Evariste Kalala, dr. dr., chef de cabinet adjoint du Ministère de la Justice.

*Secrétaire adjoint* : M. Albert Maise, dr. dr., substitut près le Parquet de district à Kinshasa.

*Trésorier* : M. Jean Pirotte, lic. sc. écon., chef de service à la Banque du Congo.

*Public-relations* : M. Ruffin Mushigo, dr. dr., substitut du Procureur général.

*Délégué aux fêtes* : M. Marcel Devillers, lic. sc. écon., professeur aux Instituts : Pédagogique national et Supérieur congolais d'enseignement social.

*Commissaires* : 1. M. Faustin Nzega, ing. élect. méc., haut commissaire à la Reconstruction nationale; 2. M. Paul Dessy, lic. sc. écon., directeur du personnel des Sociétés commerciales et industrielles du groupe Lever du Congo.

Dans notre prochain *Bulletin*, nous espérons pouvoir publier le programme des activités pour cette année 1967-1968 ainsi qu'un compte rendu détaillé de l'Assemblée générale.



### Association namuroise.

1966, douzième année d'activité pour notre Association. Après une période de vacances, rien ne vaut une réunion familiale pour renouer les contacts. C'est pourquoi, le dimanche 27 septembre 1966, à l'endroit coutumier du rassemblement, toutes les familles habituées se retrouvent.

C'est la vallée de la Lesse qui constitue le centre du périple : Furfooz, Vêves, Celles et Foy-Notre-Dame en sont les principales étapes.

Très gros succès de participation et réussite totale pour cette promenade qui commence par un temps très favorable et se termine par une pluie diluvienne.

Après ce préambule très prometteur, suivent les activités classiques, plus sérieuses et plus scientifiques.

Le jeudi 20 octobre 1966, à la Maison de la Culture de Namur, la section namuroise de l'A. I. Lg. organise sa première réunion de l'année. A son invitation, le président général de l'A. I. Lg., M. Marcel Schoofs d'Anvers, vient exposer un problème nouveau pour l'ingénieur : « L'Association des Cadres ». Une nombreuse assemblée était venue apporter ses encouragements aux organisateurs.

Le lundi 24 octobre 1966, à Couvin, à l'Ecole normale mixte de l'Etat, M. Pierre Evrard, professeur à la Faculté des sciences appliquées, devait parler des Volcans et de la Mission géophysique 1959 au volcan Nyirangongo. Malheureusement retenu à Liège par une réunion scientifique, M. le professeur Evrard fut contraint de demander à notre Président, le Dr. A. Ringlet, de le remplacer. Grâce à d'excellentes notes fournies par le conférencier, notre Président, — qui avait eu la chance d'entendre précédemment la conférence —, fit de son mieux pour intéresser l'auditoire au problème de la vulcanologie.

Le jeudi 17 novembre 1966, à Andenne, à l'Ecole normale pour jeunes filles de l'Etat, M<sup>lle</sup> Hélène Danthine, professeur à l'Institut supérieur d'histoire l'art et d'archéologie, parla de « La vie humaine au Paléolithique supérieur ». Conférence brillante, agrémentée de projections lumineuses judicieusement choisies.

Le jeudi 24 novembre 1966, à la Maison de la Culture de Namur, M. Zénon Bacq, professeur à la Faculté de médecine, est l'invité des sections namuroises de l'A. I. Lg. et de l'A. M. Lg. Le professeur Bacq expliqua très simplement ce qu'il pense de la prochaine expansion des sciences médicales et de l'avenir de la médecine elle-même. Si le développement possible apparaît immense et bienfaisant, il n'en présente pas moins des zones d'ombre inquiétantes.

Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1966, à Dinant, à l'Athénée royal, le docteur A. André, chef de travaux à la Faculté de médecine, vint nous exposer « Les problèmes actuels de la transfusion sanguine », en agréant sa conférence de nombreuses projections lumineuses. On sait que la transfusion sanguine, thérapeutique d'urgence et d'efficacité réelle, demande un contrôle très strict.

Le jeudi 15 décembre 1966, à Namur en la Maison de la Culture,

la section namuroise de l'A. I. Lg. se réunissait autour du professeur Migeotte. Celui-ci exposa le principe et les applications des « Lasers ».

Le même jour, à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux, l'Association namuroise recevait un autre conférencier, M. Jean Englebert, professeur à la Faculté des sciences appliquées qui nous livra ses « Réflexions sur les œuvres de Le Corbusier » ; de nombreuses projections lumineuses agrémentèrent un exposé simple et teinté d'humour.

Le jeudi 19 janvier 1967, grande affluence de jeunes surtout, à la Bourse de commerce de Namur, pour entendre M. François Duysinx, maître de conférences à la Faculté de philosophie et lettres, présenter une certaine « Initiation à la musique grecque antique ». Après avoir expliqué les secrets de cette musique, notre éminent musicologue nous fit entendre une série de fragments musicaux reconstitués d'après les données théoriques : c'est alors un véritable enchantement, un régal inattendu, qui constitue à lui seul un résumé historique de la musique grecque durant plusieurs siècles et qui semble déboucher sur le chant grégorien.

Le jeudi 26 janvier 1966, l'Ecole normale de l'Etat pour jeunes filles, vit le rassemblement habituel des auditeurs locaux. Le conférencier prévu, M. Louis Deroy, professeur associé à la Faculté de philosophie et lettres, alité, se fit excuser. Pour ne pas renvoyer ces auditeurs insatisfaits, notre président, le docteur Alfred Ringlet, entre tint l'assemblée d'un problème tout d'actualité : « La maladie hémolytique familiale » c'est-à-dire un problème d'incompatibilité sanguine du facteur rhésus, avec ses incidences sur les enfants, les dernières acquisitions thérapeutiques dans ce domaine et l'espoir prochain d'une très grosse amélioration de la solution du problème avec l'étude des anticorps.

Le même jour, à Namur, en la Maison de la Culture, la section namuroise de l'A. I. Lg. a invité à sa tribune, le R.P. Edouard Bone, s. j. recteur des Facultés universitaires N. D. de la Paix à Namur, pour entretenir son auditoire des « Nouvelles profondeurs des origines humaines, techniques, faits et problèmes récents ». Excursion dans un passé lointain, bien sûr, mais actualisation d'un problème vieux comme le monde.

Le Comité.



## ENTREPRISES SANITAIRES

Plomberie • Zinguerie • Gaz • Couverture

# Victor Fauconnier

LAURÉAT DU TRAVAIL

86, rue de la Station

CHÉNÉE

Téléphone : 85.08.18

**Entreprises**

# **VERBIEST-DOLHAIN**

**Intallations Eclairage**

**Force Motrice**

**Ventilation**

---

Rue Bolder, 3, ZICHEM-ZUSSEN-BOLDER. Tél. 04/32.04.35 (Bureau de Liège)

---

## **LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE ET DES PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY**

**MET SON EXPERIENCE A VOTRE SERVICE  
DANS LE DOMAINE**

**des Recherches, des Etudes et de la Réalisation d'usines chimiques**

*Quelques procédés offerts :*

Ammoniac - Acide nitrique - Engrais azotés

Chlorure et Acétate de vinyle monomère et polymère

Résines et Poudres à mouler phénoliques - Alcools gras et détergents

Acétylène, Ethylène au départ d'hydrocarbures divers

**4, boulevard Piercot à Liège**

**RECHERCHES ETUDES ET CONSTRUCTIONS**

Tél. 23.79.80 — Télégr. Belgazote-Liège — Télex : 241 Belgazote-Liège





# FORET

---

et

---

# LHOEST

---

TÉLÉPHONES :

(019) 540.20  
et (019) 542.48

**Entreprises  
générales  
de  
Travaux  
publics  
et  
privés à  
BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre  
du HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL  
du Home et Restaurant de Bavière  
et des trois Halls pour Laboratoires d'Essais  
au Val-Benoît

# Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée au 23 mai 1966

## Membres Protecteurs

- DA SILVA-NETO, Fructuoso, 385, avenue Louise, Bruxelles 5.  
FASSIN, Armand, 33, rue A. Body, Spa, lic. not. 1948.  
HENNING, Frédéric, 39, boulevard Piercot, Liège, ing. 1936.  
SMAL S. A., 103, rue Bara, Bruxelles 7.  
Constructions électriques SCHREDER, Ans.

## Membres Effectifs

- ADAM, Léonard, 29, avenue Nandrin, Méry, ing. civ. const. 1946.  
ADAM, Victor, 5, place d'Italie, Liège, dr. dr. 1941.  
AIMONT, Julien, 58, rue de Fléron, Magnée, dr. dr. 1939.  
ANDRÉ, Mme, 48, quai de Rome, Liège.  
ANDRIANNE, Louis, 7, rue de l'Industrie, Grivegnée, lic. sc. péd. 1963.  
ARETS, Paul, 11, rue Fr. Roffiaen, Bruxelles 5, dr. dr. 1946.  
ARNOULD-BATY, Mme, 23, rue Haut Wérichet, Jemeppe-sur-Sambre.  
AUGUSTER, Gaston, 54, route de la Gileppe, Jalhay, lic. not. 1955.  
BADOT, Jean-Claude, Seilles, ing. civ. métal. 1962.  
BADOT, Mme, Seilles.  
BARÉ, Louis, 1a, rue Darchis, Liège, dr. méd. chir. acc. 1946.  
BASTIN, Josette, 131, rue de Val-Dieu, Mortroux, ing. civ. const. 1966.  
BAUDINET, Georges, 21, rue Sainte-Marie, Liège, dr. dr. 1949.  
BAUDRY-BEAULIEU, Marylène, 32, avenue Levold, Dilbeek, lic. sc. chim. 1948.  
BAUS, Mme, 13, rue Vapart, Kinkempois-Angleur.  
BEAUDUIN, Jean-Marie, 39, avenue du 4<sup>e</sup> Lancier, Tirlemont, dr. dr. 1946.  
BEAUFORT, Agnès, 48, rue Warocqué, Chapelle-lez-Herlaimont, lic. sc. math. 1966,  
A. E. S. S. 1966.  
BECKERS, Louis, 37, rue de Liège, Boncelles, lic. sc. géog. 1966.  
BEGASSE DE DHAEM, Jean, 24, rue Fusch, Liège, dr. dr. 1947.  
BEKAERT, Francine, 192, rue F. Nicolay, Saint-Nicolas, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S.  
1966.  
BELLENS, Marcel, 52, rue Grands Puits, Herstal.  
BENOIT, Anne-Marie, 1, quai de Rome, Liège, dr. dr. 1951.  
BERENBOOM, Hubert, 48, boulevard Louis Schmidt, Bruxelles 4, pharm. 1935.  
BERTHOLET, Victor, 30, rue du Centre, Verviers, lic. sc. com. et fin. 1966.  
BIRON, Fernand, 17, quai Marcellis, Liège, dr. dr. 1929.  
BIRON-GODON, Marie-Françoise, 17, quai Marcellis, Liège.  
BOELEN, Joseph, 6, quai Churchill, Liège, lic. philo. clas. 1946.  
BONHOMME, Georges, 144, rue du Palais, Verviers, lic. sc. dent. 1946.  
BONNIER, André, 2, Diesteresteeweg, Léopoldsborg, pharm. 1946.  
BOUDRU, Mme, 40, chaussée de Louvain, Bouge (Namur).  
BOULLENNE-COMHAIRE, France, 36a, quai Saint-Léonard, Liège, lic. sc. bot. 1962.  
BOURLET, Lambert, 240, rue de l'Yser, Ans, dr. dr. 1937.  
BOY, Jacques, 18, rue des Vingt-Deux, Liège, dr. dr. 1958.  
BROUYAUX, Etienne, 38, rue Van Nieuwenborgh, Berchem-Ste-Agathe, dr. 1941.  
BRUYÈRE, Léon, 5, avenue de l'Hôtel de Ville, Haine-Saint-Pierre, dr. dr. 1931.  
BUCKINX, Jean, 64, rue des Buissons, Liège, lic. sc. écon. 1946.

- BURLET, André, 52, avenue de l'Observatoire, Liège.  
BUSIN-LILOT, Josy-Anne, 34, boulevard Joseph II, Charleroi, lic. sc. dipl. 1951.  
BUSSERS, Jean-Marie, 123, rue de la Coopération, Saint-Nicolas, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.  
CAPRASSE, Hubert, rue Lambert Dewonck, Alleur, dr. dr. 1930.  
CHEF-GLOTZ, Jacqueline, 19, quai Saint-Léonard, Liège, lic. éd. phys. 1962.  
CHEVRON, Mme, 26, avenue Rogier, Liège.  
CHRISTIAENS, Léon, 7, rue Achille Motte, Orp, lic. sc. chim. 1961.  
CLOSON, Henri, 13e, place Xavier Neujean, Liège, dr. dr. 1922.  
COEME, Joseph, 170, rue Haute Wez, Grivegnée, dr. dr. 1948, lic. not. 1948.  
COLLET-TRINON, Juliette, 68b, rue de Villez, Velaine-sur-Sambre, pharm. 1950.  
COLLIN, Yvonne, 200, rue Fr. Lefebvre, Rocourt.  
COLLINET, Georges, rue Brixhe, Spa, lic. not. 1921.  
COLMANT, Mme, 26, rue de Brantignies, Ath.  
COULON, Lucien, 103, rue Hullos, Liège.  
COUNEROTTE, Yvan, Verlaine-sur-Ourthe par Hamoir, lic. sc. chim. 1966.  
COUREAUX, Robert, 51, rue de la Station, Wellin, dr. dr. 1934.  
COUTURE, Paul, 38, rue Naimette, Liège, dr. dr. 1947.  
COUVREUR, Jacques, 42, rue des Hirondelles, Liège, ing. civ. élect. 1965.  
CRETEUR, André, B. P. 16, Malmedy, lic. sc. dent. 1946.  
CRUTZEN, Léon, 3, rue Fabry, Liège, dr. dr. 1935.  
DANS, Maurice, 52, rue Hanon, Fozz, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.  
DANSE, Marie-Thérèse, 271, rue de Visé, Jupille, lic. sc. math. 1963.  
DEBAISE, Ronald, 1, rue Douffet, Liège, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.  
DE BECO, Luc, 23a, rue Belliard, Bruxelles 4, dr. dr. 1938.  
DECHVEZ-BERTRAND, Yvonne, 222, rue des Pierres, Seraing-sur-Meuse, lic. sc. chim. 1936.  
DECLOEDT, Armand, 3, rue du Cimetièrè, Grâce-Berleur, lic. sc. chim. 1966.  
DEFAYS, Mme, 40 Fourneau, Marchin.  
DE FRESART-LE DOCTE, Nelly, 11, rue E. Wacken, Liège, dr. dr. 1943.  
DEGOTTE, Jean, B. P. 86, Mbandaka (R. D. C.), dr. méd. chir. acc. 1933.  
DEGUELDRÉ-XHERVELLE, Maria, 27, rue Neuve, Pepinster, dr. méd. chir. acc. 1930.  
DEJASSE, Gilbert, 2, rue Château, Mont-sur-Marchienne, dr. dr. 1950.  
DE LAMINNE DE BEX, Mme, 17, rue Curvers, Embourg.  
DELANGE, Raphaël, 38, avenue R. Vandendriessche, Bruxelles 15, dr. dr. 1931.  
DELCOURT, Vivianne, 2, rue Richefont, Amay, lic. sc. géog. 1966.  
DELCROIX-BRIAMONT, Simone, 285, rue du Chêne, Seraing, lic. philo. rom. 1953.  
DELREÉ, Jean, Theux, lic. sc. pol. 1933, dr. dr. 1938.  
DELWASSE, Mme, 149, boulevard Lambermont, Bruxelles 3.  
DEMARTE, Ernest, 4, avenue Léopold, Mol, ing. civ. mines, 1927.  
DEMARTEAU, Joseph, 5, place E. Dupont, Liège, dr. dr. 1942.  
DEMBLON, Mme, 15, rue du Bonnet, Saint-Nicolas-Liège.  
DEMONCEAU, Raymond, 33, rue E. Vandervelde, Romsée, ing. civ. mines 1959.  
DEMOULIN, Vincent, 50, rue du Jardin Botanique, Liège, lic. sc. bot. 1966.  
DE NEUVILLE, André, 32, rue des Augustins, Liège, dr. dr. 1946, lic. not. 1946.  
DERCHAIN, Michel, 12, rue de Liège, Verviers, ing. civ. arch. 1966.  
DERIDIAUX, Maurice, 74, rue Roosevelt, Luttre, lic. sc. chim. 1966.  
DEGROS, Guy, 45, rue Jules Despy, Fontaine-l'Évêque, lic. sc. chim. 1966.  
DESCHAMPELEIRE, Maurice, 29, rue Jules Cralle, Grivegnée, dr. dr. 1952.  
DE SENY, Yves, 12, rue Fabry, Liège.  
DETIENNE, Pierre, 28, rue Forgeur, Liège, dr. dr. 1957.  
DEVILLERS, Marcel, B. P. 164, Kinshasa-Limete (R. D. C.), lic. sc. écon. 1956.  
DEVRESSE, André, 14, allée Ambiorix, Embourg, lic. sc. écon. 1954.  
DIRIX, Jacqueline, 188, rue du Casino, Neu-Moresnet, lic. sc. math. 1966.  
DONY, Pol, 2, Clos du Dragon, Bruxelles 15, cond. civ. 1946.  
DOUTRELEPONT, Léon, 15, place de Rome, Malmedy, dr. dr. 1955.  
DRÈZE, Charles, 9, avenue du P. Kennedy, Heusy, ing. civ. ind. text. 1926.  
DUCHESNE-DEGEY, Mariette, 5, rue des Chalets, Grivegnée, lic. philo. rom. 1936.  
DUCHESNE, Fernand, 13c, place Xavier Neujean, Liège, dr. dr. 1926.



- DUCHESNE-PURNELLE, Francine, 32, Fond du Fourneau, Marchin, lic. philo. germ. 1945, A. E. S. S. 1946.
- DUCHESNE, Pierre, 3, rue Gustave Robert, Jehay-Bodegnée, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.
- DUMONT, Paul, 487, route de Jehanster, Polleur, lic. sc. phys. 1964.
- DUMOULIN-GIGOT, Agnès, 16a, rue Fosse-au-Sable, Beaufays, lic. sc. com. et fin. 1959.
- DURIEUX, Edgard, 42, rue du Condé, Leuze, lic. sc. math. 1966.
- DUTILLEUX, Marcel, 13, rue Belle-Vue, Heusy, lic. sc. péd. 1946, lic. or. sél. prof. 1949.
- ELKHOURY, Luis, B. P. 1778, Kinshasa (R. D. C.), dr. méd. chir. acc. 1955.
- ERNOULD, Marguerite, 20, rue Bassenge, Liège, lic. sc. math. 1936.
- ETIENNE, Isidore, 11, rue Harnesse, Verviers, pharm. 1910.
- EVARD, Mme, 54, quai Mativa, Liège.
- FALYSÉ-ETIENNE, Thérèse, 11, rue des Bruyères, Forêt-Trooz.
- FERON, Michel, 7, Grand-Place, Hannut, lic. sc. math. 1966.
- FETTWEIS, Guy, 34, avenue Tesch, Arlon, dr. dr. 1948.
- FOCQUET, Jean-Louis, B. P. 7991, Kinshasa (R. D. C.), dr. méd. chir. acc. 1957.
- FONTAINE-DELMOITTE, Michèle, 36, rue du Jardin Botanique, Liège, dr. méd. chir. acc. 1966.
- FRAIPONT-DETHIERE, Gabriëlle, 21, place communale, Trois-Ponts, lic. sc. zool. 1965.
- FRANÇOIS, PHILIPPE, 129, rue Naniot, Liège, lic. sc. chim. 1956.
- FRANCOTAY, Léonard, 64, avenue Blonden, Liège, ing. civ. chim. 1924.
- FRANCOTTE, Philippe, 6, place E. Dupont, Liège, dr. dr. 1931.
- FRENAY, Jacques, 35, avenue P. Hymans, Bruxelles 15, dr. méd. chir. acc. 1946.
- GARRET, Jean-Jacques, B. P. 429, Bujumbura, Burundi, ing. civ. électron. 1965.
- GENTINNE, Georges, 230, rue Roosendaël, Bruxelles 19, ing. civ. électron. 1961.
- GERMAY, Mme, 2, rue des Cotis, Liège.
- GHYSENS, Albert, 22, rue Duvivier, Liège, ing. civ. métal. 1946.
- GIELEN, Mme, 12, Populierenlaan, Heverlee.
- GILBERT, André, 84, chaussée de Louvain, Bouge, ing. civ. mines 1927.
- GILBERT-MONTULET, Marie-Louise, 308, chaussée de Marche, Jambes, pharm. 1964.
- GOBEAUX, 13, rue Wazon, Liège.
- GODEFROID, René, 24, place du XX Août, Liège, dr. dr. 1949.
- GODFRIAUX, Georges, 16, chaussée de Charleroi, Montignies-sur-Sambre, pharm. 1966.
- GODFRIAUX, Mme, 16, chaussée de Charleroi, Montignies-sur-Sambre.
- GODIN, Joseph, rue G. Jacques, Vaux-sous-Chèvremont, dr. dr. 1933.
- GOFFIN, Joseph, 20, place du 17 Novembre, Seraing, dr. dr. 1923.
- DOLS-GOFFIN, Georgette, 39, rue de la Meuse, Souverain-Wandre, dr. dr. 1956.
- GOHY, Michel, 12, rue Saint-Marin, Merbes-le-Château, lic. sc. géog. 1966.
- GORDENNE, Mme, 9, quai Churchill, Liège.
- GOTHOT, Gérard, 22, rue de Harlez, Liège, dr. dr. 1947.
- GOVAERTS-BINDELLE, Marcelle, 7, quai de la Boverie, Liège, pharm. 1941.
- GRAMME, Robert, 56, quai Saint-Léonard, Liège, lic. sc. dent. 1946.
- GRANDJEAN, Jean, 40, rue Neuvise, Liège, lic. sc. chim. 1966.
- GROSJEAN-DEWEZ, Christiane, 15, rue de Henne, Chênée.
- GUICHAUX, Paul, 196, rue Joseph Hodeige, Grivegnée, dr. méd. chir. acc. 1951.
- GUSTIN, Jacques, 15, rue Haute, Athus, ing. civ. mines 1946.
- HALLEUX, Mme, 70, rue du Batty, Cointe.
- HAMOIR, Claire, 141, rue V. Croisier, Rocourt, lic. philo. clas. 1961.
- HARDY, Paul, 7, rue de Chaudfontaine, Liège, dr. dr. 1930.
- HAUSEUX, Hubert, Drève des Crocus, Rhode-Saint-Genèse, dr. dr. 1954.
- HEBETTE, Jacques, 28, rue de Liège, Houffalize, dr. dr. 1950.
- HEEROMA, Frédéric, 46, quai de Rome, Liège.
- HEEROMA, Mme, 16, quai de Rome, Liège.
- HENDRIX-LAB, Renée, 11, place Emile Dupont, Liège, lic. philo. germ. 1936.
- HENNEKINNE, Jean-Louis, 10, avenue des Noisetiers, Kraainem, dr. dr. 1947.
- HENRION, Jacques, 241, rue du Val-Saint-Lambert, Seraing, dr. méd. chir. acc. 1946.
- HENRION-PINEUR, Denise, 241, rue du Val-Saint-Lambert, Seraing, pharm. 1947.
- HENRY, L., 42, rue Draily, Charleroi, lic. phil. let. 1932.
- HICQUET, Pierre, 59, rue de Gembloux, Saint-Servais, dr. dr. 1929.
- HOMERIN, Francis, 73, rue Chassandrie, Peruwelz, lic. sc. math. 1966.

- HOUGAERTS, Georges, Tiekensstraat, Tongres, lic. not. 1940.  
IGOT, Roger, Grand Rue, Montignies-sur-Sambre, ing. civ. const. 1965.  
IWEINS, Paul, 3, rue César Franck, Liège, lic. sc. math. 1964.  
JANNE, Raymond, 117, rue Louvrex, Liège, dr. dr. 1928.  
JEGHERS, Albert, 21, Mont-St-Martin, Liège, dr. dr. 1940.  
JOSEPH, Pol André, 139, rue de la Cambre, Bruxelles 1, ing. civ. const. 1946.  
JORIS, Albert, 139, avenue Bouvier, Saint-Mard-Virton, lic. sc. écon. 1955.  
JULÉMENT, Jean, 17f, rue Hotteux, Ayeneux-Fléron, dr. dr. 1951. lic. not. 1951,  
JUNGER, Karl, 96/9a, quai de la Boverie, Liège, lic. sc. phys. 1966.  
KAISER, Freddy, 11, rue de la Station, Jumet, ing. civ. métal. 1937.  
KAISER-ROUSSEAU, Andrée, 11, rue de la Station, Jumet, lic. philo. rom. 1936.  
KAISIN, Mme, 8, place Marcellis, Aywaille.  
KIEFFER, 23, boulevard Saucy, Liège.  
KLEINERMANN, Michel, quai Marcellis, Liège, dr. dr. 1951.  
LAHAYE, Marcel, 48, rue de la Limite, Seraing, lic. sc. chim. 1966.  
LAHAYE, Robert, 56, rue du Moulin, Bressoux, lic. sc. écon. 1966.  
LALOUX, Jules, 42, avenue Gabriel, Paris VIII<sup>e</sup> (France), dr. dr. 1925.  
LAMBERT, René, 122, rue des Bois, Terwagne-Clavier, dr. méd. chir. acc. 1936.  
LAMBINET, Fernand, 33, avenue Bouvier, Virton, dr. dr. 1936.  
LAPERCHES-THIRIONNET, Anne-Marie, 11, rue E. Marneffe, Liège, lic. sc. chim. 1961.  
LECLERQ, Jean, 9, avenue des Pins Noirs, Bruxelles 15, dr. sc. écon. 1963.  
LEDENT, Mme, 23, Large Voie, Herstal.  
LEFRANC, Jean-Marie, 8, rue Saint-Martin, Leuze, lic. sc. math. 1966.  
LEPOURCO, Pierre, 9, avenue des Alliés, Malmédy, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.  
LEQUARRÉ, André, 153, rue H. Streel, Alleur, lic. sc. géog. 1966.  
LESIRE, Henri, 8, avenue du Roi Albert, Andenne, dr. méd. chir. acc. 1946.  
LETILLIER, Marie-Thérèse, 17, rue de la Paix, Elouges, lic. sc. phys. 1966.  
LIBOTTE-LOFFET, Marie, 248, rue de la Jardinière, Angleur, lic. sc. pédag. 1948.  
LISTRAY, Mme, 419, rue de Campine, Liège.  
LOGE, Eugène, 121, avenue P. Hymans, Bruxelles 15, dr. dr. 1929.  
LOGNOUL, Francis, 21, rue Joseph Delbœuf, Liège, lic. sc. math. 1966.  
LONAY, Mme, 411, rue Saint-Nicolas, Saint-Nicolas.  
LORAND-CHARLOT, Monique, 22, Amostrennes, Esneux, lic. sc. chim. 1966.  
LOSLEVER, Charles, 7, rue des Eburons, Liège, dr. dr. 1922.  
LOSSON, Jacques, 32, rue de Beaulieu-Sart, Fontaine-l'Évêque, lic. philo. clas. 1946.  
MAEGER, Jean-Marie, 91, avenue Marie-José, Bruxelles 15, lic. sc. écon. 1961.  
MAERTENS DE NOORDHOUT, Christian, Cortil-Tilff, dr. dr. 1954.  
MAGIS, Paul, 16, quai du Condroz, Liège, dr. méd. chir. acc. 1951.  
MARENNE, Jacques, 32, rue R. Sualem, Liège, lic. sc. géog. 1966, A. E. S. S. 1966.  
MARENNE, Joseph, 35, avenue des Alliés, Malmédy, lic. sc. math. 1964.  
MARQUET-HAVELANGE, Andrée, 10, rue Haute-Voie, Sclessin, lic. sc. bot. 1965.  
MARTIN-DEWIGNE, Yvette, 13, rue Léon Sacré, Montignies-le-Tilleul, lic. sc. chim.  
1955.  
MASSAUX, Jean, 19, rue des Martyrs, Verviers, dr. dr. 1945.  
MASSON, Christiane, Mme, 34, quai Mativa, Liège.  
MATHIEU, Mme, Gex Technologie, Mol.  
MAWET, Albert, 19-20, quai Van Beneden, Liège, dr. dr. 1944.  
MAYERUS, Pol, 140, avenue de l'Observatoire, Liège, lic. sc. écon. 1951.  
MELIN, Robert, 115, boulevard Saint-Michel, Bruxelles 4, dr. dr. 1950.  
MERKEN, Joseph, 38, rue Nysten, Liège, dr. dr. 1939.  
MICHA, Jean-Claude, 8, place Saint-Christophe, Liège, lic. sc. zool. 1966.  
MICHEL, Hubert, 49, rue Albert I<sup>er</sup>, Boncelles.  
MICHEL-FRAITURE, Christiane, 56, rue des 7 Collines, Beaufays, lic. or. sél. prof. 1958.  
MINEUR, Pierre, 90, rue Large Voie, Herstal, dr. dr. 1926.  
MONJOIE, Adolphe, 1, rue Godefroid, Namur, dr. dr. 1930.  
MONS, Pierre, 37, rue Baron de Castro, Bruxelles 4, dr. dr. 1954.  
MONTULET, Mme, 110, rue Bodson, Bois de Breux.  
MORESSÉE, René, 19, quai de la Boverie, Liège, dr. dr. 1938.  
MOTTARD, Jean, 272, boulevard d'Avroy, Liège, dr. dr. 1950.  
MOXHET, Alex, 107, rue de Campine, Liège, dr. dr. 1924.

- MUSCH, André, 38, rue Jacques Musch, Embourg, dr. dr. 1944, lic. not. 1945.  
NAIKEN, Gilbert, B. P. 8398, Kinshasa (R. D. C.), dr. dr. 1956.  
NEVEN, Mme, 8, rue Bruyères, Pery-Trooz.  
NIHOUL, José, 26, rue de la Casquette, Liège, dr. dr. 1929.  
NOEL, Henri, 83, rue Arthur Warocqué, La Louvière, dr. dr. 1926.  
ORBAN, Mme, 4, rue Lebeau, Liège.  
PAQUE, Mme, 408, rue de l'Yser, Ans.  
PAQUOT, Mme, 48, rue de France, Verviers.  
PARENT, Mathieu, 26, rue E. Confade, Jemeppe-sur-Meuse, dr. dr. 1952.  
PARTSCH, Gottfried, 2, rue Charles Magnette, Liège.  
PAULUS, Edgar, 12, rue des Juifs, Eupen, lic. sc. math. 1966.  
PAULUS, Jacques, 17, avenue Blondin, Liège, dr. dr. 1956.  
PEERE, Jean-Jacques, 20, rue Gorria, Oteppe.  
PENELLE, Jacques, 42, avenue Maréchal Joffre, Bruxelles 19, dr. dr. 1929.  
PERILLEUX, André, 127, rue J. Dejardin, Montegnée, lic. sc. math., 1966.  
PETILLON, Bernard, 58, rue des Canadiens, Saint-Ghislain, lic. sc. math. 1966.  
PETIT, Léon, 139, rue de Bonnelles, Ougrée, dr. dr. 1947.  
PHILIPPART, Pierre, 3, place Elise Grandprez, Stavelot, dr. dr. 1948.  
PHILIPPOT-DEMBLON, E., 12, quai Churchill, Liège, pharm. 1929.  
PICKART-LIZIN, Madeleine, 253, rue de l'Echelle, Seraing, dr. sc. phys. et math. 1933.  
PIEROT, Fernand, 8, boulevard Emile de Laveleye, Liège, dr. dr. 1950, lic. sc. soc. 1951.  
PIRARD, Marcel, 20, rue Forgeur, Liège, dr. dr. 1929.  
PIRENNE, Pierre, 210, rue de Battice, Froidthier, dr. dr. 1957.  
PIRSON, Camille, 86, rue Daoust, Dinant, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.  
PONTHER, Gilbert, 31, rue Haute Sougné, Blegny-Trembleur, lic. sc. math. 1957.  
PONTHER-FISCHER, Andrée, 31, rue Haute Sougné, Blegny-Trembleur, lic. philo. clas.  
1958.  
POTIER, Roger, 148, rue Michel Servet, Seraing, lic. hist. art et archéo. 1955.  
POTIER-DUPUIS, Josinne, 148, rue Michel Servet, Seraing, lic. éd. phys. 1956.  
QUAEGHEBEUR-NOEL, Christiane, 67, rue de la Dodane, Namur, lic. or. sél. prof. 1961.  
QUENON, Jean, 107, rue Saint-Maur, Liège, lic. philo. germ. 1949.  
RAMAUT, Jean, 141, rue Féronstrée, Liège, lic. sc. bot. 1946.  
RAYMOND-DECHARNEUX, Gabrielle, 38, rue Fusch, Liège, dr. dr. 1935.  
RENARD-SALE, André, 2, rue R. Astrid, Jemeppe, lic. sc. com. 1956.  
RENARD, Jacqueline, 112, rue Hamal, Courcelles, lic. sc. math. 1966.  
RENNOTTE, Mme A., 43, boulevard Frère Orban, Liège.  
RENSON, Jean, 18, place Sainte-Gertrude, Blegny-Trembleur, dr. méd. chir. acc. 1959.  
RENSON-BOULLENNE, Gisèle, 18, place Sainte-Gertrude, Blegny-Trembleur, lic. philo.  
rom. 1956.  
ROBERT, André, 18, rue Courtois, Liège, dr. dr. 1936.  
ROBEYNS, Joseph, 1, rue NAIMETTE, Liège, dr. dr. 1923.  
ROMBAUX, Jean-Claude, 60, boulevard des Déportés, Tournai, lic. sc. math. 1966,  
A. E. S. S. 1966.  
ROUSSEAU, Mme, 171, rue de Joie, Liège.  
RUTAGWENDA, Hyacinthe, c/o Air Congo, Ndjili-Kinshasa (R. D. C.), dr. dr. 1963.  
SABUS, Pierre, 14, rue Wilmart, Chênée, lic. sc. écon. 1966.  
SALMON, Yvon, 23, rue Forgeur, Liège, dr. dr. 1943.  
SCHMIT, Henriette, 51, avenue E. Digneffe, Liège.  
SCHMIT, Nelly, 51, avenue E. Digneffe, Liège, dr. sc. géog. 1931.  
SCHOUMACKER, Bernadette, 36, avenue des Acacias, Jambes, lic. sc. géog. 1966.  
SCHUERMANS, Jean-Pierre, 2, clos V. Gilsoul, Bruxelles 15, dr. dr. 1942.  
SCHUMACKER, Jean-Marie, 70, rue Pire Pierre, Andrimont, lic. sc. géog. 1966,  
A. E. S. S. 1966.  
SEKIRSKY, Boris, Les Lauriers, Chemin de la Source, Saint Jacques de Grasse 06,  
(France), ing. civ. géol. 1936.  
SERVAIS, Maurice, 16, rue Hemricourt, Liège, dr. dr. 1944.  
SION, René, 17, rue des Paons, Bruxelles 16, lic. sc. chim. 1946.  
SLEGGERS, Georges, C. I. C. O. Lukala, (C. F. M. K.) (R. D. C.), ing. civ. const. 1963.  
SLUSE, François, 6, rue Robaye, Sprimont, lic. sc. zool. 1966.  
SPITAELS, Jules, 53, rue Jean Lorette, Thiméon, lic. sc. math. 1946.



- SPORCK-PELLETTIER, Simone, 12, rue du Jardin Botanique, Liège, lic. philo. rom. 1945, dr. dr. 1950, dr. sc. crim. 1953.
- SQUILBECK, Paul, 325, avenue de Kersbeek, Bruxelles 18, lic. sc. com. et cons. 1937, dr. dr. 1939.
- STAS, Guy, 61, rue de l'Eglise, Roelenge-sur-Geer, lic. sc. math. 1966.
- STASSE, Paul, rue du Bout, Ouffet, dr. méd. chir. acc. 1946.
- STEIN, Edgard, 11, rue de Mons, Monceau-sur-Sambre.
- STEINIER, Jean, 17, avenue J. Henin, Charleroi, lic. sc. phys. 1966.
- STEVENS-DIEUDONNÉ, Anne-Marie, chaussée de Tongres, Tongres, lic. sc. dent. 1952.
- THIERY, Emile, 15, avenue des Fossés, Huy, dr. dr. 1952.
- THONNARD-MULLER, A., 50, rue Foidart, Bressoux, pharm. 1939.
- THYS, Mme, 78, avenue de l'Observatoire, Liège.
- TIPRUS, Isaac, B. P. 8034, Kinshasa (R. D. C.), dr. méd. chir. acc. 1937.
- TIPRUS, Mme, B. P. 8034, Kinshasa (D. R. C.).
- TROCLET, Léon-Eli, 4, rue de Sclessin, Liège, dr. dr. 1927.
- TROQUET, Jean-Marie, 698, avenue Houba de Strooper, Bruxelles, 2, dr. dr. 1956.
- VAN ASBROECK, Mme, 60, avenue Wisterzée, Court-Saint-Etienne.
- VAN RAEMDONCK, Michel, 22, avenue Marie-Louise, Waterloo.
- VAN VAERENBERGH, Paul, 144, avenue A. Allard, Braine-l'Alleud, lic. sc. com. et fin. 1955.
- VERMER, Arthur, 92, rue de la Gare, Eprave, dr. dr. 1923.
- VERVLIET-JOACHIM, Christiane, 58, avenue des Grenadiers, Bruxelles 5, pharm. 1956.
- WALLENS, André, 30, place Albert 1<sup>er</sup>, Montignies-sur-Sambre, lic. sc. phys. 1966.
- WARLIER, Jean, 38, rue Chopin, Bruxelles 7.
- WARNOTTE, Roger, 28, avenue de Longwy, Arlon.
- WERA-GOUDMAN, Marguerite, 35, rue de Fexhe, Les Awirs, pharm. 1950.
- WILLEMS, Daniel, 10, rue de l'Agneau, Sprimont, lic. sc. math. 1966, A. E. S. S. 1966.
- WILMART, Jean, 58, rue de l'Académie, Liège, dr. dr. 1929.
- ZANGERLE, Roger, 55, rue de l'Académie, Liège, dr. méd. chir. acc. 1947.
- ZICHET, Monique, 2, rue de la Concorde, Grivegnée, lic. sc. math. 1966.

## IMPRIMERIE

### George Michiels

*Société Anonyme*

LIÈGE, 6, rue de la Paix. — TONGRES, 13, rue Corver.

Livres et périodiques scientifiques en toutes langues. — Plus de 8.000 signes spéciaux. —  
Machines à composer Monotype. — Matériel moderne. — Personnel d'élite.

*Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle.*

LIBRAIRIE

## J. BELLENS

S. A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)

*Dépositaire  
des éditeurs  
du monde entier*

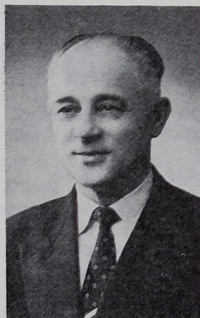
## In Memoriam



Les Amis de l'Université ont appris avec une très grande émotion le décès de M. André BUTTGENBACH, docteur en droit, professeur à la Faculté de droit, survenu le 18 mars 1967.

Monsieur BUTTGENBACH assumait avec dévouement et efficacité les fonctions de secrétaire puis de trésorier de l'Association depuis 1946 jusqu'en 1963.

\* \* \*



C'est avec le plus vif regret que nous avons ressenti le décès de M. Eugène Frenay, ingénieur civil des mines, professeur à la Faculté des sciences appliquées, survenu à Périgueux (France), le 27 avril 1967.

Monsieur Frenay était un membre actif de notre Conseil d'administration depuis 1960 et fut le grand promoteur de la « Réforme des Études d'Ingénieur civil » à Liège.

\* \* \*

C'est au nom du Conseil d'administration de l'Association douloureusement éprouvé et de tous ses membres que nous adressons à Madame BUTTGENBACH et à Madame FRENAY l'expression de nos très vives et très émues condoléances.

\* \* \*

L'Association vient de perdre plusieurs membres fidèles :

Mme Berthe WALCH-KERENS, docteur en médecine, 1905, première liégeoise à conquérir le diplôme de docteur en médecine et à exercer la profession.

MM. Aimé FLÉRON, licencié en sciences commerciales, 1935.

René GAZON, licencié en sciences commerciales, 1926.

Joseph JEUKENNE, ingénieur civil des mines, 1923.

Paul LIFRANGE, docteur en médecine, 1924.

Que les familles des disparus trouvent ici l'expression de nos très sincères condoléances et de notre profonde sympathie.

**O. de SCHAETZEN & C<sup>ie</sup>**

BANQUIERS



**4 - 6, BOULEVARD D'AVROY — LIÈGE**







armes et munitions  
 artillerie  
 moteurs d'avions  
 turbines industrielles  
 matériel agricole  
 et électroménager  
 métiers à tricoter  
 forge de précision  
 fonderie, estampage  
 mécanique nucléaire



*Fabrique Nationale d'Armes de Guerre*

HERSTAL - BELGIQUE

D. A.

## Vieille - Montagne S. A.

Direction générale : **ANGLEUR**

Tél. : 65.38.00 — Telex. : 256

- |           |                            |
|-----------|----------------------------|
| ● ZINC    | } sous toutes leurs formes |
| ● PLOMB   |                            |
| ● Cadmium | ● Acide sulfurique         |
| ● Argent  | ● Arséniate de chaux       |
| ● Etain   | ● Blanc de zinc            |
|           | ● Poussière de zinc        |
|           | ● Sulfate de thallium      |

### SEMI-CONDUCTEURS

- Germanium
- Oxyde de Germanium
- Silicium

### PRODUITS HYPERPURS :

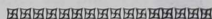
Arsenic - Bismuth - Cadmium - Indium -  
 Mercure - Plomb - Thallium - Bromure,  
 Iodure et Chlorure de Thallium - Zinc -  
 Bromure de zinc

## Capri

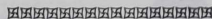
2 En Lulay des Febvres

Tél. 23.63.28

LE RESTAURANT  
 DE L'ÉLITE  
 VOUS OFFRE  
 SES SPÉCIALITÉS  
 ITALIENNES ET FRANÇAISES



CUISINE DU PATRON



FERMÉ LE VENDREDI



# FRANKI

des millions de pieux  
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

## Membres protecteurs en 1966

*Nous tenons à exprimer nos très vifs remerciements aux membres protecteurs pour le soutien qu'ils nous ont apporté en 1966.*

### Membres individuels.

- 5.000 F.  
M. Raymond Goffin, Dr. dr. 1920, Bruxelles.
- 2.000 F.  
M. Remi Hustin, Dr. méd. chir. acc. 1926, Marchienne-au-Pont.
- 1.500 F.  
MM. Henry Van Cauwenberge, Dr. méd. chir. acc. 1948, Liège.  
André Leroux, Ing. civ. chim. 1924, Ramioulle-Yvoz-Ramet.
- 1.000 F.  
MM. Georges Balteau, Liège.  
Fernand Bodson, Ing. civ. chim. 1936, Angleur.  
Léon Bonameau, Ing. civ. mines 1929, Chênée.  
Fructuoso da Silva-Neto, Bruxelles.  
Raoul de Fraiteur, Bruxelles.  
Franck de Laere-Fremaut, Anvers.  
Eugène Deleixhe, Dr. méd. chir. acc. 1923, Liège.  
Yvan de Radzitsky d'Ostrowick, Dr. philo. clas. 1914, Liège.  
Noël Dessard, Ing. civ. mines 1904, Beyne-Heusay.  
Léon Dumoulin, Roclenge-sur-Geer.  
Pierre Evrard, Ing. civ. mines 1938, Ing. géol. 1942, Liège.  
Georges Forthomme, Lic. sc. soc. 1952, Lubumbashi (Rép. dém. Congo).  
Alfred Franssen, Ing. civ. const. 1959, Tongres.  
Victor Hanne, Liège.  
Jacques Henricot, Ing. civ. mines 1927, Champion.  
Jean Mahaim, Ing. civ. mines 1921, Ing. civ. élect. 1921, Bruxelles.  
Léon Martin, Dr. méd. chir. acc. 1952, Herstal.  
Alfred Putzeys, Lic. sc. com. 1911, Lic. sc. pol. 1913, Liège.  
Jean Rey, Dr. dr. 1926, Bruxelles.  
Georges Thone, Lic. sc. com. 1919, Liège.  
François Thoumsin, Ing. civ. chim. 1935, Liège.  
Ernest Toussaint, Bruxelles.  
Marc Velge, Dr. dr. 1955, Lisbonne (Portugal).  
André Wileur, Dr. dr. 1937, Liège.



500 F.

- MM. Beaufort, Lic. sc. péd. 1947, Lic. or. sél. prof. 1947, Liège  
J. J. Bos, Pharm., Ettelbruck (G. D. L.).  
Jean-Paul Bougard, Lic. sc. soc. 1957, Havre.  
Joseph Bustin, Dr. méd. chir. acc. 1935, Rotheux-Rimièrre.  
Jacques Collignon, Ing. civ. métal. 1957, Liège.  
Emile Dechamps, Pharm. 1945, Esneux.  
Jean de Falloise, Ing. civ. mines 1924, Ing. élect. 1925, Sao-  
Paulo (Brésil).  
Raphaël Derwa, Lic. sc. dent. 1956, Bruxelles.  
Paul Fourmarier, Ing. civ. mines 1899, Ing. géol. 1961, Cointe-  
Sclessin.  
Armand François, Ing. civ. mines 1946, Jadotville (Rép. dém.  
Congo).  
Omer Frère, Estoril (Portugal).  
Marcel Ghymers, Liège.  
Georges Henry, Ing. civ. mines 1927, Liège.  
Edmond Lejeune, Verviers.  
Ulric Le Paige, Ing. civ. mines 1925, Seraing.  
Gilbert Lesage, Ing. civ. const. 1944, Bressoux.  
Jacques Lheureux, Lic. sc. écon. 1962, Lic. sc. com. et fin. 1956,  
Nimy.  
René Lhoest, Haccourt.  
Jean Lorneau, Ing. civ. mines 1933, Villers-le-Temple.  
Serge Margoulies, Ing. élect. 1925, Liège.  
Emile Masquelier, Ing. civ. mines 1923, Liège.  
Jacques Monseu, Lic. sc. écon. 1948, Bruxelles.  
Jacques Nyst, Ing. civ. mines 1930, Liège.  
Paul Laloux, Dr. dr. 1922, Beaufays.  
René Laloux, Ing. civ. mines 1923, Trooz.  
Ernest Orban, Ing. civ. mines 1944, Kolwezi (Rép. dém. Congo).  
Henri Sauvenier, Lic. sc. math. 1935, Embourg.  
Léon Suttor, Eynatten (G. D. L.).  
Julien Tilkin, Dr. méd. chir. acc. 1955, Mbambaka (Rép. dém.  
Congo).  
M<sup>me</sup> François Van de Berg, Dr. méd. chir. acc. 1926, Liège.

**Organismes.**

5.000 F

Gevaert-Agfa, N. V., Mortsel.

2.500 F

Carrières du Bois d'Anthisnes et extension, S. A., Liège.

2.000 F

Bon Marché (Grands Magasin Au-), S. A., Liège.

Cockerill-Ougrée-Providence, S. A., Seraing.

Desoer, S. A., Liège.  
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, Herstal.  
Grand Bazar de la Place Saint-Lambert, S. A., Liège.  
Linalux-Hainaut (Unions des Centrales électriques-), S. A., Liège.  
M. B. L. E., Manufacture belge des Lampes et de Matériel électro-  
nique, Bruxelles.  
Phénix-Works, S. A., Flémalle-Haute.  
Pieux armés Frankignoul (S. A. des-), Liège.  
Prayon (Société de-), S. A., Prayon-Trooz.  
Société générale de Banque, S. A., siège de Liège.  
Teco, S. A., Grivegnée.  
Vaillant-Carmanne (Imprimerie-), S. A., Liège.

1.000 F.

Air Liquide, S. A., Liège.  
A. I. Lg. Association des Ingénieurs diplômés de l'Université de Liège.  
A. C. E. C., Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, S. A.,  
Charleroi.  
Azote et des Produits chimiques du Marly (Société belge de l'), S. A.,  
Liège.  
Banque de Bruxelles, S. A., Liège.  
Bodson Père et Fils (Importation-) S. P. R. L., Liège.  
Charbonnages de Wérister, Beyne-Heusay.  
Ciments Portland Liégeois, S. A., Haccourt.  
Clinique médicale B, professeur A. Nizet, Liège.  
Conduites d'Eau (Compagnie générale des-), Liège.  
Craft (Appareils électriques et électroniques-), Herstal.  
Espérance-Longdoz (Société Métallurgique d'-), S. A., Liège.  
Esso-Belgium, S. A., Anvers.  
Graindorge (Etablissements F.-), Beyne-Heusay.  
Grand-Liège, A. S. B. L., Liège.  
Hainaut-Sambre (Société Métallurgique de-), Couillet.  
I. B. M. International Business Machines of Belgium, S. A., Bruxelles.  
Institut d'Organisation Industrielle et Commerciale, A. S. B. L.,  
Bruxelles 5.  
Laufer Frères, S. P. R. L., Hermalle-sous-Argenteau.  
Lever, S. A., Bruxelles 4.  
Manta, S. A., Waasmunster.  
Ménage et Jowa, Assureurs-Conseils, Liège.  
Philips, S. A., Bruxelles 1.  
Polis, Frères Fr. et N., S. P. R. L., Grivegnée.  
Siemens, S. A., Bruxelles 5.  
Tondelier Frères, S. P. R. L., Liège.  
U. C. B. Union chimique belge, S. A., Bruxelles 6.  
Union coopérative, S. C., Liège.  
U. M. H. K. Union Minière du Haut Katanga, S. A., Bruxelles.

## Appuis des Pouvoirs publics en 1966

Nous remercions très vivement les Pouvoirs publics qui ont bien voulu nous apporter leur appui pendant l'année 1966.

|                                                     |  |           |
|-----------------------------------------------------|--|-----------|
| Ministère de l'Education nationale et de la Culture |  | F. 50.000 |
| Province du Hainaut                                 |  | F. 1.000  |
| Province de Liège                                   |  | F. 1.000  |
| Province du Limbourg                                |  | F. 1.000  |
| Province du Luxembourg                              |  | F. 5.000  |
| Province de Namur                                   |  | F. 1.000  |

### Administrations communales de :

|                      |        |                      |        |
|----------------------|--------|----------------------|--------|
| Aller                | F. 150 | Herstal              | F. 100 |
| Ans                  | 150    | Liège                | 1.000  |
| Ben-Ahin             | 150    | Limbourg             | 200    |
| Bressoux             | 100    | Marchin              | 250    |
| Chaufontaine         | 150    | Ougrée               | 250    |
| Chênée               | 150    | Polleur              | 100    |
| Comblain-au-Pont     | 150    | Recht                | 150    |
| Elsenborn            | 1.000  | La Reid              | 150    |
| Embourg              | 1.000  | Seraing              | 1.500  |
| Esneux               | 150    | Soumagne             | 150    |
| Flémalle-Grande      | 150    | Spa                  | 100    |
| Flémalle-Haute       | 100    | Thommen              | 500    |
| Grâce-Berleur        | 250    | Vaux-sous-Chèvremont | 100    |
| Hergenrath           | 100    | Verviers             | 150    |
| Hollogne-aux-Pierres | 150    | Wandre               | 1.000  |

### RÉPERTOIRE DES ANNONCES

Ansul International (pp.) 111 — Assurances générales, 75 — Assurances Patriotiques, couverture — Ateliers de l'Est, 112 — Azote, 95 — Banque de Bruxelles, 2 — Banque commerciale, 76 — Banque Dubois, 78 — Banque Nagelmackers, 111 — Banque de Paris et des Pays-Bas, 28 — Compagnie de Chevron, 28 — Bureau Courtoy, 62 — Cockerill-Ougrée-Providence, 111 — Desoer, 76 — Entreprises Duchêne, 89 — Entreprises Fauconnier, 94 — Entreprises Forêt et Lhoest, 96 — Entreprises Verbiest, 95 — Etablissements Fibrocit, 62 — Etablissements Laurenty, 74 — Fabrique Nationale, 105 — Grand Bazar, 28 — Imprimerie Michiels, 102 — Librairie Bellens, 102 — Maison Nizet, 90 — Ménage et Jowa, couverture — Metalclub, 68 — O. de Schaetzen, 104 — Phenix-Works, 90 — Pieux armés Frankignoul, 106 — Restaurant Capri, 105 — Sabena, 1 — Société générale de Banque, 70 — Vieille Montagne, 105 — Wesmael Charlier, 88.





Issue de firmes renommées, une nouvelle société  
sidérurgique à standing international

capital 6.325.600.000 F.B.

capacité 5 millions de t. d'acier

étend ses divisions et filiales en France et en Belgique

TOUTE LA GAMME DES PRODUITS SIDÉRURGIQUES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ET MÉCANIQUE

**S. A. COCKERILL - OUGRÉE - PROVIDENCE**

SERAING

BELGIQUE

**1747**

date de fondation de la  
BANQUE

**NAGELMACKERS**

**FILS & Cie**

La plus ancienne du pays

Une des plus anciennes  
du monde

BRUXELLES

LIÈGE

12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains



- Extincteurs de tous types et de toutes capacités
- Prédétection ionique « Cerberus »
- Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
- Masques respiratoires « Air-magic »

**ANSUL INTERNATIONAL S. A.**

151, rue de Stalle - Bruxelles 18

Tél 02/43.01.60.

LES ATELIERS DE  
CONSTRUCTION  
ET CHAUDRONNERIE DE **L'EST - s.a.**

ET

LES ATELIERS DE  
**LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.**

*ont groupé leurs services projets et commerciaux  
pour mieux vous SERVIR*

---

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne-Est - Tél. : 36 40.14

---

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

